

Comité Justice pour l'Algérie

Le mouvement islamiste algérien entre autonomie et manipulation

Dossier n 19

Salima Mellah

Mai 2004

Le mouvement islamiste algérien entre autonomie et manipulation

Résumé.....	4
Introduction : de la difficulté de traiter du sujet.....	7
Historique du FIS	10
Les réformes politiques de 1989 et la légalisation du FIS.....	10
La nébuleuse islamiste.....	12
Les élections communales de 1990 : premier défi pour le FIS	12
Les violences du FIS	14
Le FIS défie le pouvoir dans un jeu biaisé	15
Les « bruits de bottes »	17
Le FIS tombe dans un second piège	20
Le FIS se prépare pour les élections législatives.....	22
Où en est le FIS après l'interruption des élections ?	24
1992-1994 : la constitution des groupes armés.....	27
Le MIA et le MEI	27
La manipulation, dès le départ.....	28
Premiers embryons du GIA	31
Le GIA s'implante et supprime tous les autres groupes	33
L'union au sein du GIA	35
Le contexte politique	38
L'ascension d'un inconnu : Djamel Zitouni	42
Le « Groupe islamique de l'armée »	44
La guerre du GIA vers l'intérieur	44
1. « Mater » et terroriser la population	45
2. Discréditer le FIS au sein de la population algérienne et vis-à-vis de la communauté internationale	47
3. Instaurer la terreur au sein même des groupes.....	48
4. Supprimer tout groupe à l'intérieur du GIA qui ne se laisse pas assujettir.....	51
5. Mener la guerre à tous ceux qui ne rallient pas le GIA.	52

Les groupes armés dissidents identifient le GIA avec le DRS	54
D'anciens officiers confirment que le GIA est un instrument du DRS	55
Le GIA contre la France	60
<i>Les attentats contre la France</i>	61
<i>L'enlèvement et l'assassinat des moines de Tibhirine</i>	63
Le GIA de Zouabri	64
L' AIS, bras armé du FIS, de la création à l'annonce de la trêve.....	68
Tentative de reconstitution du FIS à l'étranger	68
La création de l' AIS et les premières négociations avec le pouvoir	69
<i>Le chef de l' AIS prépare le terrain pour des négociations entre le FIS et le pouvoir</i> 70	
<i>Négociations entre le FIS et le pouvoir</i>	74
<i>Le DRS impose la reddition</i>	75
La trêve sur fond de massacres et de luttes de clans au sein du pouvoir.....	77
La concorde civile	79

Résumé

Suite aux mouvements de révolte d'octobre 1988 et à l'ouverture politique concédée par le pouvoir, une loi relative à la création des « associations à caractère politique » est votée le 5 juillet 1989. Le FIS (Front islamique du salut) est agréé en septembre de la même année. Un grand nombre d'imams « indépendants », c'est-à-dire non rémunérés par l'État et qui prêchent dans les centaines de mosquées « libres » créées dans les années 1980, se rallient au nouveau parti. Abassi Madani en est le président, Ali Benhadj, le vice-président. Très vite, le FIS se développe en parti de masse avec une prétention hégémonique, qui sur le moment rallie des centaines de milliers de jeunes en quête d'action et de reconnaissance. Mais le parti, pas du tout préparé à ce rôle, se trouve très vite confronté à un problème considérable d'organisation et de structuration — d'autant plus que, dès le départ, des conceptions diverses se manifestent en son sein par rapport à la stratégie à adopter et que les appétits politiques des différents dirigeants les poussent à la surenchère. Cette situation favorise aussi l'action de la Sécurité militaire, qui infiltre le FIS jusque dans ses structures dirigeantes.

Entre-temps, toute une nébuleuse d'islamistes radicaux gravite autour du FIS, tantôt le ralliant (lors de manifestations de rue par exemple), tantôt dénonçant ses prises de position et surtout son implication dans le jeu démocratique, considéré comme une compromission avec le pouvoir. À côté de groupes de jeunes qui veulent en découdre avec le régime en employant des méthodes qui relèvent de la criminalité et sans fondement particulièrement religieux, il y a un tout autre genre de groupes, comme ceux qu'on appelle les « Afghans », quelques centaines de vétérans algériens de l'Afghanistan qui reviennent en héros, avec des conceptions très rigides sur l'application de la loi islamique et qui sont très souvent volontaires pour la lutte armée. Il y a également des islamistes, assez minoritaires, qui ne sont pas spécialement extrémistes, mais qui combattent ce régime auquel ils n'accordent aucune crédibilité : ils sont d'avis que le processus démocratique est un leurre, que les militaires ne l'accepteront jamais et qu'il faut se préparer à la lutte armée pour changer de pouvoir. D'ailleurs, ils considéreront que la suite des événements leur a donné raison, ce qui justifiera leur choix de la confrontation armée avec le pouvoir à partir de janvier 1992.

Lors des premières élections pluralistes que connaît l'Algérie, en juin 1990, le FIS remporte la majorité des communes et des préfectures (*wilayat*). C'est un choc pour tout le monde. Le FIS lui-même n'y était pas préparé et se trouve empêtré dans des problèmes de gestion administrative. Parallèlement à l'euphorie de la victoire, se développent et s'intensifient les divergences au sein de la direction. C'est au moment de la grève totale du FIS en juin 1991 que les conflits au sein du conseil de consultation seront les plus forts et les services secrets sauront en tirer profit en les exacerbant. Cet épisode se soldera par l'éviction du gouvernement des ministres « réformateurs », une prise en main des décisions politiques par les futurs putschistes et une rude répression à l'encontre des partisans du FIS. La plupart des dirigeants du FIS seront mis en prison, dont ses deux principaux responsables — qui ne seront libérés qu'en 2003.

Mais les dirigeants militaires, espérant pouvoir « domestiquer » le FIS (mais se préparant aussi à l'écraser en cas d'échec), font tout pour que le parti participe aux élections législatives de décembre 1991. C'est Abdelkader Hachani qui reprend en main le FIS et qui le mènera aux élections. Au lendemain du premier tour, lorsqu'il s'avèrera que cette fois-ci encore, le FIS gagnerait et remporterait jusqu'aux deux tiers des sièges du Parlement, les militaires interrompent le processus et usurpent quasi directement le pouvoir. Le FIS n'est pas préparé à cette situation et ne semble pas, dans un premier temps, vouloir s'engager dans la lutte armée. Une répression brutale fait éclater le parti, et les responsables politiques étant emprisonnés ou contraints à l'exil, les militants sont livrés à eux-mêmes. Toutefois, certains membres du FIS rejoignent dès juin 1991 et d'autres en janvier 1992 des groupes clandestins déjà existants, et prêts à agir si la lutte armée devait se révéler nécessaire. Ainsi, dès janvier-février 1992, apparaissent des groupes armés opposés à la ligne du FIS, tant sur le plan de la stratégie que des méthodes à employer, s'attaquant aux forces de l'ordre et aux casernes. Dans le même temps, multipliant les provocations et les infiltrations, le pouvoir

pousse par tous les moyens les opposants islamistes à la lutte armée. Mais si certains cadres du FIS se sont effectivement ralliés aux groupes armés existants, la direction du parti et la plupart de ses responsables s'y sont opposés. Du moins jusqu'à la mi-1993.

Entre 1992 et 1994 se constituent donc différentes formations armées, dont le GIA (Groupe islamique armé). En réalité, il serait plus exact de parler des « Groupes islamiques armés », car sous le sigle GIA se rassembleront une multitude de groupes caractérisés par leur extrémisme et qui pour certains — cela est désormais clairement établi — sont de pures créations des services secrets de l'armée, le DRS, tandis que d'autres sont fortement infiltrés par ce dernier. Il y a évidemment aussi parmi eux des groupes autonomes persuadés de la justesse de leur choix.

Cependant, à partir du printemps 1994, la situation va totalement changer. Des combattants « islamistes » inconnus font leur apparition dans plusieurs régions (surtout dans l'Algérois) et imposent une terreur qui ira de pair avec la reprise en main de ces régions par l'armée. Et paradoxalement, alors même que le DRS prend progressivement et secrètement le contrôle de la totalité de la direction du GIA, une importante partie de la véritable opposition clandestine, armée ou non — et avant tout la tendance la plus politisée de la *jaz'ara* qui regroupe de nombreux intellectuels —, le rallie, ignorant l'ampleur de la manipulation du GIA par le DRS. C'est avec la prise de pouvoir par Djamel Zitouni (agent du DRS), en octobre 1994, que le GIA devient un véritable instrument de lutte contre-insurrectionnelle entre les mains des chefs du DRS.

En juillet 1994, l' AIS (Armée islamique du salut) se constitue, ses chefs la présentant comme le « bras armé » du FIS. Elle sera dorénavant une des cibles favorites des GIA, qui commettent de plus en plus d'assassinats, d'attentats à la bombe et de massacres. A partir de fin 1995, de plus en plus de « phalanges » de base (*katiba/kata'ib*) du GIA se distancient de l'organisation et de sa direction, dénonçant une dérive qu'elles ne s'expliquent que par la manipulation du DRS, ce que confirmeront quelques années plus tard différents transfuges de l'armée, qui donneront des exemples très concrets d'opération montées par ce dernier.

À partir de la fin 1994, le GIA contrôlé par le DRS (dont les services assurent eux-mêmes la rédaction des communiqués ultra-radicaux prétendant « légitimer » les actions du GIA « au nom de l'islam ») remplit donc plusieurs fonctions. À l'intérieur du pays, il mène une véritable guerre, qui vise plusieurs objectifs : terroriser et « mater » les populations civiles soupçonnées d'avoir sympathisé avec le FIS ; discréditer le FIS au sein de la population algérienne et vis-à-vis de la communauté internationale ; instaurer la terreur au sein même des groupes armés et éliminer tout groupe à l'intérieur du GIA qui ne se laisse pas assujettir ; combattre tous ceux qui ne rallient pas le GIA. Et son combat vers l'extérieur a pour but d'imposer le soutien de la communauté internationale — et tout particulièrement de la France, qui joue un rôle leader sur le « dossier algérien » — à la ligne « éradicatrice » du commandement militaire, lequel se présente comme garant de la démocratie, et d'étouffer toute voix discordante, notamment celles qui dénoncent les graves violations des droits de l'homme. Dans ce but, les responsables du DRS n'hésitent pas à manipuler (à leur insu) des « fantassins » du GIA pour commettre des attentats en France durant l'été 1995

En Algérie, le summum des violences sera atteint lors des grands massacres de l'été 1997 et de l'hiver 1998, revendiqués par le GIA. À ce jour, l'analyse des nombreuses informations disponibles permet de formuler l'hypothèse que ces massacres, qui se déroulent sous les yeux des unités de l'armée passives, ont été froidement planifiés par les chefs du « clan éradicateur » de l'armée, dans le but notamment d'affaiblir le clan du président Liamine Zéroual et son conseiller Mohamed Betchine. Ceux-ci, qui étaient parvenus à renforcer leur pouvoir, s'apprêtaient en effet à trouver un arrangement avec les dirigeants du FIS. Et c'est également pour torpiller cette initiative que le chef du contre-espionnage, Smaïl Lamari (dit « Smaïn »), a négocié directement une « trêve » avec les chefs de l' AIS — trêve prenant effet le 1^{er} octobre 1997, et que rallieront d'autres groupes. Cette « guerre des clans », grâce à la manipulation de la violence islamiste, aboutira la démission du président en septembre 1998. Abdelaziz Bouteflika sera nommé par les militaires et élu à la présidence de la République, grâce à la fraude, en avril 1999.

Il entérinera l'accord passé entre le DRS et l'AIS en promulguant la loi de la « concorde civile ». Cette loi a été fortement contestée, pour diverses raisons : certains y ont vu une amnistie pour les « terroristes », les autres une réhabilitation des agents du DRS infiltrés dans les groupes armés. Il est en tout cas établi que l'application de cette loi s'est déroulée dans une opacité totale. Une fois de plus, il s'est agi de la part du pouvoir d'une mascarade en guise de mesure d'apaisement, promettant la paix et la réconciliation sans que celles-ci se soient depuis réalisées. En effet, depuis 2000, la violence officiellement attribuée aux groupes armés islamistes — entièrement contrôlés par le DRS depuis 1996 — a considérablement diminué, mais le pouvoir a choisi de la maintenir à un niveau « résiduel », de façon à empêcher tout véritable retour à la paix civile.

Introduction : de la difficulté de traiter du sujet

Traiter de la genèse des groupes armés se réclamant de l'Islam, de leurs actions, leurs fondements idéologiques et religieux et de leur impact dans la société algérienne comporte de nombreuses difficultés en raison de la complexité de la situation qui perdure jusqu'à nos jours. Même si un grand nombre de ces groupes n'a pas de lien organique avec le Front islamique du salut, parti politique légal entre septembre 1989 et mars 1992, il est indispensable de se pencher sur cette période de l'histoire algérienne pour comprendre les raisons de la constitution de ces groupes et de leurs dérives. Certains acteurs de premier rang de la période légale du FIS occuperont une place importante dans la suite des événements, ce qui fera dire à de nombreux observateurs et détracteurs du FIS que celui-ci est le seul responsable de la tragédie qui ensanglante jusqu'à nos jours l'Algérie. Mais il n'est pas possible de faire l'économie de la critique des autres acteurs politiques, notamment ceux qui se proclament « démocrates » et les décideurs de l'armée, si l'on veut bien saisir le rôle du mouvement islamiste en Algérie. Il va de soi que nous ne pouvons ici que tracer quelques lignes d'explication, le sujet étant si vaste qu'il nécessiterait bien d'autres développements. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est indispensable d'évoquer les difficultés que soulève son étude.

1. L'Algérie se trouve encore en 2004 en plein conflit. Qu'on l'appelle guerre, guerre civile, résistance armée, terrorisme ou terrorisme d'État, un conflit armé aux multiples facettes est encore en cours. Ses acteurs sont multiples et souvent indissociables les uns des autres, les commanditaires sont très souvent autres que ceux qui nous sont présentés, les objectifs vont bien au-delà des explications courantes et l'implication de réseaux d'intérêts dépasse les frontières du pays. La plupart des acteurs politiques, qu'ils soient impliqués dans le pouvoir ou dans l'opposition, restent tenus par la loi du silence, parce qu'à un moment ou à un autre, ils se sont compromis soit dans l'option de « guerre totale » du commandement militaire, par leur consentement ou même leur légitimation des graves violations des droits humains ; soit dans l'option de « guerre totale » contre le régime en cautionnant, en justifiant ou en ne dénonçant pas les dérives des groupes armés, qu'ils soient autonomes ou manipulés par les services de sécurité.

Faire l'histoire de cette période est donc délicat, car peu d'analyses crédibles sont disponibles. On constate par exemple que même l'indication de la date d'un événement peut varier d'un auteur à l'autre et que, parfois, cette divergence n'est pas anodine car elle obéit à une analyse tendancieuse. Et l'interprétation de ces mêmes événements peut diverger complètement d'un auteur ou acteur à l'autre. Les interventions des témoins lors du procès pour diffamation qu'a intenté à Paris, en juillet 2002, le général Khaled Nezzar contre l'ex-officier Habib Souaïdia en offrent un exemple frappant¹. En l'occurrence, il est extrêmement difficile de trouver des analyses impartiales traitant de la rébellion armée et de la création des groupes armés. Cela s'explique principalement par le fait que le pouvoir algérien, tout au long de ces années, n'a laissé aucune possibilité à des observateurs indépendants – journalistes, représentants d'ONG ou d'instances intergouvernementales – de conduire sur le terrain des enquêtes approfondies.

2. Le FIS en tant que parti politique légal n'a eu à peine que deux ans et demi d'existence. Alors qu'il s'est créé comme front dans lequel étaient regroupées des tendances multiples du mouvement islamique algérien, il n'a pas eu le temps de se structurer durablement autour de principes forts, élaborés sur la base d'un consensus. À peine agréé, ses cadres ont été pris dans des responsabilités administratives considérables, puisqu'en juin 1990 à l'issue des élections municipales, ils ont eu à gérer des centaines de communes. Les divergences doctrinales latentes mais aussi de gestion politique se sont vite multipliées, surtout au moment de la grève générale lancée en mai 1991. Les oppositions entre courants se sont exacerbées après l'interruption des élections législatives en jan-

¹ Habib SOUAÏDIA, *Le Procès de la « sale guerre »*, La Découverte, Paris, 2002.

vier 1992 et ont déterminé et des choix politiques contraires et des luttes internes souvent incompréhensibles pour les simples militants et les observateurs.

3. Ces positions opposées ont produit des discours divergents du temps du parti légal. Tandis que certains responsables islamistes ne dépassaient pas le cadre de la compétition politique, d'autres maniaient l'invective et la menace. Ce double discours a facilité les abus commis par certains groupes, qu'ils soient militants du FIS ou non. Mais à cette époque, les dépassements n'étaient pas incontrôlables et forces de sécurité et responsables du parti pouvaient calmer les esprits. En revanche, après le passage à la clandestinité, et la marginalisation des responsables politiques, on a pu observer une surenchère des discours des groupes armés dans le but de recruter des combattants et de défier le pouvoir. L'absence de positionnement clair des responsables du FIS dans une stratégie d'opposition au pouvoir sous forme de lutte armée et/ou politique va ainsi s'accroître après le putsch de janvier 1992, au point qu'une grande partie des violences commises ne sera pas revendiquée ni condamnée.

4. Il est toutefois incontestable que les services secrets (Département de renseignement et de sécurité, DRS — l'ex-Sécurité militaire) ont su, dès la création du FIS, exploiter les divergences entre responsables du parti, fractions et groupes, en introduisant des agents dans les structures décisionnelles du parti, en adressant des menaces de mort faussement attribuées au FIS à ses adversaires politiques, en diffusant publiquement des listes de personnes à abattre également attribuées au FIS, etc. Le DRS est même allé plus loin, avant l'arrêt du processus électoral, en organisant des attentats qui furent attribués au FIS.

5. Après 1992 et le déclenchement de la guerre civile, la confusion entretenue de part et d'autre répond aux exigences de l'heure. D'un côté, le pouvoir n'ordonne pas d'investigations et ne fait pas arrêter les véritables coupables, que les crimes soient commis par les islamistes ou par les agents de l'État. De l'autre côté, tant que la lutte armée semblait pouvoir aboutir à la déstabilisation du pouvoir, les responsables politiques emprisonnés ou en exil n'ont que rarement dénoncé les dérives internes des groupes armés se réclamant de l'Islam et leurs violences contre la population. Ce n'est que plus tard, à partir de 1994-1995, que les crimes commis par le GIA contre les civils furent catégoriquement condamnés par des responsables de l'ex-FIS, tout en occultant ceux commis précédemment. Dans une telle situation, la manipulation se transforme en gestion du conflit.

6. S'ajoute à la manipulation la désinformation orchestrée par le pouvoir dès la création du FIS, réduisant celui-ci à une horde de fanatiques prêts à liquider tous ceux qui lui barrent la route vers un État « théocratique », alors que dans le même temps, des représentants du pouvoir négociaient avec les dirigeants du parti honni (durant la grève de 1991, avant la tenue des élections en décembre 1991 et dans différents rounds après l'interdiction du FIS, jusqu'à la « reddition » de l'AIS en 1997). Toute violence était systématiquement attribuée aux islamistes et toute voix critique assimilée à de la complicité avec les « terroristes ». Dès la création du GIA en octobre 1992 et surtout à partir de la transformation de nombre des groupes qui en faisaient partie en instruments de lutte contre-insurrectionnelle, ils ont systématiquement été assimilés au FIS par le pouvoir et ses relais médiatiques en Algérie.

En Europe, ce discours « diabolisant » repris par certains médias et certains courants politiques « éradicateurs » (partisans de l'« éradication » de l'islamisme) a eu des effets considérables, puisque, pendant des années, il surplombait toute représentation du conflit en Algérie. Ce n'est que depuis la fin des années 1990, grâce notamment aux révélations de transfuges de l'armée et du DRS, qu'une partie de l'opinion occidentale a pris conscience du rôle joué par le DRS dans de nombreux crimes attribués aux islamistes. Si nous pouvons, à ce jour, sur la base des précisions que les ex-militaires rapportent indépendamment les uns des autres, établir la responsabilité du pouvoir dans un certain nombre de crimes, il reste en revanche très difficile d'établir la part de responsabilité des islamistes dans d'autres crimes. Les difficultés sont multiples, puisque dans de nombreux cas, la responsabilité est double, les groupes armés auteurs de crimes étant manipulés par le DRS. Souvent, ignorant de bonne foi ces manipulations, les victimes elles-mêmes sont convaincues que le

crime qu'elles ont subi est le seul fait d'islamistes — il arrive même qu'elles en reconnaissent parmi les auteurs alors que les commanditaires peuvent être autres.

7. Face à la désinformation, l'absence d'une justice indépendante, l'impossibilité d'enquêter librement, le musellement des auteurs, témoins et victimes d'exactions, nous ne disposons pas de nombreux témoignages attestant de cas crédibles de violations commises par les islamistes. Pourquoi les associations de victimes du terrorisme en Algérie n'ont-elles pas, alors qu'elles existent depuis des années, établi de listes de victimes, recueilli des témoignages, recoupé des informations pour les mettre à la disposition de l'opinion ? Quand le frère de deux personnes enlevées par un groupe armé apprend par le biais d'un membre de groupe armé repent l'endroit où auraient été ensevelies leurs dépouilles, il s'adresse aux autorités afin de procéder à l'exhumation et l'identification des corps, mais il n'obtient qu'une fin de non recevoir. N'est-ce pas l'expression d'une volonté délibérée des autorités algériennes d'éviter de faire la lumière sur les crimes commis par les islamistes, afin que ne soient pas révélés ceux de l'armée ? L'exemple le plus probant est celui des massacres de civils systématiquement attribués aux islamistes, alors que de nombreux éléments rassemblés par des ONG montrent que les forces de sécurité y sont impliquées. Or il est absolument impossible d'enquêter de façon approfondie sur les massacres.

8. Il ne s'agit donc nullement de disculper les islamistes du FIS, ni les groupes et personnalités qui se réclament de lui, car ils portent une lourde responsabilité dans le conflit qui déchire encore l'Algérie. Mais il est très difficile d'établir précisément leur degré de responsabilité. Car s'il est certain que par certaines de leurs décisions, prises de position ou déclarations, ils ont contribué à l'enlisement de la crise, il est tout aussi certain qu'ils ont pu être, pour diverses raisons, facilement manipulés. S'il est indiscutable que certains de leurs partisans ont commis des exactions et des crimes contre des civils, s'il est incontestable qu'ils n'ont pas condamné ces crimes dans les premières années du conflit pour des raisons tactiques ou autres, il faut rester prudent quant à la mise en cause des islamistes pour des crimes précis, faute d'indices probants et de témoignages crédibles. Très souvent, en effet, il a été avéré qu'il s'agissait en fait de crimes commandités par le DRS. Mais il est certain que des crimes, enlèvements, tortures et viols ont aussi été commis par des islamistes.

Après les grands massacres de 1997-1998, l'intensité des actions revendiquées par le GIA a très fortement diminué. Son dernier « émir national », Antar Zouabri, a été officiellement abattu en février 2002. Depuis, même si la presse algérienne fait encore état périodiquement de l'existence du GIA, un nouveau groupe a fait son apparition et occupe le devant de la scène. Il s'agit du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), sur lequel on ne dispose pratiquement d'aucune information fiable émanant de sources indépendantes. Il a été présenté par les services algériens comme une scission du GIA ; et ses liens supposés avec le FIS ont été sans cesse mis en avant dans le but, une fois de plus, de dénoncer la proximité de ce parti avec un groupe armé qui, depuis septembre 2001, a également été présenté comme lié à l'organisation Al-Qaida.

Depuis le début du conflit en Algérie, la véritable opposition politique au pouvoir à caractère islamiste, qu'elle soit pacifique ou armée, a été combattue par tous les moyens, tant militaires que propagandistes. En revanche, la contestation islamiste qui compose avec lui, aussi fondamentaliste et conservatrice soit-elle, est hautement appréciée. Une véritable guerre psychologique a été lancée bien avant l'interruption du processus électoral en janvier 1992 : tout a été fait par le pouvoir et ses soutiens au sein de l'élite intellectuelle et politique pour détourner l'attention, notamment de l'opinion occidentale, des débats autour des questions soulevées à sa manière – trop souvent excessive – par le mouvement islamiste sur les problèmes cruciaux de la société, son histoire et son avenir. Réduisant ce mouvement à sa manifestation la plus conservatrice et radicale, la pluralité des conceptions en son sein a été occultée, et son dynamisme interne bloqué : le débat qui s'imposait entre toutes les franges de la société a ainsi été biaisé et les islamistes, qui s'étaient à un moment imposés sur le champ politique et social avec une virulente impatience, finiront par en être totalement écartés par la répression.

Historique du FIS

Les réformes politiques de 1989 et la légalisation du FIS

Suite aux mouvements de révolte d'octobre 1988, une ouverture politique est concédée par le pouvoir. Le président Chadli est cependant candidat unique aux élections présidentielles de décembre de la même année et réélu. Le référendum du 23 février 1989 introduit une nouvelle Constitution qui reconnaît dans son article 40 le droit de créer des « associations à caractère politique ». Quelques jours avant cette date historique, le 18 février, des leaders du mouvement islamique se réunissent et annoncent la volonté de création d'un parti politique. Le 10 mars, la création du FIS (Front islamique du salut) est proclamée publiquement. La demande d'agrément est déposée le 22 août et elle est accordée le 6 septembre 1989.

Une loi relative à la création des « associations à caractère politique » est votée le 5 juillet 1989. Dans son article n° 5, elle stipule : « L'association à caractère politique ne peut, en outre, fonder sa création ou son action sur la base exclusivement confessionnelle, linguistique, régionaliste », ce qui fait dire aux détracteurs du FIS que ce parti n'aurait jamais dû être légalisé. Le général Nezzar, alors membre du cercle restreint des décideurs en tant que chef d'état-major des armées, fera ainsi écrire en 2002, dans le mémoire présenté par ses conseils au Procureur de la République du tribunal de Paris en réponse à la plainte pour tortures dont il avait été l'objet à Paris en avril 2001 : « Le programme d'un tel parti est contraire à la Constitution et à la loi algérienne de 1989 sur les associations à caractère politique qui interdit la création d'un parti sur la base essentiellement régionale, sociale, religieuse ou sexiste. Pourtant, la formation islamique reçoit son agrément². »

La légalisation du parti est contestée hors d'un débat contradictoire autorisé par ceux qui justifient jusqu'à nos jours le coup d'État de janvier 1992. Pour éviter de traiter cette question substantiellement, ils procèdent à un subterfuge en prétendant que c'est le gouvernement réformateur de Hamrouche, nommé par Chadli le 16 septembre 1989, qui serait responsable de cette « erreur » lourde de conséquences, comme il sera rendu responsable de nombreux événements qualifiés de « dérives » et qui justifieront sa « déposition » en juin 1991. En réalité, c'est sous le gouvernement de Kasdi Merbah, ancien chef de la Sécurité militaire, et sur décision du Président Chadli Bendjedid que la légalisation du FIS a été effectuée. Or, sachant que c'est la direction de l'armée qui prend les grandes décisions, il est tout à fait justifié de se demander pourquoi elle n'a pas fait refuser cet agrément si elle était d'avis que le FIS était si dangereux.

Pour en revenir au mouvement islamique, il faut relever que l'idée de créer un parti ne fit pas l'unanimité dans la *Ligue de la da'wa islamique* qui fédérait jusqu'alors les différentes tendances existantes. Tandis que Abassi Madani et Ali Benhadj, qui deviendront les deux principaux dirigeants du FIS, appuient cette initiative avec l'ancien imam très populaire Al-Hachmi Sahnouni, accompagné de quelques-uns des imams « indépendants », Mahfoud Nahnah, représentant des Frères musulmans en Algérie, refuse catégoriquement de s'associer à cette nouvelle structure. Les islamistes de l'est du pays, sous la direction de Abdallah Djaballah, refusent eux aussi de se joindre à la création du FIS. Quant à Mohamed Saïd, le chef de file de la *jaz'ara*, une tendance islamonationaliste ancrée dans les universités, il décline également l'invitation, jugeant que le projet n'a

² Ce mémoire a été publié en France : Khaled NEZZAR et alii, *Algérie, arrêt du processus électoral, enjeux et démocratie. Réponse à la plainte de 25 avril 2001 déposée contre le général Khaled Nezzar*, Publisud, Paris, juin 2002, p. 32-33.

pas suffisamment mûri et qu'il faut agir par étapes en faisant un travail social et pédagogique. Ses réticences se fondent aussi sur l'expérience du mouvement islamiste lors des révoltes d'octobre 1988 durant lesquelles – selon lui – certains de ses dirigeants auraient agi dans une précipitation lourde de conséquences. Ces réserves n'empêcheront pas ce courant de s'investir totalement dans le FIS un peu plus tard et, ultérieurement, de s'engager dans la lutte armée. Quant à Mahfoud Nahnah (décédé en 2003) et Abdallah Djaballah, ils créeront chacun leur propre parti politique, après avoir refusé la formule d'un parti. Abdelkader Hachani se démarque également, alors que la majorité des futurs transfuges du FIS (Zebda, Ghechi, Amouri, Sahnouni) seront favorables à la constitution d'un parti politique.

Le FIS est donc fondé le 10 mars 1989 et regroupe les plus importantes tendances de la mouvance islamiste, à l'exception de celle des Frères musulmans et de quelques fractions radicales qui commencent alors à émerger. Un très grand nombre d'imams « indépendants », c'est-à-dire non rémunérés par l'État et qui prêchent dans les centaines de mosquées « libres » créées dans les années 1980, se rallient au FIS. Abassi Madani est président/secrétaire général du FIS, Ali Benhadj son porte-parole. Ce sont ces prédicateurs très populaires comme Ali Benhadj et Sahnouni qui draineront des milliers de sympathisants. Très vite, le FIS se développe en parti de masse avec une prépondérance hégémonique qui sur le moment convient à des centaines de milliers de jeunes en quête d'action et de reconnaissance.

« Sa tactique a consisté à confondre systématiquement son existence avec celle de l'islam ; à considérer tous ceux qui le combattent comme les ennemis de cette religion ; à culpabiliser tous ceux qui ne le suivent pas, et à se présenter comme l'unique voie de salut pour l'ensemble des couches de la population. En reprenant à son compte le langage unitaire du mouvement de libération, il tenta d'imposer un discours hégémonique face aux discours moribonds et contradictoires du FLN et de l'État, et à la multitude de partis qui peuplent la nouvelle scène politique algérienne³. »

Une énorme attente s'exprime dans les couches de la société très attachées aux références religieuses pour exprimer les valeurs et principes d'équité et de dignité. Le parti se trouve très vite confronté à un problème considérable d'organisation et de structuration — d'autant plus que, dès le départ, les conceptions diverses se manifestent par rapport à la stratégie à adopter et que les appétits politiques des différents dirigeants les poussent à la surenchère. Cela n'est d'ailleurs pas spécifique au FIS, en cette période de frénésie qui voit émerger des dizaines de partis et d'associations revendiquant un droit de participation. Ce sont les Algériens dans leur globalité qui investissent les rues et qui reconquièrent une parole confisquée pendant trente ans.

Dans une telle ambiance d'exaltation, toutes les dérives sont possibles, et en cette période de désagrégation de l'État et du parti unique et de leur restructuration progressive, la Sécurité militaire n'a aucun mal d'introduire ses éléments dans les nouvelles formations, quand il ne les crée pas de toutes pièces. Une grande partie des soixante partis légalisés en 1989 sont en effet des pures créations de la SM, tandis que dans d'autres elle infiltre ses agents. Ainsi, comme l'explique l'ex-colonel dissident Mohammed Samraoui, ancien responsable de la Sécurité militaire, parmi les membres fondateurs du FIS, déjà, se trouvent quelques-uns qui ont des rapports étroits avec la SM : Saïd Guechi et Ahmed Merani, qui ont d'ailleurs rejoint plus tard le gouvernement, mais aussi Zebda Benazzouz, Bachir Lefkih ou El Hachmi Sahnouni, ont des liens plus ou moins étroits avec les services secrets⁴. Sans parler de ceux qui gravitent autour des dirigeants et dont la fonction est d'influencer ces derniers, de les inciter à des prises de positions et des actions violentes. Ceux-ci verront leur heure sonner à la veille de la grève générale décrétée par le FIS en mai 1991. Mais nous y reviendrons.

³ Mustafa AL-AHNAF, Bernard BOTIVEAU, Franck FREGOSI, *L'Algérie par ses islamistes*, Karthala, Paris, 1991, p. 32.

⁴ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang. Algérie : comment les services secrets ont manipulé les groupes islamistes*, Denoël, Paris, 2003, p. 96.

La nébuleuse islamiste

Entre-temps, toute une nébuleuse d'islamistes radicaux gravite autour du FIS, tantôt le ralliant (lors de manifestations de rue par exemple), tantôt dénonçant ses prises de position et surtout son implication dans le jeu démocratique considéré comme une compromission avec le pouvoir. Appartiennent à cette nébuleuse une multitude de petits groupes de copains, voisins, sans obéissance aucune qui profitent de la présence du FIS pour commettre des actes qui relèvent plutôt de la criminalité, même s'ils prétendent agir pour des raisons religieuses. Et que la plupart des responsables du FIS, par aveuglement ou opportunisme, se gardent bien de dénoncer.

Mais il y a aussi un tout autre genre de groupes, comme ceux qu'on appelle les « Afghans », vétérans algériens de l'Afghanistan qui en fait n'ont pas toujours combattu contre l'armée soviétique, mais qui reviennent en héros avec des conceptions très rigides sur l'application de la loi islamique et qui sont très souvent volontaires pour la lutte armée. Ils sont organisés dans des réseaux informels, sans disposer de structures leur permettant d'agir de manière organisée. Ils essaieront d'ailleurs de s'en doter et certains intégreront le GIA par la suite. Parmi eux, il y a des adeptes du groupe *Al-hijra wa At-takfir* (Exil et Rédemption), qui n'est pas spécifiquement algérien et qui en Algérie ne regroupe pas que de « Afghans » : ceux-là considèrent que toutes les sociétés des pays musulmans sont impies et donc qu'après un exil permettant de renforcer sa foi, ils peuvent revenir et combattre pour que triomphe la parole de Dieu. Cette idéologie va connaître des excès monstrueux dans les années suivantes, allant jusqu'à légitimer les massacres de populations civiles puisqu'elles sont « mécréantes ».

Il y a également des islamistes qui ne s'inscrivent pas du tout dans cette idéologie extrémiste et ultra-minoritaire, directement inspirée du wahhabisme d'origine saoudienne, mais qui combattent ce régime auquel ils n'accordent aucune crédibilité. Ils sont d'avis que le processus démocratique est un leurre, que les militaires ne l'accepteront jamais et qu'il faut se préparer à la lutte armée pour changer de pouvoir. D'ailleurs, ils considéreront que la suite des événements leur a donné raison, ce qui justifiera leur choix de la confrontation armée avec le pouvoir à partir de janvier 1992. Et il y a enfin ceux qui considèrent qu'un système politique basé sur des élections, un Parlement, etc., ne relève pas de la tradition islamique. Pour les plus radicaux d'entre eux, Ali Benhadj est considéré comme un modéré, Abbassi Madani un mou et Mahfoud Nahnah un traître. À diverses occasions, tous ces groupes et toutes ces conceptions et d'autres non mentionnées ici s'entremêlent et côtoient des militants et des responsables du FIS. Certains des anciens « bouyalistes » (ceux qui avaient engagé la lutte armée en 1982, été faits prisonniers puis amnistiés en 1989, nous y reviendrons) faisaient partie de ceux qui restaient en contact avec le FIS tout en se préparant à la clandestinité.

Mais selon les témoignages d'ex-agents de la Sécurité militaire (notamment de l'ex-colonel Samraoui, qui était spécialement chargé de leur surveillance), ces groupes radicaux et extrémistes étaient connus et contrôlables. Or la SM ne les fit pas arrêter quand ils avaient enfreint la loi. Bien au contraire, ses responsables ont utilisé certains d'entre eux pour agir sur le mouvement islamique, l'orienter vers des positions plus radicales et pousser ses adeptes à se préparer à la lutte armée, comme nous le verrons plus loin. Et la direction du FIS est restée sourde aux avertissements des démocrates laïques véritablement opposés au pouvoir, qui les enjoignaient de se démarquer clairement de ces éléments extrémistes.

Les élections communales de 1990 : premier défi pour le FIS

Dès l'adoption de la nouvelle Constitution en février 1989, il est prévu que durant le mandat de Chadli Bendjedid qui s'achève fin 1993, des élections communales, législatives et présidentielles

auront lieu. La première échéance est fixée pour le 12 juin 1990. À cette occasion, le FIS bat tous les records, obtenant plus de 4 millions de voix. Il contrôle 853 assemblées communales (54,25 % des votants) sur les 1 540 et 32 assemblées de wilaya (57,44 % des votants) sur les 48 que compte le pays.

Cette victoire écrasante du FIS a surpris tout le monde et en premier lieu les responsables du FIS eux-mêmes. Complètement pris au dépourvu avec un parti qui n'a pas encore fini de se structurer à l'échelle nationale, qui manque cruellement de cadres administratifs, le voici contraint de gérer des communes et des wilayas. S'ajoute à cela l'adoption d'un nouveau Code communal qui octroie bien moins de prérogatives aux municipalités. D'ailleurs, les maires des communes administrées par le FIS se réunissent mi-novembre 1990 et élaborent une plate-forme de revendications adressée au président de la République dans laquelle ils font état de l'ingérence du pouvoir central dans leurs compétences sur le plan communal et des contraintes qu'ils subissent.

À la base, c'est un engouement exalté qui s'empare des sympathisants et membres du parti. Des initiatives très populaires sont lancées : aides aux démunis, marchés « islamiques » aux prix abordables, attributions de logements et de locaux commerciaux, marches de protestation, aides scolaires et médicales gratuites, expositions sur des sujets multiples, diffusion de littérature islamique, etc. Les habitudes vestimentaires, mais aussi les rapports entre hommes et femmes commencent à changer. L'aspiration à une moralisation de la société s'exprime souvent par des contraintes touchant autant les hommes que les femmes, mais qui sont vécues par de nombreuses femmes comme une violence venant des hommes quand il s'agit par exemple du port du voile dans les quartiers et établissements majoritairement acquis au FIS. La mixité dans divers lieux publics est dénoncée, des débits de boisson sont fermés et parfois attaqués, les spectacles de musique perturbés, etc. Ces actes ne sont pas toujours guidés par des responsables du parti, mais ils ne les dénoncent pas explicitement : « Le FIS mène une action multiforme où les initiatives de base ne sont pas toujours conformes aux vœux de la direction, et où la stratégie des chefs n'est pas toujours transparente pour la majorité des adhérents et des sympathisants⁵. »

Il ne fait aucun doute que certains responsables du FIS ont fait de la surenchère dans leur discours, jouant ainsi un jeu personnel pour le pouvoir. Mais d'autres agissent aussi par conviction, pour gagner les foules, ou pour masquer les dissensions dans le parti autrement plus fondamentales que certaines des exigences du moment. Le but poursuivi est aussi de s'imposer comme un interlocuteur incontournable face à l'État. L'heure est au rapport de forces avec le pouvoir. En mai 1990 par exemple, un conflit éclate dans l'hôpital militaire de Aïn-Naâdja. Des infirmières portant le foulard refusent de l'ôter malgré l'interdiction de l'administration de l'établissement. Le FIS s'en mêle, engageant un bras de fer avec les responsables militaires. Abbassi Madani qualifie la décision de l'administration d'« anticonstitutionnelle et illégale » ; Ali Benhadj déclare de son côté que ceux parmi les membres des services de sécurité « qui adorent Dieu, vont se retourner contre leurs généraux⁶ ».

Lors de la commémoration du 1^{er} novembre 1990, date anniversaire du déclenchement de la lutte de libération contre le colonialisme, Abbassi Madani refuse de se rendre aux festivités officielles auxquelles il a été invité par le président de République. Le 27 novembre de la même année, lors de la visite de la reine Fabiola de Belgique et de son mari le roi Albert, le président de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, M. Bachir Touil, refuse de serrer la main de celle-ci. D'ailleurs, trente maires de la wilaya d'Alger demandent « la fermeture de toute fabrique de boissons alcoolisées, l'interdiction de la consommation de boissons alcoolisées et des poursuites judiciaires contre les consommateurs⁷ ». Les communes gérées par le FIS équipent le bâtiment de la mairie d'enseignes portant la mention « Commune islamique » après avoir ôté l'ancienne devise « Par le

⁵ Mustafa AL-AHNAF et alii, *L'Algérie par ses islamistes*, op. cit., p. 32.

⁶ Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, L'Aube, La Tour d'Aigues, 1994, p. 44-45.

⁷ *Ibid.*, p. 46.

peuple et pour le peuple ». S'ajoutent à cela les impressionnantes manifestations de masses : meetings réunissant jusqu'à cent mille sympathisants, des marches de plusieurs centaines milliers de manifestants pour protester contre le code communal, etc. Ces démonstrations de force inquiètent les responsables de l'État et de l'armée et nombre d'opposants et de fonctionnaires parlent de « dérive » du FIS.

Mouloud Hamrouche, chef du gouvernement de l'époque, ne partage pas cet avis. Questionné dix ans plus tard à ce sujet, il répond :

« Je ne sais pas si on peut parler de dérive... Dans une société bloquée qui subitement est libérée, les gens ont tendance à aller, en exagérant, vers l'ouverture démocratique. Ils abusent de la liberté d'expression dans le ton, les thèmes... Ils sont même excessifs... On a estimé à l'époque que c'était une période nécessaire pour que les gens puissent retrouver leur équilibre. On a empêché les gens de parler pendant trente ans. Évidemment, c'est comme quelqu'un qui retrouve sa voix, il a envie de chanter, de crier, de protester pour se rendre compte réellement qu'il ne rêve plus et qu'il peut effectivement s'exprimer. C'est vrai, il y a des dérives qui sont dues aussi à des erreurs de jeunesse. Il y a eu des erreurs. Il y a eu des excès. Il y a eu aussi des excès dans les réponses aux excès⁸. »

Les violences du FIS

Les plus virulents détracteurs du FIS n'ont cessé de relever les actes violents pour les attribuer systématiquement aux partisans du parti islamiste. Les conseils du général Nezzar ont ainsi ajouté à leur *Mémoire* précité une annexe dans laquelle sont répertoriés des actes violents qui se sont déroulés entre début 1989 et juin 1991. Or ils n'apportent aucune preuve que ces actions ont véritablement été commises à l'initiative du FIS, et ils n'expliquent pas pourquoi elles n'ont pas été sanctionnées au moment où elles se sont déroulées (alors qu'elles seront listées dans le cadre du procès intenté contre les deux leaders du FIS arrêtés fin juin 1991)⁹.

Effectivement, comme nous l'avons déjà relevé, il y a eu de la part d'islamistes des dépassements intolérables contre le pouvoir, leurs adversaires politiques et les libertés individuelles. Mais il est difficile d'en imputer l'unique responsabilité au FIS et à ses cadres. De nombreux observateurs sont d'avis que certaines violences sont le fait de groupes non contrôlés par le FIS. Il peut s'agir de groupes qui veulent en découdre rapidement avec le pouvoir et qui procèdent à des harcèlements incessants, comme dans tout mouvement contestataire. Il faut néanmoins s'interroger sur la responsabilité des dirigeants du parti, qui ont entretenu un « flou rassembleur » en autorisant divers courants à se retrouver au sein du FIS, quitte à jouer aux pompiers lorsque les incidents comme ceux survenus lors de concerts de musique dépassent les protestations pacifiques.

Différents transfuges des services secrets, pour leur part, font état de provocations d'agents de la SM (devenue « Département de renseignement et de sécurité », DRS, en septembre 1990) infiltrés dans la mouvance islamiste dans le but de radicaliser une frange de militants, dont des partisans du FIS, mais aussi de terroriser ses adversaires dans la société civile en proférant en son nom des menaces ou des appels au meurtre, afin de les conforter dans leur opposition au FIS et de les pousser à rallier l'option militaire. L'ex-colonel Mohammed Samraoui, responsable de mars 1990 à juillet 1992 du Service de recherche et d'analyse de la direction du contre-espionnage (DCE, une branche du DRS) et à ce titre bras droit du colonel Smaïl Lamari, explique que pour contrer l'activisme

⁸ Mouloud HAMROUCHE, « Je poursuivrai ce que j'ai laissé en 1991 ».

⁹ Voir à ce sujet la réponse détaillée au *Mémoire* précité du général Nezzar, établi par M^{es} William Bourdon et Antoine Comte, les avocats de Habib Souaïdia lors de son procès contre le général Nezzar : William BOURDON et Antoine COMTE, *Réponse au « Mémoire à Monsieur le procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris »*, <www.algeria-watch.org/pdf/pdf_fr/nezzar_reponse.pdf>, juin 2002, p. 29-30. In Annexe : Documents de base, n° 4-2.

du FIS, le DRS a attisé des conflits en son sein par le biais d'agents infiltrés, mais aussi renforcé les groupes extrémistes pour faire l'amalgame avec le FIS. Ainsi le groupe *El-hidjra oua at-takfir* (Exil et Rédemption), composé en partie de vétérans de l'Afghanistan connus des services secrets, n'a pas été poursuivi ; bien au contraire, il a été infiltré et poussé à des actes de violences. Samraoui rapporte aussi :

« Mes officiers se chargeaient ainsi de la distribution (auprès des journalistes, des associations féministes...) et de l'affichage (dans les mosquées, les cités universitaires de Bouzaréah, Delly-Brahim, les campus des universités de Bab-Ezzouar, la fac centrale...) de tracts et de communiqués signés du FIS, mais rédigés en réalité par... le capitaine Djaafar Khelifati. [...] Le but initialement poursuivi avec ces faux — qui surenchérisaient systématiquement sur les vrais communiqués du FIS, eux-mêmes déjà radicaux — était de provoquer la zizanie chez les dirigeants islamistes, et en particulier de susciter un conflit entre Abbassi Madani et Ali Benhadj, l'un suspectant l'autre de rédiger des communiqués sans concertation préalable. Dès janvier 1991, de nombreux faux communiqués attribués au FIS furent même lus pendant le journal télévisé de 20 heures. Créant la suspicion au sein même des militants du FIS, le DRS a indiscutablement atteint ses buts : les dirigeants du parti islamiste, qui était bien loin de constituer une organisation homogène, ont été incapables de riposter aux manipulations, contribuant à leur corps défendant à crédibiliser l'amalgame entre eux et les radicaux qui, pourtant, les considéraient comme des ennemis¹⁰. »

Comme nous le verrons plus loin, le DRS est allé plus loin encore dans son instrumentalisation des islamistes radicaux, anticipant sur la lutte armée en encourageant la constitution de groupes armés dès 1990.

Si le FIS ne peut donc être rendu responsable de tous les actes de violence commis par des groupuscules ou des agents du DRS, il faut tout de même relever son ambiguïté vis-à-vis de nombreux dépassements et surtout l'absence d'une stratégie permettant et à ses militants et à l'opinion de distinguer entre des actes qu'il tolère ou provoque et ceux qui ne peuvent en aucun cas lui être attribués. Cette opacité va se prolonger au-delà de la période légale de l'existence du FIS, ce qui poussera les journalistes, intellectuels et politiques « éradicateurs » à l'identifier avec les groupes armés que pourtant les responsables du FIS condamneront. Ce qui renforcera la suspicion à l'égard de l'ensemble du mouvement, en particulier en raison des rapports que certains de ces courants entretiendront avec le GIA dans les premières années de son existence.

Le FIS défie le pouvoir dans un jeu biaisé

Les élections législatives sont fixées au 27 juin 1991. Forts de la victoire du FIS aux élections municipales, ses dirigeants se voient déjà prendre le pouvoir. Or le parti n'y est pas préparé. Il y a bien un avant-projet de programme qui date de mars 1989¹¹ mais comment gérer les divergences politiques dans un « front » devenu parti de masse qui n'a que deux ans d'existence ? S'ajoute au manque d'expérience et l'incompétence des cadres amenés à gérer la vie quotidienne des communes la pression d'une partie de la base qui veut un changement de pouvoir radical et rapide et exige des élections présidentielles anticipées, persuadée qu'un président islamiste respectant les préceptes religieux instaurera la Justice.

Le gouvernement de Mouloud Hamrouche, prévoyant un nouveau raz-de-marée du FIS, décide de promulguer une nouvelle loi électorale. Le vote doit se faire au scrutin uninominal à deux

¹⁰ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 66.

¹¹ Voir Documents de base n° 2-1.

tours. C'est le tollé dans les partis d'opposition qui critiquent cette nouvelle loi. Certains exigent des élections présidentielles¹².

Trois mois avant la tenue des élections, huit petits partis lancent l'idée d'une grève générale pour protester contre les conditions du vote élaborées par le gouvernement. Le ministre de l'Intérieur, Mohammed Salah Mohammedi, semble appréhender une manipulation quand il déclare : « Il y a un crime grave qui se prépare contre la démocratie » ; et il met en garde contre une « solution chilienne¹³ ». Les propos sont à peine voilés et sous-entendent que ces petits partis obéissent à des consignes émanant de cercles militaires qui s'opposent au processus démocratique.

Ces partis, qu'en réalité rien ne rassemble, en resteront à la menace, tandis que le FIS, qui ne fait pas partie de cette coalition, reprend cette idée de grève générale alors même qu'elle ne fait pas l'unanimité au sein du parti. Ses responsables ne semblent pas pressentir les « bruits de bottes » qui se préparent. Bien au contraire, le FIS se lance dans une confrontation avec le gouvernement et le FLN alors qu'il n'a pas encore annoncé officiellement sa participation au scrutin.

Les différentes visites du chef du gouvernement dans l'intérieur du pays, au mois d'avril 1991, sont boycottées par les élus du FIS, ses dirigeants s'en prennent aux députés de l'Assemblée nationale qui discutent encore de la loi électorale, les accusant de « haute trahison ». Le FIS veut maintenir le scrutin de liste à un tour et proteste contre la limitation du vote par procuration. Finalement, Abbassi Madani exige les élections présidentielles anticipées et menace de plus en plus fortement de recourir à la grève générale. Différents acteurs politiques tentent de raisonner Abbassi Madani et de le mettre en garde contre la manipulation, lui envoient des émissaires lui conseillant de ne pas recourir à la grève, car cela ne ferait que renforcer le complot que préparent les chefs du DRS. Mais Abbassi ne les écoute pas, convaincu d'être en position de force et de pouvoir imposer ses exigences.

Pendant ce temps, Ali Benhadj et El Hachemi Sahnouni partent en campagne avec des conceptions encore plus radicales et des propos plus virulents. Ils promettent d'instaurer la *chari'a*, la loi islamique, de suspendre la Constitution en vigueur, d'interdire les partis laïcs et communistes et de déposer le président de la République¹⁴. Le paradoxe est que le pouvoir algérien avait lui-même, au nom d'une interprétation traditionaliste des préceptes islamiques, adopté en 1984 un code de la famille inspiré de la *chari'a* ; et qu'à partir de janvier 1992, il mettra en œuvre très précisément les mesures revendiquées... par certains islamistes en 1991 : la Constitution a été suspendue pendant plus de trois ans, le président a été « démissionné » et les partis d'opposition quasiment interdits d'action par ceux-là mêmes qui ont procédé à un coup d'État en prétendant vouloir « sauver la démocratie ».

Si certains dirigeants du FIS se voient déjà à la tête d'une République islamique, la surenchère de propos excessifs et de promesses irréalistes sert surtout à la consommation intérieure. Comme nous l'avons déjà remarqué, le but poursuivi est de répondre, sur un mode populiste, aux attentes plus en plus impatientes de milliers de jeunes, mais c'est aussi une sorte de fuite en avant pour ne pas avoir à gérer les dissensions internes qui se multiplient. Abbassi Madani et ses adeptes pensent ainsi pouvoir éviter l'éclatement du FIS, peut-être même son implosion, en annonçant la grève générale pour le 25 mai 1991.

« Le ton monte de tous les côtés et surtout au sein du FIS, où les divergences entre tendances s'amplifient. Les uns pensent que la gestion des communes est déjà une responsabilité énorme, d'autres qu'il faut des élections présidentielles anticipées parce que les lois existantes imposent des contraintes

¹² Voir pour plus de détails, William BOURDON et Antoine COMTE, *Réponse au « Mémoire... »*, op. cit., p. 32.

¹³ Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 127.

¹⁴ D'après AFP, cité par Abed CHAREF, *ibid.*, p. 130.

qui ne permettent pas une conception alternative, qu'en fait les jeux sont pipés et le parti pris au piège¹⁵. »

Pipés, les jeux le sont, parce que le véritable pouvoir militaire a lui aussi de son côté un intérêt à voir le FIS s'engager dans une situation qui se révélera être un piège. Des tractations entre les dirigeants du FIS et le chef du DRS, le général Mohamed Médiène, sont en cours, parfois en présence du chef du gouvernement Mouloud Hamrouche, dès le mois de mars 1991. Elles tournent autour du découpage électoral, mais aussi de la composition du futur Parlement et de la répartition des ministères. « Il s'agissait évidemment d'un bluff de la part des responsables du DRS, qui cherchaient à savoir jusqu'à quel point les chefs du FIS pouvaient faire des concessions, et surtout à gagner du temps pour préparer les forces de sécurité à la répression et pour mobiliser la "société civile" au sein d'un "front anti-intégriste"¹⁶. »

Les « bruits de bottes »

Après la victoire écrasante du FIS aux élections communales, la sonnette d'alarme est déclenchée dans les états-majors de l'armée. Il n'est pas question de laisser le FIS dicter le cours des événements. Car s'il accède au pouvoir, c'est le pouvoir des militaires qui est menacé. Or ceux-ci ne l'ont jamais abandonné. D'ailleurs, les futurs putschistes commencent à placer leurs hommes aux postes-clés et mettent en œuvre un plan élaboré sous l'impulsion du général Nezzar dès décembre 1990. Les hommes forts du moment sont :

- le général Khaled Nezzar, ministre de la Défense ;
- le général Abdelmalek Guenaïzia, chef d'état-major ;
- le général Mohamed Lamari, commandant des forces terrestres ;
- le général Mohamed Touati, conseiller auprès du ministre de la Défense et chef du Département des opérations à l'état-major ;
- le général Benabbès Ghezaïel, commandant de la gendarmerie ;
- le général Mohamed Médiène, responsable des services de sécurité de l'Armée ;
- le colonel A. Djenouhat, chef de la 1^{re} région militaire (Algérois et centre) ;
- le colonel Tayeb Derradji, chef de la 3^e région militaire (Est) ;
- sans oublier le plus important de tous, le général Larbi Belkheir, qui est depuis des années secrétaire général de la Présidence et qui au moment de la gestion des élections législatives reportées à décembre 1991, deviendra ministre de l'Intérieur.

Cette poignée de généraux qui contrôle progressivement le pays manie simultanément la carotte et le bâton, puisque tout en négociant avec le FIS la gestion du pouvoir, ils orchestrent par le biais de journaux qu'ils contrôlent une campagne de diabolisation de celui-ci. Mais bien plus grave, ils actionnent les éléments du DRS infiltrés dans le parti islamiste pour renforcer les dissensions et pousser le FIS ou au moins une frange de celui-ci à une confrontation armée avec les militaires. Ces agents infiltrés exacerbent les divisions internes. Ainsi, l'officier du DRS Ali Nassim Bouazza (actuellement consul en France) avait infiltré le FIS et était devenu un proche de Abbassi Madani¹⁷. Il a fait partie de ceux qui, sur ordre de Mohamed Médiène, chef du DRS, l'ont poussé à la grève générale et incité à l'action violente. Cela est confirmé par Ahmed Merrani, lui même collaborateur du

¹⁵ William BOURDON et Antoine COMTE, *Réponse au « Mémoire... »*, op. cit., p. 33.

¹⁶ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 105.

¹⁷ *Ibid.*, p. 96.

DRS, qui a fait partie des membres fondateurs du FIS, responsable de la commission des affaires sociales du parti avant de s'opposer à la grève qu'il dénoncera publiquement avec d'autres responsables. Lors d'une interview, il expliquera :

« Le cheikh Abbassi, explique Ahmed Merrani, le système l'a fait tomber dans un piège qu'il lui a tendu avec habileté ainsi qu'au FIS. [...] L'explosion du parti ne pouvait venir de l'extérieur, c'est pour cela que le régime s'est arrangé pour qu'une implosion se produise de l'intérieur et par des membres du FIS. Cela immédiatement après la victoire politique du FIS aux lendemains des élections locales du 12 juin [1990]. À ce moment-là, le FIS a été infiltré par une armée d'agents de la Sécurité militaire. La mission de ceux-ci ayant été de s'introduire tout au moins à la base du FIS, puis, dès que certains d'entre eux arrivent à obtenir la confiance de la direction, de s'introduire dans tous les appareils sensibles et à tous les niveaux qui composent le FIS...

« Et parmi ceux qui ont bien fait leur travail et ont emmené le FIS à la catastrophe, il y a un individu dénommé commandant Bouazza qui avait prétendu avoir démissionné des services secrets et qui avait manifesté son intention de coopérer avec Abbassi Madani en lui fournissant toutes les informations pouvant lui servir dans la stratégie du FIS pour la réalisation d'un État islamique. Tout comme cette personne était le trait d'union entre Abbassi Madani et la Présidence et d'autres membres de l'armée. Bouazza a convaincu Abbassi Madani de la nécessité d'aller jusqu'au bout de la grève politique du fait des garanties données par différentes personnalités militaires influentes qui sympathiseraient avec le programme du FIS. Cette même personne – ajoute Merrani – informait la Présidence de tout ce qui se passait au sein du *majless-ech-choura* et de tous les détails concernant la planification et les manœuvres du FIS. Aux côtés de cette personne se trouvaient quelques personnalités militaires et d'autres politiques du FLN et d'autres partis qui conseillèrent Abbassi Madani à propos de la grève politique en l'assurant de leur soutien tactique, matériel et politique¹⁸. »

Durant son audition devant le tribunal le 9 novembre 1991, lors du procès des dirigeants du FIS, Ali Nassim Bouazza est présenté comme capitaine (alors qu'il prétend avoir été radié en 1978 de l'armée avec le grade de lieutenant). Il rapporte avoir joué, pendant le déroulement de la grève, le rôle d'intermédiaire entre le chef du contre-espionnage Smaïn Lamari, le chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche, et les dirigeants du FIS et avoir été présent lors de leurs deux rencontres. Bouazza s'explique : « J'ai choisi cette mission après que les autorités sécuritaires ainsi que l'ancien gouvernement me l'ont demandé, et la direction du FIS. » Lors de la seconde rencontre, alors que la discussion tournait autour du non recours à la violence au cours de la grève et de l'occupation de quatre places publiques à Alger, Bouazza estime que les participants ne se sont pas entendus.

Le colonel Smaïn aurait dit à Abbassi Madani « qu'il lui faudrait arrêter le grève pour diverses raisons, entre autres son échec, l'apparition de comportements irréguliers. Il a donné quelques indications chiffrées sur l'échec de la grève et demandé que l'occasion ne doit pas être donnée aux aventuriers d'utiliser la grève pour s'opposer aux forces de sécurité, obligeant l'armée à intervenir pour imposer l'ordre¹⁹ ». N'est-il pas surprenant que cet individu ait ses entrées jusqu'au centre du pouvoir ? Il affirme aussi avoir arrangé une rencontre entre Abbassi Madani et le ministre de la Défense, le général Khaled Nezzar, qui n'eut finalement pas lieu. Lors de son audition le 29 janvier 1992 dans le cadre du même procès, l'ancien chef du gouvernement Mouloud Hamrouche confirme que les rencontres avec les dirigeants du FIS « ont eu lieu [...] par l'intermédiaire des services de la Sécurité et aucun autre intermédiaire. Je vise principalement la personne que vous indiquez être Bouazza Ali Nassim²⁰ ».

Les manipulations ne cesseront pas, de l'intérieur du parti par le biais de membres qui tenteront de pousser le mouvement vers la violence ou provoqueront des conflits insurmontables, et de

¹⁸ H'mida EL AYACHI, *Al islamiyoun el djaza'iriyoun baïna as-sulta wa ar-rassass* [Les islamistes algériens : entre le pouvoir et les balles], Alger, 1992, p. 309.

¹⁹ Procès-verbal d'audition de Ali Nassim Bouazza du 9 novembre 1991.

²⁰ Procès-verbal d'audition de Mouloud Hamrouche du 29 janvier 1992.

l'extérieur, par la multiplication des provocations : faux tracts du FIS distribués ou affichés, groupes non identifiés commettants des actes de violences, etc.

Un opuscule appelant à la désobéissance civile (définie par son auteur comme « intermédiaire entre l'action politique et l'action armée »), rédigé en février 1991 par Saïd Makhloufi, journaliste à *El-Mounkidh*, un journal du FIS, est diffusé par des agents du DRS infiltrés dans le parti. En fait, ce texte, qui n'a pas reçu l'aval de Abbassi Madani, est très peu distribué, mais il servira de prétexte pour la criminalisation des grévistes. Pourtant les deux communiqués diffusés le 23 mai 1991 par le FIS annonçant la grève générale pour le 25 mai exhortent les participants à ne pas recourir à la violence et de ne pas se laisser provoquer. Le FIS se démarque par avance de tout acte de sabotage et de vandalisme²¹.

Au moment de cette grève, il apparaît que les dirigeants du FIS, divisés, n'ont pas élaboré une stratégie claire, ni vis-à-vis du pouvoir ni vis-à-vis de leurs militants. Ils oscillent sans cesse entre menaces de rébellion et apaisement, tout en menant des négociations secrètes avec le pouvoir, tandis que du côté de leurs sympathisants, ils lancent des appels au calme tout en les entraînant dans les défis lancés aux responsables de l'État. D'où, pendant la grève générale, des contradictions flagrantes et des erreurs d'appréciation fatales.

Alors que celle-ci n'est dans ses premiers jours que faiblement suivie et se déroule dans une ambiance plutôt sereine, les responsables du FIS négocient donc avec le gouvernement (en présence de l'adjoint du chef du DRS, Smaïl Lamari), dès le cinquième jour de la grève, un arrangement qui autorise leurs militants à occuper quatre places de la capitale. Car, bien que le mouvement se soit amplifié, il n'est pas du tout généralisé. Tandis que certains cadres du FIS se désolidarisent, d'autres expriment en public leur rejet, et entre les deux leaders la tension monte. Ceux-ci, acculés et prétendant afficher le succès de leur action, versent dans la surenchère dans les propos et les actes. Les coups de force contre les non-grévistes pour les pousser à rejoindre le mouvement se multiplient : qu'il s'agisse de la fermeture de marchés, d'abattoirs, d'universités, de pressions sur les commerçants, il faut coûte que coûte montrer que le FIS, c'est le peuple et que le peuple est en grève. Les premières escarmouches plus sérieuses avec les forces de sécurité ont lieu le 29 mai. La tension monte. Pour les dirigeants du FIS, c'est le gouvernement qui est l'adversaire principal, alors que depuis quelques jours déjà, l'armée se rapproche des villes.

Tandis que les militaires se préparent à charger les manifestants, les médias anticipent une confrontation entre le FIS et le pouvoir. Dès la troisième nuit, les unités de police sont renforcées, puis ce sont les premiers grévistes qui sont licenciés. Le climat devient très tendu et les responsables du FIS multiplient les appels au calme. Entre-temps, le nombre de manifestants a sensiblement augmenté. Finalement, le 2 juin, Abbassi Madani parle à Alger devant une foule nombreuse : il explique qu'il a appris que, le 1^{er} juin, les places auraient du être investies par les militaires, mais que le chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche aurait refusé et préféré démissionner.

Pour les chefs de l'armée et du DRS, la « récréation démocratique » touche à sa fin. Le commandement ne perd pas son temps et s'engage dans une stratégie particulièrement machiavélique. En fait, il fait d'une pierre deux coups : il utilise le FIS et sa grève pour se débarrasser du gouvernement des « réformateurs », devenu trop dangereux pour les intérêts des barons militaires et de leurs clients, et il instrumentalise le gouvernement en lui faisant endosser la responsabilité d'une répression qui affaiblira fortement le parti islamiste.

Comme le rapportent de nombreux observateurs, dès le 2 juin, peut-être même avant, le scénario concocté par le commandement militaire est mis en œuvre. Le général Nezzar, ministre de la Défense, insiste auprès des politiques dès le 2 juin pour instaurer l'état de siège. Dans la nuit du 3 au 4 juin, les places occupées par les manifestants sont assaillies à coup de gaz, de balles et de canons à eau. Des dizaines de personnes seront tuées, des centaines blessées. L'état de siège est ins-

²¹ *Le FIS du peuple. Politique, droit et prison en Algérie*, <www.fisweb.org>, 2003, p. 343 et 344.

tauré pour le 5 juin à partir de 00 heures, les élections législatives sont reportées, l'armée est à nouveau dans la ville. Dans les semaines qui suivront, les deux principaux dirigeants du FIS seront arrêtés, et des milliers de militants seront déportés dans des camps de détention situés au sud du pays.

Ce qu'il faut retenir de cet épisode sanglant par rapport à la question qui nous préoccupe ici, c'est que les dirigeants du FIS ont fait preuve d'une certaine crédulité en jouant la carte des masses et en se plaçant dans un rapport de forces avec le pouvoir militaire : ils ne se sont pas rendu compte qu'en réalité, ils étaient induits en erreur et poussés, au moyen de la grève, à une confrontation avec l'armée. Les décideurs militaires, quant à eux, ont tout fait pour radicaliser le mouvement et justifier ainsi une répression brutale.

De très nombreux témoignages ont ainsi attesté que, pendant la grève, circulaient des voitures banalisées d'où ont été tirés des coups de feu sur les manifestants et les forces de l'ordre pour les monter les uns contre les autres. Mais aussi que des groupes radicaux – comme *El-Hijra wa At-takfir* – firent leur apparition avec des bâtons au sein des attroupements des grévistes, prêts à la casse, bien que les responsables du parti tentaient de les en éloigner.

Mais cette expérience ne semble pas avoir servi de leçon aux dirigeants du FIS, puisqu'après la démission officielle du gouvernement Hamrouche le 4 juin, ceux-ci ne voudront toujours pas comprendre que ce sont les militaires qui ont pris entièrement la situation en main. Et ils engageront à nouveau des pourparlers voués à l'échec.

Le FIS tombe dans un second piège

Après la démission de Hamrouche, c'est le ministre des Affaires étrangères Sid Ahmed Ghozali qui est nommé par le commandement militaire chef d'un gouvernement qu'il constituera officiellement le 18 juin 1991. Dès le 7 juin, Ghozali a une entrevue avec Abbassi Madani et Ali Benhadj, durant laquelle, d'après les deux dirigeants du FIS, ils auraient convenu qu'ils annonceraient l'arrêt officiel de la grève et en contrepartie, ils auraient obtenu la garantie que des élections présidentielles anticipées se tiendraient, que les élections législatives seraient reportées mais se dérouleraient dans de bonnes conditions, que les grévistes licenciés réintégreraient leurs postes, etc.²². Louisa Hanoune, porte-parole du Parti des travailleurs, qui a rencontré le chef du gouvernement le même jour, rapporte qu'il lui a fait part de ses discussions avec Abbassi Madani, reçu avec une délégation du FIS. « Il [Sid Ahmed Ghozali] considère déplorable le fait que le sang ait coulé, il désapprouve l'intervention de l'armée et il juge fondées les revendications du FIS pour une nouvelle loi électorale et des élections présidentielles anticipées²³. » Elle conclut que le chef du gouvernement, en définitive, réhabiliterait la grève du FIS.

Effectivement, les dirigeants du FIS sont satisfaits. La démission de Hamrouche est considérée comme une victoire, d'autant plus qu'il semble y avoir entente avec son successeur. Dans ses conférences de presse, Abbassi Madani, comme d'habitude, souffle le chaud et le froid. Il se place en adversaire égal au pouvoir, avec qui il aurait passé un arrangement (notamment un échange de prisonniers et évidemment la promesse d'élections présidentielles anticipées en échange de l'arrêt de grève) : « Nous avons reçu des promesses fermes du nouveau gouvernement. Mais si elles ne sont pas tenues, nous reviendrons²⁴. »

Tandis que ces promesses sont faites au FIS (et à d'autres partis) et que ce dernier annonce la fin de la grève, la répression s'abat sur le parti, ses structures et ses partisans. Alors que tout le

²² *Le FIS du peuple. Politique, droit et prison en Algérie, op. cit.* p. 88.

²³ Louisa HANOUNE, *Une autre voix pour l'Algérie. Entretiens avec Ghania Mouffok*, La Découverte, Paris, 1996, p. 173.

²⁴ Amine TAOUTI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, L'Harmattan, Paris, 1995, p. 62.

monde s'attendait à une détente, le commandement militaire durcit même le ton en publiant des communiqués le 12 et 14 juin qui annoncent une offensive. Il la justifie par « l'existence de groupes armés qui tiraient sur la foule et les forces de l'ordre de façon à entraîner la répression²⁵ », alors qu'il s'agit justement de ces voitures banalisées qui entrent et sortent de casernes et commissariats tirant et sur les manifestants et sur les forces de l'ordre pour les monter les uns contre les autres. Du 15 au 18 juin, c'est tout l'appareil du FIS qui est démantelé, 469 cadres et activistes sont arrêtés. Le 10 juillet sont ouverts des centres de sûreté, où des personnes arrêtées administrativement seront internées.

Le FIS est traqué, des mosquées et locaux sont perquisitionnés ; les forces de l'ordre y trouvent bien quelques armes et des cocktails Molotov, mais rien qui soit véritablement en mesure de menacer un appareil de sécurité étatique. La presse éradicatrice est de plus en plus virulente, des accusations de soutien à la « création d'une organisation armée, à partir de la France » sont dirigées contre Ali Benhadj, qui dément. Mais ces harcèlements incessants font qu'il affirme dans une conférence de presse que « l'Islam autorise les musulmans à détenir des armes et à les utiliser pour combattre leurs ennemis », comme il aurait demandé à des militants de « stocker toute arme qu'ils trouveraient, kalachnikov ou explosif »²⁶.

Les dirigeants du FIS sentent que la situation leur échappe : en fait, ils ont été pris au piège du commandement de l'armée par l'intermédiaire de Sid Ahmed Ghozali. L'armée verse dans la provocation, puisque c'est à ce moment sensible qu'elle décide de faire remettre la devise républicaine (« par le peuple et pour le peuple ») sur les bâtiments des mairies – réponse tardive à la première provocation des nouveaux élus islamistes, qui avaient décidé illégalement un an plus tôt de la remplacer par des banderoles indiquant une mairie islamique (« baladiya islamiya », commune islamique) –, ce qui va entraîner des affrontements avec des militants du FIS. Des groupes non identifiés attaquent les forces de l'ordre durant la nuit. Les responsables du FIS s'en distancient, mais menacent aussi : « Si l'armée ne rentre pas dans les casernes, le FIS aura le droit d'appeler au *djihad*²⁷. » S'ajoutent à cela les difficultés provenant de l'intérieur du parti. Le 25 juin, trois des leaders du FIS Ahmed Merrani, Bachir Lefkih, El Hachemi Sahnouni s'expriment en public pour dénoncer l'« aventurisme » de Abbassi Madani et Ali Benhadj, accusés de semer « la discorde (*fitna*) entre les Algériens »²⁸.

Puis, le 30 juin 1991, c'est au tour des deux dirigeants et de tous les membres du comité de suivi de la grève d'être arrêtés. Officiellement en raison des groupes armés qui troublent l'ordre et commettent des attentats – alors que, selon tous les observateurs de l'époque, le FIS n'a pas de groupes armés sous son commandement. Ceux, peu nombreux au demeurant, qui agissent sont soit des groupes islamistes « autonomes », soit des groupes manipulés par le DRS.

Le soulèvement, appréhendé après l'arrestation des deux dirigeants du FIS et de près de 3 000 de ses partisans, n'a pas lieu ; au contraire, les cadres restés en liberté appellent sans cesse les sympathisants au calme. Cependant les rescapés de la répression sont de plus en plus acculés et doivent resserrer les rangs de ce qui reste du parti. Ils sentent bien que le pouvoir veut les pousser à la révolte pour pouvoir frapper définitivement le FIS. Mohamed Saïd, le chef de file de la *jaz'ara* aux ambitions de dirigeant, dit pendant un prêche : « Nous sommes pour le dialogue, mais si le pouvoir persiste dans son attitude agressive, nous appellerons au *djihad*, et le pouvoir en assumera l'entière responsabilité²⁹. » Dans une conférence de presse le 7 juillet, il ajoute : « Il ne peut y avoir de paix civile sans le FIS. Nous avons dans nos mains une grenade dégoupillée. Si les exigences du FIS ne

²⁵ Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 169.

²⁶ *Ibid.*, p. 170-171.

²⁷ *Ibid.*, p. 172.

²⁸ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 112.

²⁹ Cité par Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 173.

sont pas satisfaites, la grenade risque de nous tomber des mains³⁰. » Au cours de cette conférence de presse, Mohamed Saïd est arrêté.

Pour l'anecdote, c'est au moment où les centres d'internement sont instaurés qu'un ministère des Droits de l'homme voit le jour, dont le responsable, Ali Haroun, s'empresse de justifier la création de ces centres et l'emprisonnement de milliers d'hommes.

Le FIS se prépare pour les élections législatives

À partir de juillet 1991 et jusqu'aux élections en décembre, les militaires mettent en place un dispositif qui leur permet de gérer la situation. Des changements ont lieu au niveau de la direction de la police, mais le plus important c'est la nomination le 18 octobre 1991 du général Larbi Belkheir comme ministre de l'Intérieur, poste clé dans la gestion des élections et de la répression qui suivra l'interruption du processus électoral.

La plupart des dirigeants arrêtés et emprisonnés, le FIS se retrouve sans direction. Il a du mal à s'imposer sur la scène publique, si ce n'est pour dénoncer la répression. Il faut attendre la levée de l'état de siège, fin septembre, et les libérations de détenus pour que le FIS reprenne quelque peu ses activités. Les élections législatives sont reportées à fin décembre 1991. On ne sait pas encore si le FIS y participera, ni d'ailleurs s'il sera autorisé à le faire. Alors que le pouvoir semble vouloir enrayer les activités des islamistes, leur interdire tout cadre d'expression (suspension de deux de leurs publications, *El-Mouunkidh* et *El-Forkane*, le 15 août 1991) ou du moins le réduire sensiblement, il est autorisé à se restructurer. Pourtant le bras de fer entre le parti et le pouvoir ne cessera pas pour autant.

C'est Abdelkader Hachani, jeune cadre compétent, membre du *majless ech-choura* du FIS, qui va prendre en main ce qui reste du parti. À l'issue d'un congrès le 25 et 26 juillet, est désignée une nouvelle direction composée de 27 de ses anciens membres (dont un grand nombre sont détenus), des chefs des bureaux exécutifs (48 nouveaux membres), deux membres de chaque bureau désignés par leurs pairs (96 nouveaux membres) et des personnalités connues pour leur attachement au FIS (comme Mohamed Saïd, qui a joué un rôle prépondérant depuis l'arrestation des deux chefs avant d'être arrêté lui-même début juillet). Ce sont les adeptes de la *jaz'ara* qui se sont imposés, tandis que d'autres ont quitté le parti ou en sont exclus pour raison d'acointances avec le DRS (mais cette raison n'est pas rendue publique) : les « dissidents » sont El-Hachemi Sahnouni, Benazouz Zebda, Ahmed Merrani, Bachir Fekih et Saïd Ghechi, qui avaient publiquement dénoncé les dirigeants du FIS à la suite de la grève. Est aussi exclu Saïd Makhloufi, auteur de l'opuscule sur la désobéissance civile.

Mais quelques-uns de ces dissidents tentent de reprendre en main le FIS en critiquant Hachani et ses hommes, qui refusent de participer aux rencontres organisées par le gouvernement avec les partis. Hachani et quelques cadres qui le secondent sont les successeurs mandatés par les *chouyoukh* (les deux dirigeants du FIS, Abbassi Madani et Ali Benhadj) et n'ont finalement pas de mal à s'imposer au sein du parti. Ils annoncent début septembre qu'ils ne participeront aux élections que si les dirigeants emprisonnés sont libérés, tout en mettant en garde le pouvoir face à une situation qui pourrait dégénérer si l'état des prisonniers qui poursuivent une grève de la faim empirait. Les familles de détenus entament elles aussi une grève de la faim pour les soutenir et le FIS obtient le soutien à son appel à la libération des dirigeants de quelques grandes personnalités algériennes, dont des anciens du régime algérien comme Abdelhamid Brahimy ou Ahmed Taleb Ibrahimy, ou encore Benyoucef Benkhedda, une figure de la lutte de libération³¹.

³⁰ *Ibid.*, p. 174.

³¹ *Ibid.*, p. 216

Abdelkader Hachani est arrêté le 27 septembre 1991, deux jours avant la levée de l'état de siège, tandis que les autres cadres sont progressivement relâchés, notamment Mohammed Saïd, qui joue un rôle important durant l'absence de Hachani. Le FIS est autorisé à organiser une marche à l'occasion du 1^{er} novembre, anniversaire du déclenchement de la lutte de libération. Avec le soutien des pouvoirs publics, des centaines de milliers de partisans du FIS se rendront à Alger pour se rassembler. Mais jusque-là, le FIS n'a toujours pas annoncé sa participation aux élections, alors même qu'il a déposé les dossiers de candidatures dans les délais prescrits. La décision de participer aux élections n'est pas simple à prendre, puisqu'elle signifie dans le cas positif cautionner ce pouvoir qui avait durement frappé le parti, tandis qu'un boycottage peut être interprété comme un rejet du jeu démocratique et de surcroît donner raison à ceux au sein de la mouvance islamiste qui préconisent une prise de pouvoir par la force.

Du côté des décideurs, tout a été fait pour pousser le FIS à participer aux élections. M. Ali Haroun, ministre chargé des Droits de l'homme, proche de la hiérarchie militaire, rend visite à Hachani en prison pour l'en convaincre. Ce dernier s'en remet au *majless ech-choura*. Mohamed Saïd est libéré fin novembre pour conforter cette tendance au sein du FIS.

Il semble que deux stratégies sur le traitement du dossier du FIS se soient confrontées pour en définitive se compléter : la répression et la récupération. « En outre, vu la manière dont on s'y est pris, le FIS a été programmé pour la victoire et non pour la défaite. Au bord de l'implosion après juin, rien n'aurait été plus facile que de l'achever alors, au lieu de lui permettre de se réorganiser³². »

Puisque le doublement du parti avait échoué, il fallait pousser le FIS aux élections pour pouvoir s'en débarrasser plus tard. Mais avant cela, son caractère violent et ses connivences avec des groupes radicaux devaient être mis en évidence. L'attaque de la caserne de Guemmar doit en livrer la preuve.

Le 29 novembre 1991, à moins d'un mois de l'échéance, un groupe armé attaque une caserne à Guemmar. Trois soldats sont tués et les assaillants volent des armes. Le lendemain, le général Khaled Nezzar se rend sur place et annonce que « les auteurs de cette attaque sont liés indirectement au FIS³³ ». Le FIS dément tout de suite. Hachani sent qu'un complot est en préparation, il reconnaît même qu'il peut y avoir des responsabilités individuelles de personnes liées au FIS mais qu'en aucun cas, cet attentat n'a été organisé par le FIS. Sans que cette affaire ait été élucidée, car là aussi aucune enquête indépendante ne sera engagée, des militaires ayant été sur les lieux après l'attaque sont persuadés que les services spéciaux ont commandité cette action : il ne s'agissait là que d'un prétexte pour montrer à l'opinion publique nationale et internationale que le FIS recourait à la violence avant la tenue des élections³⁴.

Ce n'est que le 14 décembre que le FIS annonce sa participation aux élections. Un grand meeting et une conférence de presse marquent cette décision. Hachani y dénonce clairement l'intervention de l'armée dans les événements de mai-juin, les difficultés du parti en raison des arrestations, mais aussi les obstacles posés par le pouvoir, comme le fait que près d'un million de cartes d'électeur n'aient pas été délivrées à leurs destinataires³⁵.

³² Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, op. cit., p. 96.

³³ *Ibid.*, p. 110.

³⁴ Pour plus de détails sur l'attaque de la caserne de Guemmar, voir le témoignage du capitaine Ahmed Chouchane, qui s'est rendu sur les lieux, <www.algeria-watch.org/farticle/nezzar_souaidia/chouchen_temoigna.htm>.

³⁵ Après le premier tour, cet argument des cartes non distribuées sera étonnamment repris par les adversaires du FIS, pour « prouver » qu'il aurait manipulé les résultats ; or la délivrance des cartes d'électeur ne relève pas des municipalités, alors majoritairement contrôlées par le FIS, mais du ministère de l'Intérieur, qui était à l'époque dirigé par le général Larbi Belkheir.

Ce qui est pourtant surprenant, c'est qu'au moment où le FIS est le plus faible, les décideurs militaires font tout pour le remettre en course, le pousser à participer aux élections, et organiser sa victoire. Abed Charef, journaliste chroniqueur de cette période cruciale de l'histoire de l'Algérie, conclut :

« Mais juin n'a fait que reporter l'alternative démocratique, qui risquait de revenir en force à l'occasion des élections législatives de décembre. Cette fois-ci, c'est un dispositif plus complexe qui est mis en place : organiser délibérément la victoire du FIS, en sachant que l'armée va réagir de manière mécanique à une telle éventualité. Peu d'analystes envisageaient sérieusement une prise de pouvoir du FIS sans que l'armée intervienne³⁶. »

« Car ici, le doute ne semble guère permis : avec l'ensemble de ces faits, il est possible de dire que la victoire du FIS a été sciemment planifiée, organisée, pour mettre le pays devant une terrible alternative : choisir entre le système en place et le FIS. C'était l'ultime, la vraie bipolarisation³⁷. »

Où en est le FIS après l'interruption des élections ?

Malgré les énormes difficultés que le FIS doit surmonter en raison de la répression qui s'était abattue sur lui après la grève et des tergiversations quant à sa participation aux élections législatives, il remporte 188 sièges de députés sur 430 dès le premier tour qui s'est déroulé le 26 décembre 1991. Le second tour est prévu pour le 16 janvier 1992. Il n'aura jamais lieu, le Président de la République Chadli Bendjedid, acculé par les décideurs militaires, est contraint de dissoudre l'assemblée et de démissionner le 11 janvier 1992 de son poste. L'armée prend quasi-directement le pouvoir puisque c'est le Haut Conseil de Sécurité, composé de six membres dont trois militaires, qui dictera la conduite à suivre. Y sont représentés le ministre de l'Intérieur Larbi Belkheir, celui de la Défense Khaled Nezzar et le chef d'état-major, Abdelmalek Guenaïzia, tous trois généraux-majors. Les multiples institutions civiles qui verront le jour à la suite du coup d'État sont de fait illégales et anticonstitutionnelles.

Le FIS n'est pas vraiment préparé à cette situation et les protestations sont encore relativement faibles en ce mois de janvier. Au contraire, la direction du FIS fait tout pour que la situation ne dérape pas, et multiplie les appels au calme :

« Le FIS est déterminé à épuiser toutes les voies possibles pour sauver le pays de tout dérapage pouvant émaner des affrontements entre les gants et les fils de la nation et ce, en dépit des mauvaises intentions de la junte au pouvoir dissimulée derrière le "conseil de régence" dénommé Haut Conseil d'État³⁸ qui a humilié les citoyens par ses pratiques similaires à celles des parachutistes du colonialisme³⁹. »

Par contre, le pouvoir, au lieu d'employer tous les moyens pour apaiser les mécontentements de rue face à ce putsch qui ne dit pas son nom, prend des mesures qui suscitent des protestations plus virulentes. Le 20 janvier, le commandement militaire fait promulguer une loi interdisant les rassemblements autour des mosquées, ce qui est une provocation, sachant que tous les vendredis les trottoirs aux abords des lieux de prière sont bloqués par les fidèles qui ne peuvent plus entrer dans les bâtisses. En application de cette loi, les quartiers des mosquées cotées sont encerclés par des policiers et des unités anti-émeutes, matraques et bombes de gaz lacrymogène au poing. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là et sur tout le territoire que les protestations de masse commencent. Auparavant, il y avait bien eu quelques attentats et échauffourées mais vue la gravité de la situation, ils étaient plutôt rares. Le souvenir de la répression d'octobre 1988 y est certainement pour beaucoup.

³⁶ Abed CHAREF, *Algérie, le grand dérapage*, op. cit., p. 242.

³⁷ *Ibid.*, p. 230-231.

³⁸ Direction collégiale nommée par le HCS afin de simuler un pouvoir civil. Le général-major Khaled Nezzar intègre comme ministre de la Défense le HCE.

³⁹ *Le Matin*, 20 janvier 1992.

Amine Touati écrit à ce propos : « C'est donc la "loi fatale" du 20 janvier qui est à l'origine de ce qu'on a appelé la "guerre des mosquées" : quatre semaines, quatre "vendredis noirs" avec des dizaines de morts, des centaines de blessés et des milliers d'arrestations. Au mois de février, on décrète l'état d'urgence et on crée les "camps du sud"⁴⁰. »

Kamil Tawil, journaliste au quotidien arabe de Londres *Al Hayat*, qui a suivi pendant des années le dossier algérien, affirme que les dirigeants du FIS, dans leur majorité, au moment de l'arrêt des élections, ne voulaient pas s'engager dans la lutte armée. Selon lui, ce ne serait qu'à la mi-1993 que le FIS aurait appelé à la résistance armée⁴¹. Pourtant, dès janvier-février, différents groupes armés opposés à la ligne du FIS, tant sur le plan de la stratégie que des méthodes à employer, font leur apparition, s'attaquant aux forces de l'ordre et aux casernes. Les responsables du FIS plaident pour des méthodes pacifiques : communiqués, rencontres avec les autres opposants, marches, lettres, etc. Mais assez rapidement, cette stratégie va leur apparaître vouée à l'échec dès lors que la répression des rassemblements à la suite des prières du vendredi donne aux forces de sécurité l'occasion d'arrêter des milliers de personnes conduites dans des camps d'internement⁴².

Toutes les structures du FIS sont *de facto* frappées d'interdiction, les cadres, fonctionnaires communaux et futurs députés sont poursuivis. Le 22 janvier, le dirigeant du FIS Abdelkader Hachani est arrêté pour avoir publié dans le journal *El-Khabar* un appel aux soldats à ne pas obéir aux ordres de leurs supérieurs si ceux-ci sont contraires aux choix du peuple (il croupira plus de cinq ans en détention provisoire avant d'être libéré à l'issue d'un procès inique ; en novembre 1999, il sera assassiné⁴³).

Le journaliste d'*Al Hayat* indique que le pouvoir a voulu pousser le FIS par tous les moyens vers la lutte armée ; mais si des cadres se sont ralliés aux groupes armés existants, la direction du FIS et la plupart de ses responsables s'y seraient opposés. C'est ce que lui a confirmé Abdelhamid Mehri, l'ancien secrétaire général du FLN⁴⁴. Lorsque celui-ci prend contact avec un haut responsable de l'État pour l'informer des intentions du FIS, il apprend de ce dernier : « Nous avons un autre plan et nous faisons tout pour le réaliser⁴⁵. »

Dès l'arrêt des élections et le déclenchement de la répression et surtout après l'interdiction formelle du FIS le 4 mars 1992, la direction du parti ou ce qui en reste, continue de gérer la politique du parti dans le cadre d'une « cellule de crise » dont la composition a été confiée à Hachani par le *majless ech-choura* entre les deux tours du scrutin alors qu'une intervention militaire s'annonçait⁴⁶. Cette cellule de crise n'est pas publique et les communiqués du FIS sont signés par le bureau exécutif provisoire⁴⁷.

Tandis que le FIS déploie ses activités à l'extérieur du pays (délégation parlementaire puis représentation du parti), notamment en France, pour alerter l'opinion internationale de l'état de non-droit qui règne en Algérie, et tente de régler des conflits internes inhérents à ce genre de situation,

⁴⁰ Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, *op. cit.*, p. 143.

⁴¹ Kamil TAWIL, *Al haraka alislamiya al-moussalaha fil-al-Djazair, mina al-inqadh ila al-djama'a* (Le mouvement islamique armé en Algérie, du FIS au GIA), Beyrouth, 1998, p. 91-92.

⁴² Voir dossier 4.

⁴³ Voir dossier 18 : *Organisation de l'impunité*, p. 56 sq.

⁴⁴ Dans une interview accordée au journaliste, Mehri explique les engagements qu'avait pris la direction du FIS vis-à-vis du FLN et du FFS (les trois partis représentant plus de 80 % de l'électorat) : pas de recours à la violence, recherche de solutions par le dialogue, protection de l'unité du pays (Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 95).

⁴⁵ Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 96.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Font partie de cette cellule : Abdelkader Hachani, Rabah Kebir, Kassem Tadjouri, Ykhlef Cherrati, Othmane Aïssani, Abdelkrim Ghemati ; et plus tard, Abderrazek Redjam, qui signera en l'absence de Hachani et Kebir les communiqués du bureau provisoire sans en être le président (voir Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 98).

différents groupes armés se réclamant de l'islam s'activent. Selon Kamil Tawil, le FIS avait un catalogue de revendications politiques et employait explicitement le terme de « *jihād* politique », sans préconiser la violence mais sans la dénoncer non plus. Cette indécision durera jusqu'à la mi-1993, ce qui aurait poussé beaucoup de jeunes vers les groupes armés en formation qui de surcroît s'opposent au FIS. Il cite un cadre du FIS, Kameddine Kherbane, qui pense que l'erreur avait été de ne pas avoir rapidement constitué de bras armé du FIS. Il n'y aurait pas eu — selon lui — de GIA, d'autres groupes, pas d'infiltrations et de massacres⁴⁸.

Toutefois, certains membres du FIS rejoignent pour certains dès juin 1991 et d'autres en janvier 1992 des groupes clandestins se préparant à la lutte armée, et prêts à agir si celle-ci devait se révéler nécessaire ; parmi ces groupes, on y reviendra, figure notamment le Mouvement pour un État islamique (MEI) qui commencera l'action armée fin mars-début avril 1992. Mais bien d'autres vont émerger spontanément, comme l'expliqueront trois spécialistes du mouvement islamiste algérien dans un article précis et documenté : « Le coup d'État militaire du 11 janvier a déclenché l'apparition spontanée d'un nombre croissant de petites cellules armées à travers le territoire national. Par exemple, dans l'Ouest, il y a eu le groupe Saad à Sidi Bel Abbès, dans l'Est, les groupes conduits par Aazi El Jemai à Bousaada et à Msila tandis que Arezki Ait-Ziane et Mounir Brahim créèrent des cellules à Boumerdes et Tizi-Ouzou. Sayah Attiya et Ali Benhajar firent de même dans les régions centrales de Médéa et de Ksar El Boukhari⁴⁹. » Ces groupes formés pour certains autour de cadres du FIS (pour certains d'élus au premier tour) s'autonomisent par rapport à la direction du FIS qui – comme on l'a vu – n'appelle pas encore à la lutte armée.

⁴⁸ Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 100-103.

⁴⁹ B. IZEL, J.S. Wafa, W. ISAAC, « What is the GIA ? », in Youcef BEDJAOUI, Abbas AROUA, Meziane AÏT-LARBI, *An Inquiry into the Algerian Massacres*, Hoggar, Suisse, 1999, p. 379.

1992-1994 : la constitution des groupes armés

Le coup d'État de janvier 1992, suivi le 9 février de l'instauration de l'état d'urgence, l'ouverture des camps de concentration, et d'une manière générale la répression qui s'abat sur le pays poussent nombre de cadres et de sympathisants du FIS dans la clandestinité. Ceux qui préconisent la lutte armée ne sont pas très nombreux à cette époque. Beaucoup décident de s'organiser dans un cadre armé au fil des mois et des années en réaction à la répression qu'ils subissent et du blocage total sur le plan politique. À partir de la fin 1993 et de 1994, les hommes libérés des camps sont souvent poursuivis et liquidés par les forces de sécurité, ce qui oblige des dizaines d'autres à rejoindre le maquis, souvent celui constitué par l' AIS (Armée islamique du salut), créée en juin 1994 sous l'égide de ce qui reste de la direction du FIS (on y reviendra, voir *infra*, p. 69).

En ce début de 1992, il y a bien quelques groupes islamistes épars qui commettent des attentats et assassinent des policiers, souvent dans les quartiers populaires où les cibles sont faciles puisque sans aucune protection, mais aucune véritable formation clandestine armée n'est prête à affronter l'armée, ce qui montre bien que même les plus sceptiques ou les plus convaincus au sein du FIS ne s'étaient pas préparés à une telle situation.

De nombreux jeunes qui subissent les ratissages, arrestations, tortures à partir de 1992, mais surtout de 1994, fuient le pays ou rejoignent les maquis. Ils grossissent les rangs des groupes qui formeront la nébuleuse des GIA et serviront de chair à canon dans les scénarios machiavéliques des services de sécurité.

Le MIA et le MEI

Le MIA (Mouvement islamique algérien) qui avait agi dans les années 1980 sous la direction de Mustapha Bouyali, tué par les forces de sécurité en janvier 1987, fut démantelé, et ses membres impliqués dans des opérations armées contre les forces de sécurité furent condamnés à de la prison ou à mort. Suite à une grâce présidentielle en novembre 1989, tous les militants du MIA sont libérés entre 1989 et 1990, même ceux condamnés à mort, notamment Mansouri Méliani, Abdelkader Chebouti qui, dès leur libération, reprennent leurs activités politiques, mais pas sous le sigle du MIA.

D'après l'ex-colonel Mohammed Samraoui, Tewfik, le patron du DRS, envisage de se servir de ces anciens maquisards pour rallier tous ceux qui veulent en découdre avec le régime dans des structures qu'il contrôlerait. De leur côté, ces hommes activent pour reconstituer des noyaux de groupes de résistance prêts à agir sans toutefois créer de structure commune⁵⁰. Les responsables les plus importants sont Abdelkader Chebouti, Saïd Makhloufi (qui lui n'a pas fait partie du MIA originel), Ahmed Merah, Mansouri Méliani, Azzedine Baâ. Certains d'entre eux sont de véritables « agents doubles » du DRS (comme Ahmed Merah, qui le reconnaîtra plus tard dans des livres et dans plusieurs déclarations publiques) ; d'autres sont manipulés à leur insu. Le DRS essaie donc de les réunir au sein d'une structure appelée MIA, ce qui se soldera par un demi-échec.

Parallèlement à ces tentatives de réorganisation de structures, les combattants algériens d'Afghanistan rentrent peu à peu au pays après la défaite de l'armée soviétique en 1989. Les « Afghans » revenus en Algérie seraient au nombre de 1 200 environ⁵¹. Ils ne rejettent pas tous l'option électorale et nombreux sont ceux qui rejoignent les manifestations du FIS ; mais d'autres, rodés à la

⁵⁰ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 77.

⁵¹ Kamil TAWIL, op. cit., p. 59.

lutte armée, ont pris la décision de prendre les armes contre le pouvoir, considéré comme « impie », et cherchent un cadre dans lequel s'organiser.

Kamil Tawil explique que certains « Afghans », à la recherche d'une personnalité religieuse, auraient contacté Abdelkader Chebouti, mais que ce dernier ne se prêtait pas vraiment au rôle de cheikh qu'ils auraient aimé lui assigner afin de bénéficier d'une caution religieuse pour leur choix de lutte armée : d'une part, il restait dans l'expectative face aux actions du FIS, sans vouloir entraver au cours des choses, et, d'autre part, il préparait son propre groupe armé, un nouveau MIA au cas où l'option légaliste du FIS échouerait et qu'une résistance armée se révélerait nécessaire. Ce n'est qu'en février 1992, on l'a dit, que le MIA fait son apparition publique. Chebouti reste loyal vis-à-vis des deux dirigeants du FIS emprisonnés, puisqu'en juin 1992, à la veille de leur procès, il rédige encore un communiqué de solidarité⁵².

Après avoir essayé un refus de la part de Chebouti, les « Afghans » se seraient adressés à Mansouri Méliani qui, bien que membre du MIA, accepte le rôle d'émir, et avec l'influence grandissante des « Afghans » se dissocie de Chebouti et du MIA. Méliani ne partage d'ailleurs pas la même position que Chebouti à propos de l'option légaliste du FIS⁵³. Mais ce groupe que dirige Méliani n'agit qu'après l'arrêt des élections en janvier 1992. Il fera jonction avec le groupe de Mohamed Allal, *alias* Moh Leveilley, qui sévit déjà dans Alger et sa banlieue (il sera tué début septembre 1992) et se distingue surtout par des assassinats de policiers. Ensemble, ces deux groupes constitueront en octobre 1992 le « Groupe islamique armé » (GIA)⁵⁴.

Se rallient à eux des groupes de *Al-Hijra wa At-Takfir* constitués d'« Afghans » qui sont des plus rigoristes et n'hésitent pas à déclarer le FIS *kafir* (mécréant) parce qu'il avait accepté le jeu démocratique. Le GIA sèmera une terreur inimaginable jusqu'en 1998, revendiquant les assassinats multiples et les massacres de populations. Et s'il ne les revendique pas lui-même, les médias et les autorités algériens les lui imputent.

En réalité, il est plus exact de parler des « Groupes islamiques armés », car sous le sigle GIA se rassembleront une multitude de groupes qui se caractérisent par leur extrémisme et qui pour certains – cela est désormais clairement établi – sont de pures créations du DRS, tandis que d'autres sont fortement infiltrés par ce dernier. Il y a évidemment aussi parmi eux des groupes autonomes persuadés de la justesse de ce choix. « De nombreux groupuscules n'étaient pas connus des services de sécurité, mais beaucoup étaient aussi infiltrés ou directement contrôlés par le DRS, et ceux-là étaient dominants au sein de cette nébuleuse — ils le seront définitivement à partir de 1995⁵⁵. » Nous reviendrons sur les déclarations de certains des groupes qui prendront leur distance du GIA à partir de fin 1995.

La manipulation, dès le départ

Afin de mieux saisir le rôle des services secrets dans cette vaste entreprise de lutte contre-insurrectionnelle il est important de s'attacher à différents personnages clés de cette mouvance armée. Il est intéressant de lire les récits traitant de cette période. Kamil Tawil, qui ne peut être soupçonné de sympathies islamistes et n'a pas analysé de près l'implication des services secrets dans le mouvement islamiste algérien, rapporte le témoignage d'un ancien « Afghan algérien » en exil en

⁵² *Ibid.*, p. 61.

⁵³ *Ibid.*, p. 62.

⁵⁴ « Néanmoins, les groupes qui allaient devenir le noyau du GIA opéraient à Alger, théâtre des actions de groupes armés de différentes tendances. Deux groupes passent pour être le noyau qui se développa pour former le GIA : le groupe dirigé par Mansour Meliani et les cellules commandées par Mohamed Allal (dit Moh Leveilley). », in B. IZEL, J.S. WAFI, W. ISAAC, « What is the GIA ? », *loc. cit.*, p. 379.

⁵⁵ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 167.

Europe qui lui explique que les « Afghans » étaient déjà fortement infiltrés alors qu'ils se trouvaient encore en Afghanistan. « De nombreux "Afghans" qui s'étaient rendus en Algérie en 1992 furent réunis à un endroit et tués. Ils étaient revenus en Algérie par le biais du frère Kari Saïd⁵⁶ et se rencontrèrent à un endroit précis près de Sétif (est de l'Algérie). Une fois réunis, ils furent encerclés par les forces de sécurité et tués. » Lui-même aurait pu échapper par hasard à cette opération de liquidation. Tawil ajoute qu'il a recueilli de nombreux témoignages d'anciens « Afghans » qui sont persuadés que certains de leurs frères d'armes étaient des agents de la Sécurité militaire algérienne qui transmettaient des informations à l'armée soviétique. L'envoi d'agents secrets lui a été confirmé par des membres de services secrets algériens⁵⁷.

Mais mis à part quelques liquidations d'« Afghans », comme en témoigne la personne interviewée par Tawil, la règle aurait plutôt été celle de les manipuler par le biais de ces agents infiltrés déjà bien avant l'interdiction du FIS et le déclenchement des vagues de répression, dans le but de radicaliser le mouvement islamiste et d'assimiler les islamistes dans leur ensemble à des extrémistes et terroristes et de justifier leur criminalisation. L'ex-colonel Mohamed Samraoui, bras droit du chef de la Direction du contre-espionnage (DCE), Smaïl Lamari, confirme que dès juin 1991, le DRS disposait d'une liste d'environ 700 noms (augmentée en janvier 1992 à environ 1 200 pour Alger et sa région) de personnes considérées comme activistes dangereux qu'il aurait été possible d'arrêter. Ce qui, volontairement, ne fut pas fait : ces éléments dangereux sont épargnés, alors même que, à partir de janvier 1992, la vague d'arrestations touche plus de 10 000 membres et sympathisants du FIS⁵⁸.

Samraoui explique que le DRS cherchait dès 1990 à reconstituer l'ancien MIA (cette fois-ci le sigle devait désigner le « Mouvement islamique armé ») dans le but d'impliquer le FIS dans des actions violentes et le « griller ». Pour ce faire, on l'a vu, les anciens « bouyalistes », Abdelkader Chebouti, Mansouri Méliani et d'autres, sont soit recrutés, soit manipulés à leur insu par le DRS⁵⁹. Abdelkader Chebouti, ancien prédicateur virulent possédant une certaine notoriété, est entouré d'agents du DRS infiltrés dans le FIS, dont son chauffeur⁶⁰. Occupé à mettre en place le futur MIA, le DRS peut prendre connaissance de tous ses contacts, ses caches et emplacements de futurs maquis.

Il en est de même de Saïd Makhloufi, ancien du commissariat politique de l'Armée qui avait été radié à cause de ses sympathies pour le mouvement de Bouyali. Il figure parmi les membres fondateurs du FIS et participe de son côté à partir de début 1992 à la structuration d'un autre groupe, le MEI (Mouvement pour un État islamique). Makhloufi, cet ex-militaire, est un personnage important parce qu'il est resté en contact avec des militaires en service qu'il peut mobiliser pour rejoindre la résistance. Il est secondé à son insu par le sergent Touam du DRS qui se présente comme un déserteur de l'armée. Contrôler Makhloufi permet d'avoir un œil sur les défections de militaires, et l'impliquer dans des actions subversives permet clairement de discréditer le FIS vu son rôle passé de rédacteur en chef du journal *El Mounqid*, organe du FIS. Le fait qu'il ait été exclu du *majless ech-choura* lors du congrès de Batna en juillet 1991 sera tout simplement occulté par les auteurs qui affirment que le FIS est responsable du passage à la lutte armée de jeunes islamistes.

⁵⁶ Samraoui dit de Kari Saïd, de son vrai nom Abdelkrim Gherzouli, qu'il s'agit d'un agent du DRS qui a joué un rôle important entre 1991 et 1994 pour la mise en place de maquis dans l'Algérois. Il sera arrêté et détenu dans la prison de Tazoult. Il fera partie de ceux qui « s'évaderont » et participeront aux négociations pour l'unification des groupes au sein du GIA. Il sera liquidé en novembre 1994 par Zitouni (Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 169).

⁵⁷ Kamil TAWIL, op. cit., p. 88, note 17.

⁵⁸ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 140.

⁵⁹ Ahmed Merah, ancien bouyaliste, ne s'en cache d'ailleurs pas. Voir « Par définition toute guerre est sale », *Le Quotidien d'Oran*, 22 août 2001.

⁶⁰ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 78.

Quant à Méliani, théoriquement aussi membre du MIA, il aurait fait, d'après Samraoui, cavalier seul, s'entourant surtout de membres de sa famille. Tawil nous apprend qu'à partir du moment où il se retrouve à la tête d'un groupe d'« Afghans », il prend ses distances de ses deux autres compagnons, Makhloufi et Chebouti. Cependant, avant la rupture entre ces responsables, deux réunions ont lieu dans les monts de Zbarbar afin de coordonner la lutte armée. L'une durant l'été 1991, destinée à organiser le MIA⁶¹, l'autre le 16 janvier 1992 pour fédérer les dissidents du FIS, « Afghans » et anciens bouyalistes⁶².

Il semblerait qu'à ces dates-là Saïd Makhloufi ne voulait pas encore s'engager dans la lutte armée et préférerait attendre l'issue des élections en janvier 1992 et les retombées de l'annulation. Quand à Abdelkader Chebouti, pressenti lors de la seconde réunion comme « émir national », il était hésitant à annoncer la lutte armée car il ne se sentait pas encore préparé pour la lancer sur le plan national⁶³. L'ex-capitaine Ahmed Chouchane, ancien instructeur des forces spéciales à l'école interarmes de Cherchell, qui a rencontré ces deux hommes en mars ou avril 1991, confirme qu'ils se préparaient à la lutte armée mais qu'avant sa propre arrestation en mars 1992, ni l'un ni l'autre n'était passé à l'acte, contrairement aux allégations de nombreux politiques et journalistes :

« Ces rencontres [avec Makhloufi et Chebouti] avaient permis d'éviter de faire couler le sang en 1991 et je défie le ministre de la Défense et tous les services de sécurité de prouver que Saïd Makhloufi et Abdelkader Chebouti ont accompli une action armée avant mon arrestation le 3 mars 1992⁶⁴. »

L'essentiel, c'est que l'union des différents groupes sous le sigle de MIA n'a pu se faire pour des raisons organisationnelles, doctrinales ou de concurrence. Samraoui écrit :

« L'un des cas de manipulation les plus étonnants est sans doute celui du Mouvement pour un État islamique (MEI), créé en février 1992 à l'initiative d'islamistes sincères, Saïd Makhloufi (venu du MIA) et les frères Omar et Abdenacer Eulmi, qui avaient été des militants actifs du SIT (Syndicat islamique du travail, lié au FIS) dans les circonscriptions de Bab-el-Oued et Badjarah. [...] La constitution du MEI a en fait été inspirée par le commandant Amar Guettouchi, chef du CPO, grâce à certains agents, comme Khaled Bouchemal (un élu du FIS dont j'ai déjà parlé⁶⁵) ou Sid Ahmed Lahrani (membre du bureau national du FIS), qui gravitaient autour des dirigeants du SIT pour les inciter à passer à l'action armée ; dans la foulée, le MEI, qui a mobilisé de nombreux militants convaincus du SIT, a fini par entreprendre de nombreuses actions qu'il a pratiquement toujours revendiquées. Mais ses dirigeants ignoraient que les taupes de la DCE leur communiquaient directement les instructions du colonel Smaïl Lamari que leur transmettaient leurs officiers traitants [...]⁶⁶. »

N'arrivant donc pas à lancer par le biais d'un MEI la lutte armée telle que conçue par le chef du contre-espionnage Smaïl Lamari, c'est sur les groupes de jeunes d'Alger et des banlieues qui n'ont pas de liens organiques avec le FIS que vont se concentrer les efforts d'infiltration et de manipulation. Une partie d'entre eux, on l'a vu, ont déjà établi une jonction avec Méliani Mansouri, considérant ce dernier comme leur « émir ». Ce qui les caractérise est leur opposition farouche aux options legalistes du FIS, qui non seulement avait joué le jeu des urnes, mais avait refusé de lancer un appel à la lutte armée.

⁶¹ Tous les auteurs de livres traitant de la naissance des GIA rapportent ces rencontres, mêmes si les mois diffèrent : Hassane ZERROUKY, *La nébuleuse islamiste*, Editions I, Paris, 2002, p. 81 ; Amine TOUATI, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, L'Harmattan, Paris 1995, p. 169.

⁶² Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 165 ; Liess BOUKRAA, *La terreur sacrée*, Favre, Genève, 2002, p. 240 ; Mireille DUTEIL et Pierre DEVOLUY, *La Poudrière algérienne. Histoire secrète d'une république sous influence*, Calmann-Lévy, Paris, 1994, p. 148.

⁶³ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 165.

⁶⁴ Ahmed CHOUCANE, in Habib SOUAÏDIA, *Le procès de "La sale guerre"*, La Découverte, Paris, 2002, p. 175.

⁶⁵ Samraoui écrit de lui : « Bouchemal était l'un des nombreux agents de la SM reconvertis en politiciens après l'avènement de la démocratie en Algérie en 1989, dont le rôle était d'infiltrer les partis politiques qui n'étaient pas directement contrôlés par le DRS, comme le FIS et le FFS » (p. 79).

⁶⁶ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 172.

Premiers embryons du GIA

C'est donc vers cette frange plus radicale que se concentrent les services secrets algériens. Hormis Méliani Mansouri, les acteurs les plus importants en ce début de 1992 sont Mohamed Allal, dit Moh Leveilley, et Abdelhak Layada. Moh Leveilley défraie dès début 1992 la chronique des attentats et hold-up avec une opération contre des policiers (rue Bouzrina) causant six morts et surtout l'attaque de l'Amirauté, siège de la marine qui se solde par dix morts dont sept militaires. Samraoui, Habib Souaïdia et d'autres déserteurs mettent ces deux opérations fort louches sur le compte du DRS⁶⁷. Mohammed Samraoui affirme que Mohamed Allal est un agent du DRS. Il l'avait rencontré en 1990 alors qu'il semblait avoir de bons rapports avec les membres de la Sécurité militaire. En automne 1991, il apprend que Allal est devenu émir dans plusieurs quartiers d'Alger, alors qu'il ne dispose que de connaissances très limitées dans le domaine religieux et qu'il a à son actif plusieurs attaques de banques. Le service de Samraoui arrive à le localiser dans un appartement à Alger, mais il n'est pas arrêté⁶⁸. Il est finalement tué fin août 1992, lors d'une grande réunion durant laquelle l'union des groupes armés existants doit à nouveau être discutée. D'après Tawil, il aurait plaidé pour cette union sous le commandement de Chebouti, or une opération des forces armées disperse les participants qui ne parviennent plus à s'unir ; bien pire, cette attaque des forces militaires sème la suspicion entre les groupes, notamment à l'encontre de Saïd Makhloufi, craignant que les uns ou les autres travaillent pour la Sécurité militaire⁶⁹.

Abdelhak Layada, adjoint de Mohamed Allal, prend le poste de ce dernier comme émir. Tôtlier dans une banlieue d'Alger, il ne s'est nullement distingué dans le mouvement islamiste. Il s'oppose catégoriquement à toute union avec ceux qui se sont réunis à Tamesguida. On peut se demander si Mohamed Allal était vraiment un agent du DRS et s'il n'était pas plutôt fortement manipulé par divers agents du DCE placés à ses côtés. Son élimination était peut-être nécessaire, parce qu'en cherchant à s'unir avec des personnes comme Chebouti et Makhloufi, sur lesquelles il ne pouvait avoir une emprise totale, le DRS aurait perdu le contrôle sur les agissements de la mouvance radicale armée. Avec Layada, que Samraoui présente comme un agent du DRS, l'idée d'union pouvait être rejetée, et le GIA, dont on commençait déjà à parler durant l'été 1992, voit le jour. Liess Boukraa écrit : « La naissance du GIA est donc proclamée en octobre 1992, à la suite de l'échec de la réunion de Tamesguida (les 31 août et 1^{er} septembre 1992), qui visait à unifier toutes les organisations terroristes sous l'autorité de Abdelkader Chabouti⁷⁰. » D'après Tawil, c'est avec l'union entre les groupes de Mansouri Méliani⁷¹ et de Layada que naît le Groupe islamique armé, doté d'une publication du nom d'*Al-Ansar*. C'est pratiquement l'exclusion de tous les politiques qui s'impose avec la création du GIA.

Là aussi, les explications de Samraoui nous permettent de voir plus clair dans cette confusion de personnages et groupes. Il est, d'après lui, étonnant que Layada, à plusieurs reprises sur le point d'être arrêté, ait pu à chaque fois miraculeusement s'échapper. Il est finalement arrêté au Maroc en juin 1993, par la police marocaine, ce qui manifestement est pour déplaire aux militaires algériens

⁶⁷ *Ibid.*, p. 143 *sq* ; Habib SOUAÏDIA, p. 57 ; Kamed B., Algeria-Watch, <www.algeria-watch.org/farticle/aw/awterkamel.htm>.

⁶⁸ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 164.

⁶⁹ Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 67. Suspicion entretenue sciemment par le DRS afin de diviser les rangs et surtout justifier sa liquidation quelques années plus tard.

⁷⁰ Lyess BOUKRAA, *op. cit.*, p. 245.

⁷¹ Méliani a été arrêté en juillet 1992 et condamné à mort puis exécuté le 31 août 1993. Tandis que Zerrouky écrit qu'après son arrestation Mohamed Leveilley prend la relève, suivi de Layada après la mort de ce dernier, Tawil note que le successeur de Mansouri est Ahmed Alwad. Layada engagera l'union des deux groupes en octobre 1992 avec la participation de Sid Ahmed Lahrani (voir Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 68). Samraoui présente ce dernier comme un agent du DRS (Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 172).

(Samraoui explique que Layada avait été envoyé au Maroc par le DRS, pour y organiser un trafic d'armes au profit du GIA, dans le but de pouvoir ensuite accuser le Maroc de soutenir l'islamisme armé algérien). Le chef du contre-espionnage Smaïl Lamari, en personne, et le général-major Khaled Nezzar, ministre de la Défense, se rendent au Maroc pour demander au roi Hassan II son extradition vers l'Algérie⁷². Quant à la publication du GIA, *Al-Ansar*, Samraoui écrit :

« Les premières revendications du GIA sont apparues en octobre 1992, avec la diffusion d'*El-Ansar*, l'organe de propagande de ce groupuscule. *El-Ansar* était édité à Londres sur la base d'informations communiquées et contrôlées par le DRS. En général, les communiqués rédigés par les officiers du service d'action psychologique étaient transmis par fax à partir des locaux du DRS. Les islamistes retournés ont aussi contribué à faciliter la circulation de ces informations⁷³. »

Sous le règne de Layada et quelques mois après l'apparition publique du GIA, surgissent des positions pour le moins atypiques pour une organisation armée soucieuse de son impact dans la population et qui surtout est sensée d'en dépendre matériellement. Ce qui est frappant, c'est que dès l'« officialisation » du GIA, il s'emploie à se démarquer de toutes les autres formations et avant tout de la direction du FIS, tout en les attaquant frontalement. Dans le deuxième communiqué du GIA, daté du 12 janvier 1993, se dessine la stratégie de ce groupe dont la mise en œuvre s'effectuera les années suivantes, notamment sous l'émirat de Djamel Zitouni à partir de 1994. Dans ce communiqué et dans différentes interviews, Layada critique fortement le FIS pour son choix de participation aux élections et son refus de celui de la lutte armée ; il profère des menaces contre les responsables de la tendance *salafi* du FIS, contre ceux qui sont en Europe, à qui il interdit de parler au nom des *moudjahidine* ; et il menace de mort les dirigeants des autres groupes armés, Saïd Makhloufi et Abdelkader Chebouti. De plus, il exprime des avertissements contre la France, ce qui peut être vu comme l'annonce implicite des attentats qui s'y dérouleront à partir de 1995. Mais sont aussi attaquées les femmes de membres de forces de sécurité et les journalistes considérés tous comme laïcs⁷⁴.

Bref, il s'agit là d'une ébauche programmatique de ce que le GIA réalisera à partir de ce moment, mais surtout sous les émirats de Zitouni et Zouabri. Deux points manquent encore dans le catalogue de Layada : le rejet des deux responsables du FIS emprisonnés et l'accusation que tout le peuple algérien serait *kafir* (impie). Ce programme exclut toute solution politique négociée avec le pouvoir ou d'autres partis d'opposition, et les dirigeants du FIS vont de plus en plus souvent être violemment dénoncés comme « traîtres ». En cela, la position du GIA rejoint celle des plus virulents éradicateurs de l'armée ou des républicains qui eux aussi refusent tout dialogue, toute réconciliation et qui entreprendront tout pour faire échouer les quelques initiatives futures engagées par Zéroual.

Force est de constater que par le biais du GIA se met en place un véritable plan de destruction d'abord orienté vers l'intérieur du mouvement d'opposition islamiste, armé ou non, consistant à ôter toute légitimité aux activistes connus dans la population, en s'érigeant comme unique garant de la « voie juste » et en excluant les autres islamistes, n'hésitant pas à aller jusqu'à les liquider physiquement. Parallèlement, les assassinats du GIA vont frapper également journalistes, membres des forces de sécurité, intellectuels et étrangers. L'hypothèse qu'on peut faire alors est que le pouvoir, par GIA interposé, fait ainsi d'une pierre plusieurs coups : se débarrasser de ceux susceptibles de

⁷² Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, note p. 178.

⁷³ *Ibid.*, note p. 167. B. Izel, J.S. Wafa et W. Isaac, auteurs de l'étude « What is the GIA », affirment que les idéologues du GIA – Abou Mouss'ab as-Souri, Abu Koutada al-Falastini et Abou Hamza al-Misri « sont largement considérés comme ayant des accointances avec les services secrets arabes » (« What is the GIA », *in Inquiry*, *op. cit.*, p. 432). Abou Hamza al-Misri sera responsable de *Al-Ansar* au moment des dissidences massives de groupes et interrompra sa publication durant plusieurs mois.

⁷⁴ Extraits de cassettes audios, d'interviews et communiqués cités par Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 74-84. Voir aussi Mireille DUTEIL et Pierre DEVOLUY, *La Poudrière algérienne*, *op. cit.*, p. 250-251. Les deux journalistes vont même jusqu'à dire que Layada aurait dénoncé Ykhlef Cherati, imam connu qui a rejoint Chebouti, arrêté le 26 février 1993. Il périt lors du massacre de la prison de Serkadji en février 1995.

rendre compte de ce qui se déroule en Algérie, mais aussi rallier les franges « laïques » de la société à l'option radicale de « guerre totale » du pouvoir militaire, et en les enfonçant dans cet aveuglement, empêcher toute critique à propos des manipulations et de la violence de ce dernier.

Pour les régions où sévissent les GIA, la situation va connaître des bouleversements sanglants en 1993 et 1994. Les quartiers qui ont majoritairement voté pour le FIS tombent progressivement sous la coupe de groupes, armés ou non, composés de membre du FIS ou non, mais issus des quartiers où ils agissent et sont connus des populations, qui organisent une résistance à la fois passive et offensive. Des règles sont imposées aux habitants, des interdits édictés d'après un codex défini comme islamique. Mais le cloisonnement et la répression aidant, ces préceptes vont se transformer en contraintes : voile obligatoire pour les femmes, interdiction de vendre les journaux francophones, interdiction de fumer, contribution financière à ce qu'ils appellent la « résistance », interdiction de travailler pour l'État, de faire son service militaire, etc. Des interdits qu'une partie de la population de ces régions acquises au mouvement islamiste est dans un premier temps prête à accepter pour marquer son opposition au pouvoir central. Et elle acceptera bien plus, puisqu'elle soutiendra (souvent sous la contrainte) la rébellion matériellement et humainement.

Durant l'année 1993, plusieurs régions seront déclarées « libérées » par les insurgés, qui portent des coups rudes à l'armée et la police sous forme d'attaques de casernes, de brigades, d'assassinats d'agents (relevant de l'information « sécuritaire », le nombre de victimes dans les rangs de ces derniers n'est pas connu), mais au prix de sanctions à l'encontre des civils enfreignant leurs lois, pouvant aller jusqu'à la mort. Les premiers changements notoires au sein du mouvement armé qui contrôle ces régions proches de la capitale (Blida, Médéa, Aïn-Defla) sont constatés au cours de l'année 1994. Des ratissages se font plus fréquents, les hommes sont liquidés en grand nombre ou enlevés pour disparaître. Les groupes armés, eux, ne disparaissent pas, mais se métamorphosent :

« Le paysage politique a complètement changé dans les années 1994-1995. Les hommes qui avaient recouru aux armes nous étaient de moins en moins familiers. Nous ne savions pas ce qu'était advenu des membres du FIS de notre région qui étaient actifs dans la clandestinité. Certains avaient pris le maquis, d'autres ont été déclarés tués, arrêtés ou disparus. De plus en plus de personnes trouvaient la mort sans que nous en connaissions les motifs. Les assassinats prenaient un caractère de plus en plus arbitraire⁷⁵. »

Ce que décrit là ce témoin pour une localité située à environ 40 km d'Alger est confirmé par Nesroulah Yous, habitant une de ces banlieues lointaines d'Alger contrôlée au début par des hommes du quartier et subissant l'implantation d'éléments du GIA inconnus qui prennent progressivement la direction de l'opposition armée.

« Nous comprenons de moins en moins ce qui se passe. À partir de la mi-1994, les groupes règnent sans respecter aucune loi. Le GIA s'attaque à des familles, des jeunes, et impose des interdits qui suscitent des comportements aberrants. [...] Tous les deux jours, nous découvrons des cadavres, y compris de jeunes filles. Parfois, ils sont accrochés à un poteau ou attachés avec du fil de fer, découpés en morceaux ou décapités. L'horreur ne semble pas connaître de limites et cette explosion de barbarie nous est tout à fait incompréhensible⁷⁶. »

Le GIA s'implante et supprime tous les autres groupes

À cette époque, le DRS semble contrôler la direction du GIA ainsi que certains des groupes régionaux qui gravitent autour d'elle. La « perte » de Layada, arrêté au Maroc en juin 1993 et extra-

⁷⁵ MILOUD, *Un quartier sombre dans la terreur*, témoignage recueilli par Algeria-Watch en 1997, <www.algeria-watch.org/farticle/aw/awtermiloud.htm>.

⁷⁶ Nesroulah Yous, *Qui a tué à Benthalha*, *op. cit.*, p. 91.

dé vers l'Algérie en août 1993⁷⁷ est donc un coup dur pour ses maîtres, d'autant plus que son lieutenant Mourad Si Ahmed, *alias* Ja'far Al-Afghani, n'est pas un agent du DRS, même s'il est fortement manipulé par des agents infiltrés. Il a trente ans, est passé par l'Afghanistan et n'est pas connu dans le mouvement islamiste. Il est pratiquement illettré et vit de la contrebande. Il ne sera désigné comme émir du GIA qu'en août 1993 alors que Layada est emprisonné⁷⁸. Il est tout de même étonnant qu'il ait fallu attendre plus de deux mois avant que soit désigné officiellement son successeur. Samraoui écrit : « L'arrestation de Layada par la police marocaine à Oujda⁷⁹ fut un sérieux "pépin" pour les chefs du DRS, car cette arrestation n'était pas prévue et son "dauphin" n'était pas encore préparé⁸⁰. » Le dauphin n'est autre que Djamel Zitouni, sur lequel nous reviendrons.

Ja'far Al-Afghani occupe le poste d'émir du GIA jusqu'en février 1994 et garantit la continuité des attentats et enlèvements, notamment celui des agents consulaires français fin octobre 1993. Libérés après quelques jours, ils transmettent un ultimatum des ravisseurs sommant tous les étrangers de quitter le pays jusqu'au 1^{er} décembre. Des spécialistes des services secrets considèrent que cet enlèvement, qui est un coup du DRS, a pour but de pousser le gouvernement français à soutenir davantage le régime algérien⁸¹. Le message est passé, puisqu'une vague d'arrestation dans les milieux islamistes est lancée en France dès le début du mois de novembre 1993. Pourtant, les représentants du FIS à l'étranger ont catégoriquement condamné les assassinats d'étrangers et s'en sont distanciés⁸². Mais le GIA accentue son discours extrémiste d'exclusion (l'excommunication viendra plus tard), ne tolérant aucune autre voie que celle de la « guerre totale » contre toute personne qui soutient l'État, qu'elle soit responsable ou non, mais aussi contre les étrangers. Tawil précise que ce communiqué a suscité beaucoup de questionnement quant à ses commanditaires⁸³.

Ja'far Al-Afghani est tué le 26 février 1994 dans un accrochage avec des forces de sécurité à Alger. Tawil relève un fait frappant : Ja'far Al-Afghani aurait découvert qu'un de ses proches collaborateurs était un agent du pouvoir. À l'issue d'un procès interne, celui-ci a été exécuté. Néan-

⁷⁷ D'après Hassane Zerrouky, qui colporte la version quasi officielle, « Abdelkader Layada, émir national du GIA interpellé le 10 juin au Maroc n'est extradé vers l'Algérie que le 27 septembre 1993, et ce après les visites successives des généraux Khaled Nezzar et Smaïn Lamari. Qu'est allé faire le chef du GIA au Maroc ? Selon le même auteur qui se réfère à Omar Chikhi, ancien du GIA, Layada aurait discuté avec Mohamed Saïd et Kacem Tadjouri, deux chefs clandestins du FIS, qui lui ont demandé que le GIA agisse sous l'autorité politique directe du FIS. La réunion n'a donné aucun résultat » (*op. cit.*, p. 148). Omar Chikhi fait partie du *majless-ech-choura* du GIA en 1994, il est responsable d'innombrables assassinats. Curieusement aujourd'hui, « repenté », il vit en liberté et peut s'exprimer ouvertement sur les crimes du GIA. Un doute quant à sa véritable identité et fonction est permis.

⁷⁸ Aïssa Benamar, adjoint de Layada, est nommé à sa place en juillet, mais d'après différentes sources pas officiellement. Il sera tué en août (Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 110). Il faudra attendre le mois d'août pour que ce poste soit de nouveau occupé.

⁷⁹ « Où il s'était rendu pour mettre en place un prétendu trafic d'armes à travers la frontière algéro-marocaine, avec la complicité du lieutenant Boualem, du CTRI de Blida, qui avait été muté dans ce but au consulat d'Algérie à Oujda (dont le consul n'était autre que l'ex-commissaire de police Hadj Sadok) » (Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, note p. 216).

⁸⁰ *Ibid.*, p. 217.

⁸¹ Au moment de l'enlèvement des otages, « deux émissaires français sont envoyés auprès du ministre de l'Intérieur algérien [...]. Ils n'en croient pas leurs oreilles quand les chefs de la DRS leur disent de ne pas s'inquiéter et que les trois fonctionnaires vont être libérés. Mais alors pourquoi ne pas les libérer immédiatement et maintenir cette fiction de leur détention entre les mains des islamistes ? Nous attendons de vous un geste, disent en substance les Algériens, qui souhaitent que Charles Pasqua donne un coup dans la "fourmière islamiste" en France... » (Pascal KROP et Roger FALIGOT, *DST, police secrète*, Flammarion, Paris, 1999, p. 451 *sq.*). Voir aussi le reportage de Jean-Baptiste Rivoire diffusé sur Canal Plus le 1^{er} décembre 2003, *Le « vrai-faux » enlèvement des époux Thévenot*.

⁸² Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 125.

⁸³ Communiqué du 25 octobre 1993, publié dans *Al-Ansar* du 28 octobre 1993 (voir Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 123 *sq.*).

moins, quelques jours après, les forces de l'ordre repèrent Ja'far Al-Afghani et de nombreux membres de son groupe, qui sont tous tués⁸⁴. Pour de nombreux islamistes opposés au GIA, ce fait confirme que ce groupe était infiltré par la Sécurité militaire⁸⁵. Cela rejoint aussi les propos de Samraoui, selon lequel, après Layada et avant Zitouni, les « émirs nationaux » successifs du GIA n'étaient pas des agents directs du DRS, tout en étant manipulés par des agents infiltrés.

Ce qui est frappant, c'est que le GIA semble de plus en plus gagner du terrain en commettant des attentats spectaculaires et sanglants, tandis que les responsables du FIS qui les condamnent régulièrement, notamment ceux ayant pour cibles les étrangers, sont de plus en plus affaiblis. Non seulement la répression militaire les accule, mais leurs difficultés à s'organiser politiquement⁸⁶ et militairement permettent au GIA d'occuper le devant de la scène et de rassembler de plus en plus de groupes sous sa bannière. Une union des plus importants courants s'effectuera finalement en mai 1994.

L'union au sein du GIA

À la mort de Ja'far Al-Afghani, c'est son adjoint Chérif Gousmi, dit Abou Abdellah Ahmed, ancien combattant en Afghanistan, qui devient en mars 1994 émir national du GIA.

« En Algérie, à cette époque, des maquis sont actifs sur presque l'ensemble du territoire national : au sud-ouest d'Alger jusqu'à Sidi-Bel-Abbés, dans les montagnes du Centre, à l'Est entre Bejaia et Jijel, etc. La majeure partie est sous la tutelle des "groupes islamiques armés" que El-Afghani a commencé à fédérer et que son successeur, Chérif Gousmi, rassemblera sous son autorité⁸⁷. »

Ces groupes déjà existants voient grossir leurs rangs par la venue non seulement de très nombreux jeunes hommes convaincus de la bonne cause qui fuient la répression des forces de sécurité ou qui y sont contraints par les GIA, mais aussi de prisonniers de droit commun libérés par les autorités et encadrés par des agents du DRS. Plus grave encore, les groupes existants sont rejoints par des agents de la Sécurité militaire. Rappelons la spectaculaire évasion de 1 200 prisonniers du pénitencier de Tazoult, le 10 mars 1994. Bon nombre d'observateurs et ex-militaires considèrent que cette évasion était une opération des services secrets visant, d'une part, à exfiltrer les agents de la prison et à leur faire intégrer les maquis existants – et notamment la future AIS – et, d'autre part, afin à orienter les vrais islamistes évadés vers des faux maquis contrôlés par le DRS⁸⁸. Samraoui le précise :

⁸⁴ Dont Sayyah Attia, son adjoint, qui le jour de Noël 1993, était allé voir les moines de Tibhirine et leur avait demandé de l'aide médicale en échange de la protection (*aman*) de son groupe. Voir *infra*, p. 64.

⁸⁵ Kamil TAWIL, *op. cit.*, note 27, p. 129.

⁸⁶ Le FIS parvient, malgré les fortes dissensions entre les hommes réunis à Tirana à l'automne 1993, à constituer une direction unifiée. Les différents courants habituellement schématisés et désignés de *jaz'ara*, Salafiya, Jihadi et Afghan qui s'opposent pour des raisons doctrinales et stratégiques y sont représentés. Ces divergences (notamment entre la délégation parlementaire et l'instance exécutive du FIS à l'étranger), qui en fait se recoupent avec celles qui caractérisent le mouvement armé à l'intérieur du pays, vont ensuite s'exacerber. Malgré différentes tentatives de réconciliation, deux événements majeurs entraîneront la rupture définitive : l'intégration du courant de la *jaz'ara* dans le GIA et les négociations secrètes entre l'AIS avec le DRS à partir de 1995 qui aboutiront au cessez-le-feu unilatéral le 1^{er} octobre 1997.

⁸⁷ Lyess BOUKRAA, *op. cit.*, p. 249.

⁸⁸ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 209. Samraoui explique à propos de cette évasion : « Ce bagne a la réputation d'être une forteresse d'où il est impossible de s'évader. C'est pourquoi il est strictement impensable que cette évasion se soit produite sans la complicité des services (d'autant plus que l'évasion a commencé par un assaut donné par près de 300 « terroristes » et que des dizaines de camions attendaient les fugitifs, ce qui ne pouvait passer inaperçu dans une petite localité comme Tazoult).

« Plus tard, j'ai appris par le colonel Ali Benguedda, dit "petit Smaïn", que parmi les fugitifs figuraient de nombreuses "taupes" infiltrées par le DRS et que l'opération visait plusieurs objectifs à la fois : d'abord se débarrasser des détenus islamistes récalcitrants (conduits à de faux maquis du DRS, ils y seront purement et simplement liquidés) ; ensuite peupler les maquis des GIA de repris de justice et de délinquants capables d'actes crapuleux, afin de "ternir" davantage l'image de ces groupes et d'inciter la population à se mobiliser derrière le régime ; enfin, utiliser ces individus pour intensifier la guerre fratricide entre groupes islamistes⁸⁹. »

Un autre militaire confirme ces propos :

« Le colonel B. Ali révèle également les tenants et aboutissants de l'opération de la prison de Tazoult (ex-Lambèze, dans les Aurès), en mars 1994. Ce que les autorités présentent comme l'évasion de plus d'un millier de détenus islamistes semble en réalité une opération de manipulation d'envergure. Le MAOL affirme que, parmi les fugitifs, se trouvent de nombreux officiers de la Sécurité militaire infiltrés dans la prison. En rejoignant les maquis des Aurès en tant qu'islamistes, ces agents en service commandé ont pour mission de faire capoter toutes les tentatives de rapprochement entre les instances des GIA et les leaders de l'ex-FIS. Ils déclenchent ce que l'on appellera la "guerre inter-maquis" entre les GIA, l' AIS et le MEI (Mouvement pour l'État islamique, créé en 1991 par Saïd Mekhloufi, ancien membre fondateur du FIS). "C'est ainsi que les maquis ont été déstabilisés, et c'est aussi à partir de ce moment que des officiers infiltrés ont pris la tête d'un grand nombre de katibates (sections). Dès lors, la Sécurité militaire contrôlait la plupart des GIA", conclut B. Ali. L'accusation du MAOL se résume en ces termes : lorsque les GIA frappent, il faut y voir la main d'une armée décidée à couper les islamistes de leur base populaire, tout en segmentant la société⁹⁰. »

Comme nous l'avons noté, de nombreux groupes locaux se sont ralliés au GIA. Le 13 mai 1994 a lieu une réunion qui regroupe différentes tendances sous le sigle du GIA⁹¹. Il s'agit de membres de la *jaz'ara* sous la direction de Lounis Belkacem, dit Mohamed Saïd, imam connu dont de nombreux dirigeants et cadres du FIS sont très proches, ceux du FIDA (Front islamique du djihad armé), un groupe armé proche de la *jaz'ara*, les dirigeants du MEI sous la direction de Saïd Mekhloufi et enfin Abderrazak Redjam qui se rallie au nom du FIS⁹² sans oublier le GIA déjà existant. Le *majless ech-choura* de l'ancien GIA est conservé, Mohamed Saïd, Redjam, Saïd Mekhloufi le

La prison se trouvant sur le territoire de la 5^e région militaire, il est fort probable que cette opération a été planifiée par le colonel Kamel Hamoud, alors responsable du CTRI de Constantine. » p. 208.

⁸⁹ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. p. 208

⁹⁰ Y.B. et Samy MOUHOUBI, « Algérie, un colonel dissident accuse », *Le Monde*, 26 novembre 1999.

⁹¹ Cette réunion a été filmée et on aperçoit parmi les gardes Antar Zouabri, un agent du DRS, qui sera aussi membre du nouveau *majless ech-choura* et deviendra en 1996 l'émir le plus sanguinaire du GIA (Kamil TAWIL, *op. cit.*, note 16, p. 165).

⁹² Une grande polémique s'est déclenchée au sein de la mouvance du FIS à propos du prétendu ralliement du FIS au GIA. Abderrazek Redjam, membre du *majless ech-choura* du FIS, avait rejoint plus tard la cellule de crise du FIS et signait les communiqués du bureau provisoire sans en être le président. Les détracteurs de cette union — l'instance exécutive et des groupes armés dans l'est et l'ouest du pays qui créeront peu après l'union du GIA l'Armée islamique du salut (AIS) — affirment quant à eux que la direction du FIS n'a jamais intégré le GIA. Ils avancent que non seulement les deux dirigeants n'ont pas été consultés, mais qu'eux-mêmes n'en ont été informés que par le communiqué public. Ils ajoutent que des négociations étaient en cours depuis février 1994 pour unifier la *jaz'ara* avec les chefs de la future AIS. Ils s'étonnent aussi de pas avoir été sollicités pour cette union. Autre argument avancé : en réalité, il ne s'agirait pas d'une union entre différents groupes, mais d'une intégration dans le GIA existant, ce que le FIS ne peut accepter. Il était question de créer un bras armé du FIS et non pas de noyer celui-ci dans le GIA pour qu'il disparaisse de la scène politique. Les partisans de cette union avancent quant à eux deux arguments : le GIA était fort et permettait plus rapidement d'arriver au but qui est celui de la réalisation d'un État islamique, et Mohamed Saïd aurait voulu avec sa notoriété et son charisme utiliser le GIA dans ce sens et orienter ce GIA qui s'égarait (Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 154).

rejoignent⁹³. Sont intégrés dans le *majless ech-choura* les deux dirigeants du FIS emprisonnés, Abassi Madani et Ali Benhadj, ce qui exacerbe la polémique entre les fractions, les uns disant qu'ils n'ont jamais été consultés, les autres prétendant le contraire⁹⁴. L'émir national de ce nouveau-ancien GIA reste Chérif Gousmi. Le communiqué qui clôt cette union établit les lignes directives de la stratégie du GIA, considéré comme étant le seul cadre légitime pour le *jihad* en Algérie, un *jihad* pour établir un califat selon le modèle du Prophète. Tous les *moujahidine* doivent se rallier au GIA, qui n'accepte « ni dialogue, ni trêve, ni réconciliation avec ce régime ». Ce communiqué est signé par Chérif Gousmi au nom du GIA, Abderrezak Redjam au nom du FIS et Saïd Makhloufi pour le MEI.

Un événement a beaucoup intrigué nombre d'observateurs et partisans du FIS, d'autant plus qu'il a eu des répercussions dévastatrices sur le mouvement islamiste. Il s'agit du ralliement de Mohamed Saïd et de ses compagnons au GIA. Comment se justifie un tel pas à un moment où des suspicions à propos des collusions avec le DRS existaient déjà et que les prises de position du GIA sont diamétralement opposées à celles de la *jaz'ara* ? La seule explication pour l'instant – en attendant que les langues se délient et que les adeptes de Mohamed Saïd apportent des éléments nouveaux – est que cette tendance a voulu en prenant la tête du GIA se doter d'un bras armé et s'imposer militairement au sein du FIS pour le dominer (rappelons que des tractations étaient en cours pour créer un bras armé du FIS, en l'occurrence l' AIS, or la tendance *jaz'ara* n'a pas rallié cette fraction, dont elle était certainement plus proche que du GIA). Cette intention a échoué, puisque c'est le DRS qui dictait la ligne du GIA. Toutefois, ce ralliement a abouti au discrédit de la *jaz'ara* au sein du mouvement islamiste algérien qui, dans sa grande majorité, se méfiait de ces intellectuels aux tendances « sectaires » et lui a finalement fait perdre et le GIA et le FIS. Certains des *jaz'aristes* en exil tentent alors de ressusciter le FIS, mais les convulsions multiples des années précédentes rendent cette entreprise extrêmement difficile.

L'allégeance des différents chefs de groupe à Gousmi ne fait pas de doute, vu que toute la cérémonie a été filmée et qu'il en existe une cassette vidéo. Par contre, la liste des membres du *majless ech-choura* du GIA « rénové » telle que Liess Boukraa la publie dans son ouvrage est une liste manipulée par les « services » : tout d'abord n'y est pas mentionné Chérif Gousmi, qui pourtant est l'émir national du GIA. Puis sur les 48 membres, 16 n'ont pas de nom, ce qui est pour le moins curieux pour un document d'une telle importance. Y figurent les noms de personnes connues pour être des agents du DRS : Mouloud Azzout (présenté par Abdelkader Tigha, ex-membre des services secrets, comme un agent du DRS qui jouera un rôle important notamment dans l'enlèvement des moines trappistes en 1996⁹⁵) et Farid Achi (officier infiltré dans le mouvement islamiste à la Casbah d'Alger dès 1992, avec pour mission de canaliser le mécontentement des jeunes dans des actions ciblées, planifiées par le DRS et finalement les faire liquider par des collègues⁹⁶). Quant à Omar Chikhi, inscrit lui aussi dans cette structure de décision, il sera présenté en 2002 comme « terroriste extrêmement dangereux » et « membre fondateur du GIA » par le général Nezzar⁹⁷. Pourtant il est libre de ses mouvements depuis qu'il s'est rendu aux autorités dans le cadre de la loi de la « concorde civile ». Il est permis de se demander quels sont ses services rendus au DRS.

En réalité, il s'agit là d'un coup de maître du DRS : en faisant intégrer une importante partie de la véritable opposition clandestine armée ou non dans le GIA – et avant tout la tendance de la

⁹³ Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 153. Ce dernier mentionne aussi Abdelkader Chebouti, qui ne figure pas dans la liste des membres de ce *majless ech-choura* que reproduit Lyess Boukraa (p. 350). Ce dernier ne mentionne pas non plus Chérif Gousmi, l'émir du premier GIA « unifié », ce qui est pour le moins étonnant.

⁹⁴ À notre connaissance, les dirigeants du FIS ne se sont jamais exprimés à ce sujet.

⁹⁵ « Algérie, dossier politique », *Nord Sud Export*, NSE, n° 460, 7 mars 2003.

⁹⁶ Valerio PELLIZZARI, « Ecco come il regime ha infiltrato la Casbah », *Il Messaggero Domenica*, 1^{er} février 1998 (cité dans « What is the GIA », *loc. cit.*, p. 399 et p. 402). Cela est confirmé par l'ex-colonel Samraoui (p. 175).

⁹⁷ Khaled NEZZAR, Mohamed MAARFIA, *Un procès pour la vérité*, Editions ANEP, Alger, 2002, p. 102.

jaz'ara qui est la plus politisée et qui regroupe de nombreux intellectuels —, il la maîtrise presque complètement et peut de surcroît s'en débarrasser quand le moment opportun arrive. C'est d'ailleurs ce qui se passera, mais tout d'abord ce GIA dont la direction est largement contrôlée par le DRS est légitimé par des personnalités de la notoriété de Mohamed Saïd et Saïd Makhloufi et va servir à d'autres fins macabres. Avant cela, les divergences entre les partisans de la *jaz'ara* et ceux de la *salafiya* vont s'exacerber pour atteindre un point de non-retour et renforcer la dislocation du FIS à l'étranger (l'instance exécutive), comme front unissant différentes tendances. Plus grave, l'amalgame entre le FIS et le GIA que le pouvoir ne cesse d'imposer afin de discréditer totalement le parti auprès de ses sympathisants et surtout sur la scène internationale semble se confirmer. Toute dénonciation par le FIS des violences est soit ignorée, soit mise sur le compte d'un double discours : vouloir faire de l'entrisme sur le plan international, mais en fait cautionner les crimes du GIA.

Chérif Gousmi, émir du GIA unifié, est tué par des forces de l'ordre le 26 septembre 1994 dans un accrochage dans lequel périt aussi un autre responsable du GIA. Zitouni, qui se trouve avec lui, échappe miraculeusement.

Le contexte politique

Il est important de remettre cet épisode de l'assassinat de Gousmi, qui marque le contrôle total du DRS sur le GIA par le biais de Zitouni, dans le contexte politique de l'époque, car ces premiers mois de l'année 1994 sont décisifs dans la mise en place de structures de lutte contre-insurrectionnelle. Le terrain est préparé sur le plan idéologique, militaire, financier et humain et au cours de l'automne, quand la tentative de dialogue du président aura été compromise sur injonction du DRS, une guerre monstrueuse de férocité fera rage. Le grand succès des généraux putschistes sera de la mener à huis clos.

Dès l'arrêt des élections en 1992, différentes tentatives de dialogue avec le FIS ont été amorcées par certains courants du pouvoir. Mais toutes échoueront, parce que les généraux au cœur de ce pouvoir, ceux qu'on appelle les « janviéristes », finiront par s'y opposer violemment⁹⁸. Au point qu'il semble très probable que, tout au long des années de la « sale guerre », ces généraux aient régulièrement favorisé l'ouverture de négociations avec les dirigeants de l'ex-FIS, dans le but de les « occuper » (et de réduire leur influence sur les islamistes les plus radicaux), avant de torpiller ces négociations quand elles seront sur le point d'aboutir.

Deux ans après le coup d'État, la plus spectaculaire de ces tentatives de dialogue sera celle du général Liamine Zéroual, désigné président de la République le 31 janvier 1994 à l'issue de pseudo-concertations lors d'une « conférence nationale » boycottée par les partis représentatifs⁹⁹. À peine promu à la tête de l'État, Liamine Zéroual prend contact avec le FIS ; il se rend même personnellement à la prison de Blida dans la perspective de regrouper la totalité des partis politiques pour un « dialogue national » que pourtant une grande partie de l'opposition rejette, le considérant comme

⁹⁸ Il s'agit notamment des généraux Mohamed Lamari, chef d'état-major, Mohamed Médiène dit « Tewfik », chef du DRS, Smaïn Lamari, chef de la DCE et n° 2 du DRS, Larbi Belkheir, éminence grise du système algérien (conseiller du président Bouteflika depuis 1999), Mohamed Touati (conseiller de Bouteflika depuis 2000), Khaled Nezzar, ex-ministre de la Défense, etc.

⁹⁹ Le général Liamine Zéroual est désigné comme président de la République par le clan des « janviéristes », les généraux putschistes. Plus enclin à l'idée de réconciliation, il va s'opposer avec le soutien de son conseiller le général Mohamed Betchine, ancien chef des services secrets, à ces derniers. Ce conflit s'exacerbera au point d'aboutir aux grands massacres de 1997 et 1998, qui pousseront Liamine Zéroual à la démission en septembre 1998 et au choix de l'actuel président Abdelaziz Bouteflika en avril 1999 par ce même clan militaire.

une mascarade de plus. Alors que la mort du chef du GIA Djafar Al-Afghani est annoncée fin février 1994, Zéroual fait libérer de la prison militaire de Blida deux responsables du FIS, Ali Djeddi et Abdelkader Boukhamkham, arrêtés au même moment que Abbassi Madani et Ali Benhadj, en juin 1991. C'est ce que relève Nicole Chevillard :

« Le pouvoir va jouir alors, durant quelques mois, d'une "légitimité" basée à la fois sur l'espoir de la paix [...], sur l'appui supposé d'une grande partie de l'armée et sur le regain de confiance que semblent lui offrir les dirigeants du FIS. La délégation de signature, qu'a pourtant dû offrir Zéroual au général-major Lamari, dès le 5 février [1994], passe alors pratiquement inaperçue¹⁰⁰. On ne comprendra que plus tard l'impact et la signification d'une telle décision. [...] Même la psychose qui s'empare d'une partie de l'opinion algérienne lorsque les "forces spéciales" de l'armée désinvestissent le terrain, début 1994, laissant le champ libre aux groupes armés les plus terroristes (et aussi les plus manipulés), ne parvient pas à casser immédiatement cette sorte d'état de grâce dont bénéficie, alors, le nouveau président¹⁰¹. »

C'est dans cette situation complexe, de confusion sciemment entretenue, que survient une série d'événements qui apparaîtront ultérieurement comme le prélude des guerres de clans au sein même du pouvoir. En mars, c'est l'évasion spectaculaire de près de 1 200 prisonniers de la prison de Tazoult (à l'évidence organisée par le DRS, elle permettra à ses chefs un meilleur contrôle des maquis). Les pourparlers avec le FMI dans le but de conclure un accord « stand by » sont amorcés en avril, ce qui ouvrira les portes pour la renégociation de la dette extérieure avec le Club de Paris en juin 1994. Au même moment, en mai, s'effectue l'union au sein du GIA, et les discours du GIA et des éradicateurs se radicalisent¹⁰².

Tandis que Zéroual se présente devant les partenaires étrangers comme l'homme de la réconciliation, exprimant sa volonté de regrouper l'opposition autour d'une table, tout en prenant le contrôle de certains rouages du régime (démission pour ne pas dire destitution du gouvernement Rédha Malek, très éradicateur, au mois d'avril, six mois à peine après son investiture, changements au niveau de certains postes militaires où il place des hommes à lui etc.), les généraux éradicateurs préparent une nouvelle phase de la guerre en favorisant la création de milices¹⁰³. Dès l'été 1994, ces milices apparaissent de manière totalement illégale en Kabylie, tandis que le GIA, dans l'Algérois, multiplie ses exactions et que, dans tout le pays, les troupes des forces spéciales se déchaînent contre la population civile. La machine de guerre s'emballe, la violence verbale et paramilitaire est artificiellement produite afin de justifier l'offensive militaire qui sera officiellement déclenchée en automne lorsque le chef d'état-major, Mohamed Lamari, annonce que le dialogue est interrompu. L'opinion publique internationale, elle, se satisfait de semblants de négociations.

Au mois d'août 1994, Zéroual tente une amorce de dialogue avec cinq partis de l'opposition. Peu avant, Ali Benhadj lui avait écrit une « lettre (datée du 22 juillet et rendue publique en août) par laquelle il établit une distinction entre la "résistance légitime" des *moudjahidines* — à laquelle il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils renoncent en vertu d'un présumé dialogue — et le "terrorisme aveu-

¹⁰⁰ Selon d'autres sources, cette délégation de signature date du 21 mars (*Monde arabe, Maghreb-Machrek*, avril-juin 1994, p. 69).

¹⁰¹ Nicole CHEVILLARD, « Algérie : l'après guerre civile », *Nord-Sud expert conseil*, juin 1995, p. 30-31.

¹⁰² La presse se transforme de plus en plus en une presse sécuritaire depuis la diffusion d'une circulaire confidentielle en juin 1994. Voir Annexe : documents de base n° 1-5.

¹⁰³ Le 23 mars 1994, le ministre de l'Intérieur, Salim Saadi, déclare son intention de créer des milices grâce au rappel des réservistes. Il dit : « Chaque citoyen qui a fait son service national peut être mobilisé. La loi organise la participation de tous ceux qui peuvent venir en appoint aux forces de l'ordre » (*Monde arabe, Maghreb-Machrek*, n° 144, avr.-juin 1994, p. 69). Le chef du gouvernement, Rédha Malek, annonce quant à lui l'offensive future en lançant cette phrase lourde de sens car elle fut utilisée par le général Bigeard en 1957 : « La peur doit changer de camp. » D'ailleurs, c'est à partir de cette période qu'une répression extrêmement brutale s'abattra sur les quartiers populaires.

gle” (allusion au GIA), et évoque la possibilité d’entamer des négociations avec le pouvoir, en y associant toutefois les groupes armés liés au FIS¹⁰⁴ ».

Abbassi Madani, de son côté, adresse deux lettres le 23 et le 26 août à Liamine Zéroual, dans lesquelles il fait référence au discours du président approuvant l’appel à la réconciliation. Il adhère aux quatre « constantes » présentées par Zéroual : respect de la Constitution et du régime républicain, alternance au pouvoir, application des règles de la démocratie¹⁰⁵. Après consultation de Ali Benhadj et d’autres dirigeants du FIS (trois d’entre eux vont être libérés le 13 septembre, tandis que les deux dirigeants sont placés en résidence surveillée¹⁰⁶), il est clair que ces derniers acceptent un dialogue à condition de pouvoir réunir les dirigeants de FIS au préalable pour se concerter.

« Les *chouyoukhs* ne réclament même plus que le processus électoral soit repris là où il avait été interrompu, mais que de nouvelles élections soient organisées par un “gouvernement neutre”. Une trêve semble à portée de main. [...] Plus surprenant encore, des tracts de l’AIS [...] affichés dans certaines mosquées, à la fin de septembre 1994, évoquent la possibilité d’un arrêt des hostilités¹⁰⁷. »

Alors que les négociations sont en cours, Gousmi est donc tué le 26 septembre 1994 et la presse algérienne annonce qu’on a découvert sur lui une lettre de Ali Benhadj dans laquelle, selon les opposants à une solution de la crise, il demanderait au GIA d’accentuer le *jihād*¹⁰⁸. Or d’après Abdelhamid Mehri, ex-secrétaire général du FLN qui a participé aux réunions entre l’opposition et le gouvernement, il est nécessaire de lire cette lettre dans sa globalité, car si Ali Benhadj faisait bien l’éloge des *moujahidine*, il appelait surtout les différentes fractions armées à accepter la lettre de Abbassi Madani, à prendre garde que l’Algérie ne devienne pas l’Afghanistan et à confier le dialogue à la direction politique¹⁰⁹.

« À la fin octobre 1994, l’Algérie est passée très près d’un accord au sommet entre le FIS et la présidence, accord qui aurait pu instaurer un début de partage du pouvoir à l’intérieur du pouvoir et à l’intérieur même de l’appareil d’État. Selon des sources militaires, les émissaires de Liamine Zéroual (les généraux en retraite Benyellès et Abderrahim notamment) en étaient en effet à discuter, point par point, sur une liste de quelque deux cents noms, les postes qui pourraient être attribués à des représentants du parti dissous, aussi bien dans les ministères, les wilayas (préfectures) et les localités, que dans la gendarmerie et la police...

« Ces différentes tractations auraient dû aboutir [...] avant le 1^{er} novembre 1994, à une déclaration d’Abbassi Madani appelant les groupes armés à une trêve de six mois. Lui-même et Ali Benhadj auraient été libérés à l’occasion de la fête nationale. Il était aussi prévu que le général-major Mohamed Lamari serait promu dans un grade honorifique, créé spécialement pour lui, ce qui fut effectivement le cas avec l’invention du nouveau grade de “général de corps d’armée”.

« C’est à Paris, où il s’était rendu à plusieurs reprises au cours des mois précédents, que Mohamed Lamari a, semble-t-il, trouvé les appuis politiques et les moyens (en termes militaires) de suspendre ce

¹⁰⁴ Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, *op. cit.*, p. 281.

¹⁰⁵ *Monde arabe, Maghreb-Machrek*, oct.-déc. 1994, p. 75. Abbassi propose dans sa première lettre d’appeler à l’arrêt de la lutte armée après avoir rempli certaines conditions : souveraineté du peuple, respect du pluralisme, retrait de l’armée des affaires politiques et son retour dans les casernes, levée de l’état d’urgence, libération des prisonniers politique, arrêt de la répression et des arrestations, nomination d’une commission pour désigner un gouvernement neutre dans le but de préparer des élections libres. Dans la seconde lettre, il refuse de discuter de la première lettre tant qu’il est détenu et exige qu’une réunion des responsables du FIS puisse avoir lieu (Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 179 sq).

¹⁰⁶ Le jour même de leur libération, un communiqué signé par Gousmi fait état du refus du GIA de tout dialogue (Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 181).

¹⁰⁷ Nicole CHEVILLARD, « Algérie : l’après guerre civile », *op. cit.*, p. 31.

¹⁰⁸ « La lettre d’Ali Benhadj, rendue publique par le pouvoir, demandait au chef du GIA : il faut porter des coups à l’ennemi athée dans ses points forts et le terroriser en recourant aux lois de la *chariâ* [...] ; il faut multiplier les attaques et ne pas déposer les armes... » (*Le Matin* et *El-Watan* du 30 octobre 1994, cité par Hassane ZERROUKY, *La Nébuleuse islamiste*, *op. cit.*, p. 350).

¹⁰⁹ Mehri cité par Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 184.

calendrier qui n'avait jamais reçu sa totale approbation. Il a, de fait, été le premier à ouvrir le feu — coupant ainsi l'herbe sous le pied de Liamine Zéroual — par son message de la fin octobre (message adressé à l'ensemble des forces de l'ANP) où il déclarait notamment : « Cette lutte [sous-entendu « contre les islamistes »] sera menée à terme quels qu'en soient le prix et les sacrifices à consentir »¹¹⁰. »

Le jour où Liamine Zéroual est contraint d'annoncer l'échec des négociations avec le FIS, une bombe explose dans un petit cimetière près de Mostaganem lors des cérémonies du 1^{er} novembre, causant la mort de plusieurs jeunes scouts, en direct devant des caméras. Cet attentat tombe à pic, comme pour corroborer l'annonce de l'échec.

À cette époque, deux clans s'opposent donc apparemment au sein de la hiérarchie militaire : tous s'entendent à propos du maintien de leur pouvoir tant politique qu'économique, mais tandis que les « janviéristes » — les vrais maîtres du jeu — affichent une stratégie de « guerre totale », les « dialoguistes » sont chargés de conduire une stratégie de domestication du FIS. Les « éradicateurs » dans le commandement militaire ne font que des concessions formelles, pour satisfaire les recommandations des gouvernements occidentaux, sachant très bien déjouer toute véritable option de sortie de crise, tout en imputant la responsabilité de l'échec aux islamistes. Cette lutte entre clans, au départ assez largement factice, deviendra plus consistante au cours des années suivantes, les « dialoguistes » du clan Zéroual se prenant au jeu et espérant s'imposer face aux « janviéristes ».

Le gros des troupes est alors cantonné dans l'Algérois. La 1^{re} région militaire rassemble environ 60 % de l'armée, soit quatre divisions, que le général Lamari tient bien en main, comme l'explique « Mounir », un officier transfuge qui a quitté l'armée algérienne à l'automne 1994 :

« Il apparaît comme le grand perdant de tout accord entre le pouvoir et le FIS, initié par son rival, le président Zéroual. C'est un battant autoritaire et offensif qui jouit d'un bon prestige parmi les siens. L'on peut prévoir qu'il ne se laissera pas faire », selon Mounir, pour qui, les « éradicateurs » disposent encore de nombreux atouts pour saboter toute tentative de réconciliation¹¹¹. »

C'est donc sur cette toile de fond que se mènent les différentes initiatives de dialogue. Le clan des éradicateurs, militaires et civils confondus, n'entend évidemment pas qu'elles puissent aboutir à une entente entre leurs rivaux et la direction de l'ex-FIS¹¹². Les « décideurs » du clan Belkheir exigent des dirigeants du FIS qu'ils contrôlent les groupes armés et fassent cesser toute violence, y compris celle des GIA — alors qu'en fait ces derniers sont alors largement contrôlés par le DRS —, ce qui leur permet de montrer qu'en réalité les dirigeants du FIS n'ont plus aucune emprise sur les groupes et de les discréditer comme partenaires du dialogue.

Il est tout à fait concevable que Gousmi ait été tué pour que cette lettre soit découverte et fasse torpiller les négociations entre le président de la République et la direction politique du FIS, car si celles-ci avaient été amorcées, le clan des décideurs militaires ayant opté pour la « guerre totale » pour se maintenir au pouvoir aurait été dangereusement menacé. Tout au long de ces négociations, la presse favorable au « coup d'État » et foncièrement opposée au dialogue se déchaîne¹¹³.

¹¹⁰ Nicole CHEVILLARD, « Algérie : l'après guerre civile », *op. cit.*, p. 58.

¹¹¹ « Le témoignage d'un officier : la sale besogne pour rien... », *Le Monde*, 16 septembre 1994. Voir annexe : Documents de base, n° 4-4 : Compilation de témoignages d'officiers et policiers dissidents (1994-2003).

¹¹² L'ancien chef de la Sécurité militaire et chef du parti MAJD, Kasdi Merbah, a ainsi été liquidé en août 1993 par un commando du DRS — assassinat attribué au GIA — parce qu'il avait entamé des discussions avec les partis d'opposition en vue d'une solution à la crise, mais aussi parce qu'il avait su convaincre Liamine Zéroual, à l'époque ministre de la Défense, de ce projet (Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 264 sq).

¹¹³ « 13 septembre 1994 : transfert de Abassi Madani et de Ali Benhadj de la prison de Blida vers une résidence de la capitale. Panique dans les états-majors des « démocrates républicains » et de la presse éradicatrice. Saïd Sadi : « Reddition nationale devant l'intégrisme ». Rédha Malek : « La République est en danger de mort ». *Liberté* : « Qui a décidé aujourd'hui et au nom de qui, de décréter la paix ? » *Le Matin* prédit de « véri-

Une fois la lettre de Ali Benhadj découverte, tout contact avec le FIS est interrompu, et le 31 octobre 1994, le président Zéroual est contraint par ses pairs d'annoncer publiquement l'arrêt des négociations pour une sortie de crise. La responsabilité en est évidemment imputée au FIS.

« Bref, il faudra beaucoup de mauvaise foi aux “durs” de l'armée pour identifier, à travers toutes les correspondances qui sont alors envoyées par Ali Benhadj aux différents courants de la mouvance, l'épître (tronquée) qui leur servira de prétexte à l'interruption brutale de ces négociations¹¹⁴. »

Une nouvelle offensive est alors lancée par les « forces spéciales » des militaires « éradicateurs », qui s'abat surtout sur les populations civiles soupçonnées de soutien et de sympathie avec le FIS et les groupes armés qui lui sont proches¹¹⁵. Parallèlement, Liamine Zéroual annonce que des élections présidentielles vont être organisées. Il ne s'agit là que d'un compromis avec le général Mohamed Lamari : en compagnie des autres putschistes, celui-ci conserve la gestion du « dossier FIS », tout en tolérant un processus électoral qui restera contrôlé et servira surtout à la consommation extérieure.

L'ascension d'un inconnu : Djamel Zitouni

La disparition de Gousmi, fin septembre 1994, déclenche une vive lutte pour le poste d'émir national du GIA. Selon le règlement intérieur du GIA, c'est au premier adjoint que revient la fonction d'émir. Dans ce cas précis, Mahfoud Tadjine, issu de la mouvance de la *jaz'ara*, doit prendre la succession de Gousmi et sera effectivement désigné par le *majless ech-choura*. Tadjine publie un communiqué dans *Al-Ansar* du 16 octobre 1994, dans lequel il reconduit dans sa fonction d'émir national du GIA le *majless ech-choura*, tous les émirs locaux, et confirme les noms de ses deux adjoints (Khaled Sahli et Ali Al-Afghani). Cependant une autre fraction, celle de Antar Zouabri et Djamel Zitouni, conteste cette désignation et tient une autre assemblée dans le but de faire introniser ce dernier comme émir du GIA.

Un communiqué est préparé, mais avant d'être publié, des médiateurs tentent de trouver une solution à ce conflit. Zitouni refuse tout compromis et menace de procéder à une scission du GIA. Tadjine finit par abandonner le bras de force, et finalement un communiqué du GIA annonce que Djamel Zitouni est désormais l'émir national du GIA¹¹⁶. D'après Tawil, les adeptes de Zitouni expliquent ce coup de force par le fait que les *jaz'aristes* s'apprêtaient à prendre le pouvoir avec Tadjine qui était un des leurs, ce qui aurait menacé le principe de la *salafiya*¹¹⁷. Il fallait bien justifier un pareil coup qui sera le prélude de la lutte acharnée entre les différents groupes. Brandir la menace *jaz'ariste* a toujours été un procédé efficace...

tables pogroms si ce processus de dialogue n'est pas stoppé" » (chronologie établie par Salah Eddine SID-HOUM, <www.algeria-watch.org/mrv/2002/chrono/chrono_1994.htm>).

¹¹⁴ Nicole CHEVILLARD, « Algérie : l'après guerre civile », *op. cit.*, p. 32.

¹¹⁵ Il faut rappeler que le pouvoir algérien ne peut pas jusqu'en 1994 mener la guerre qu'il souhaiterait. Non seulement les dettes le paralysent, mais il est acculé par les partenaires occidentaux, qui exigent l'application d'un plan d'ajustement structurel et la réintroduction de structures constitutionnellement codifiées (Parlement, président élu, processus électoral, etc.). En 1994, les militaires algériens obtiennent le soutien de la France. Enfin, le gouvernement algérien bénéficie des faveurs du Club de Paris et de Londres tout en s'engageant à appliquer le plan d'ajustement structurel imposé par le FMI. Du coup, des financements sont libérés pour lancer l'offensive militaire. Le nombre des victimes de la répression augmentera en flèche à partir de ce moment.

¹¹⁶ Publié par *Al-Ansar* le 27 octobre 1994 (pour plus de détails à propos de cet épisode, voir Kamil TAWIL, *op. cit.*, pp. 184-188).

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 189.

Zitouni est jusque-là un inconnu en Algérie et à l'étranger. Il s'est distingué, le 3 août 1994, par l'attaque de la cité hautement sécurisée de Aïn-Allah, dans laquelle vivaient des employés de l'ambassade de France :

« Trois gendarmes et deux employés de l'ambassade de France tombaient sous les balles des terroristes. Malgré les barrages de la gendarmerie qui contrôlaient les carrefours, les auteurs ont pu s'échapper (le siège du DRS n'était qu'à deux cents mètres du lieu du drame !)¹¹⁸. »

Les médias algériens (repris par les français) orchestrent une campagne lui attribuant avant l'heure une notoriété surpassant de loin celle de ces prédécesseurs :

« Le 3 août 1994, cinq Français sont donc tués à Alger. En France, l'émotion est considérable. Les services algériens mettent alors l'attentat sur le dos de Zitouni. Relayée par l'Agence France Presse, l'un des seuls médias étrangers autorisés en Algérie, cette version officielle est reprise par tous les journaux télévisés¹¹⁹. »

Dans leur reportage *Attentats de Paris : on pouvait les empêcher*, les journalistes Romain Icart et Jean-Baptiste Rivoire interviewent différentes personnes qui montrent que l'ascension fulgurante de Zitouni obéit à un scénario concocté par le DRS. Abbas Aroua, un universitaire proche du FIS, explique :

« Il fallait d'abord le valider comme un insurgé islamiste aux yeux de l'opposition armée et aux yeux de la population. Les médias algériens contrôlés par le pouvoir militaire ont tout fait pour gonfler le personnage. »

Un ex-officier de la Sécurité militaire (DCSA), Hocine Ouguenoune, le confirme :

« C'est vrai que la version officielle, c'est : "Zitouni, un islamiste pur et dur, a tué cinq Français." En fait, c'est tout à fait autre que ça, puisque Zitouni était déjà manipulé, recruté par un des chefs des services opérationnels de la Sécurité militaire — enfin ce qu'on appelait la Sécurité militaire, mais c'est en fait le DRS. Ce chef-là s'appelle le colonel Tartag Bachir. Et donc, c'est ce colonel Tartag Bachir qui avait en fait monté toute cette opération où des gendarmes ont été tués¹²⁰. »

D'ailleurs, de nombreux observateurs ne sont pas dupes du fait que l'opération qui a mené à la mort de Gousmi et ouvert la voie pour hisser Zitouni à la tête du GIA est en réalité un subterfuge. Un haut fonctionnaire du ministère français de la Défense qui préfère garder l'anonymat raconte aux deux journalistes précités :

« Cette anecdote [l'embuscade du 26 septembre 1994 dans laquelle Chérif Gousmi et ses lieutenants avaient été tués] m'avait quand même frappé. C'est effectivement qu'ils l'ont épargné [Zitouni]. Qu'ils l'ont épargné volontairement. Alors que tout avait été fait pour l'embuscade et qu'ils tuaient tout le monde s'ils voulaient. Et celui-là n'avait pas été tué exprès. Mais moi, quand on m'a raconté ça, ça ne m'a pas paru surprenant. Qu'on ait épargné un type parce qu'on avait déjà des contacts avec lui et qu'on pensait qu'après il prendrait la relève — ce qui s'est apparemment passé — et qu'il serait plus accommodant, cela me paraissait dans l'ordre des choses, franchement¹²¹... »

Avec Zitouni comme émir national, les chefs du DRS ont repris en main le GIA qui leur avait partiellement échappé après l'arrestation de Layada. Sous son règne, seront mises à exécution les menaces notamment proférées à l'encontre de la France.

¹¹⁸ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 219.

¹¹⁹ Romain ICART et Jean-Baptiste RIVOIRE pour le documentaire *Attentats de Paris : on pouvait les empêcher*, Canal Plus, 4 novembre 2002 (script : <www.algeria-watch.org/farticle/sale_guerre/documentaire_attentats.htm>).

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ *Ibid.*

Le « Groupe islamique de l'armée »

Le DRS, déjà très présent au sein de la direction du GIA, sans toutefois la contrôler totalement puisque Chérif Gousmi lui-même ne semble pas avoir été un agent, détermine les agissements du GIA à partir du moment où Zitouni s'impose à sa tête en octobre 1994. Jusqu'à cette date, le DRS intervenait par le biais de groupes locaux qu'il avait créés de toutes pièces ou par celui de ses agents qui certes orientèrent massivement le GIA dans ses actions (attentat de l'aéroport d'Alger en août 1992, assassinat de certains journalistes, intellectuels, médecins durant les années 1993 et 1994, enlèvement des agents consulaires français en octobre 1993, attaque de la cité de Aïn-Naâdja en août 1994, etc.), mais ne maîtrisaient pas totalement cette nébuleuse de groupes désignée par le GIA. L'unification de mai 1994, mais surtout la prise de pouvoir de Zitouni en octobre de la même année marquent le moment de la mutation du GIA en une formation principalement contre-insurrectionnelle. Continuent pourtant de graviter autour de l'organisation nationale une multitude de groupes, dont certains sont certainement restés autonomes et se distancieront du GIA à partir de fin 1995 et surtout 1996, mais qui jusqu'à cette rupture se sont plus ou moins soumis aux diktats de la direction.

La raison du ralliement de tant de groupes isolés à cette organisation est sans doute fort simple : le GIA leur semblait être la formation armée la plus puissante et par conséquent la plus capable d'asséner des coups durs au pouvoir. D'ailleurs, on peut se demander si la position ambiguë des deux principaux dirigeants du FIS vis-à-vis du GIA et le fait qu'ils n'ont pas contesté (en mai 1994) avoir été intégrés « d'office » dans son *majless ech-choura* ne seraient pas motivés par la volonté de laisser toutes les options ouvertes. Il est en tout cas certain que cela a favorisé le ralliement de nombreux combattants islamistes.

Ce qu'il faut relever aussi, c'est que les politiques du FIS, toutes fractions confondues, ont été dépassés par les développements sur le terrain de la lutte armée et ont souvent trouvé opportun, pour ne pas être décalés par rapport aux événements, d'avaliser implicitement les crimes commis par le GIA. Sans en revendiquer la responsabilité, ils les ont tout de même justifiés. C'est ainsi que le terrible attentat à la voiture piégée du 30 janvier 1995 sur le boulevard Amirouche — qui a fait officiellement quarante-deux morts et deux cent cinquante-six blessés¹²² a été justifié de Washington par Anouar Haddam, qui a expliqué que les *moudjahidine* « n'ont “jamais voulu nuire aux civils” et que la bombe était destinée à un commissariat de police qui est “connu pour être un centre de torture”¹²³ ». Le GIA revendique cet attentat quelques jours après. Ce n'est que plus tard, à partir de 1995, après les assassinats par le GIA de personnalités de la mouvance islamiste qui avaient rallié cette « organisation », que les dénonciations des politiques du FIS deviendront systématiques.

La guerre du GIA vers l'intérieur

Jusqu'en 1994-1995, le GIA dispose encore d'une certaine assise populaire. Des habitants des régions dans lesquelles sont implantés les GIA les soutiennent souvent, quitte à accepter ou subir les règles devenant de plus en plus autoritaires et contraignantes. Et leur force de frappe, leur puissance et leur intransigeance attirent de nombreuses recrues, qui souvent aussi fuient tout simplement la

¹²² En réalité beaucoup plus : plusieurs observateurs font état de 300 à 400 morts.

¹²³ Déclaration de Anouar Haddam au *Financial Times* (José GARÇON, « Cacophonie au sein du FIS sur l'attentat d'Alger », *Libération*, 3 février 1995) ; citée par Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, La Découverte, Paris, 2004, p. 426. Il faut ajouter que Rabah Kébir a quant à lui immédiatement condamné ce crime, l'imputant au DRS.

répression. Ce n'est qu'au fur et à mesure que le contrôle de la branche liée au DRS s'affermir et que le caractère contre-insurrectionnel du GIA s'accroît que des questionnements au sein de la population et des groupes armés eux-mêmes surgissent. Le GIA remplit dès cette période plusieurs missions.

1. « Mater » et terroriser la population

Certains groupes armés qui se sont distancés du GIA en raison des méthodes subversives imposées ou utilisées par ce dernier ont clairement exprimé la nature de leurs désaccords¹²⁴. La *Seriyat al-maouquou'oun bid-dima* de Blida confirme par exemple les assassinats de *moujahidine* et la diffusion de « communiqués illégaux » qu'elle condamne violemment : celui rendant licite les assassinats des ouvriers de la société Naftal (société d'hydrocarbures), les assassinats de femmes et jeunes filles, de jeunes hommes se déplaçant ailleurs que dans leur ville, les attentats à la bombe au centre des villes, l'atteinte à la dignité et à la propriété du peuple, etc.¹²⁵.

Nesroulah Yous, rescapé du massacre de Bentalha — localité située à une vingtaine de kilomètres au sud d'Alger — commis au nom du GIA en septembre 1997¹²⁶, détaille de manière précise dans son récit les événements dans cette région où il a vécu durant les années précédant ce drame et qui concordent avec les récits d'autres témoins et observateurs. Entre 1992 et 1993, les opposants islamistes bien ancrés dans les quartiers acquis au FIS ont effectivement commencé à s'organiser et sont passés à la lutte armée en 1993. Ils commettaient des assassinats de policiers et des hold-ups, sans s'attaquer à la population dont ils dépendaient — et qui, souvent, en avait peur. À partir du printemps 1994, après l'évasion en mars de près de 1 200 prisonniers de la prison de Tazoult, les groupes changent de composition et de caractère. À leur tête se trouvent des hommes inconnus qui imposent des diktats de plus en plus violents à la population (interdiction de fumer et de lire le journal, port du *hidjab* obligatoire pour les femmes, interdiction des cours de français, de travailler pour les institutions de l'État, de payer des impôts, etc.), déjà terrorisée par la répression féroce des forces de l'ordre à coups de ratissages, arrestations arbitraires, exécutions sommaires, etc.

À cette période, les habitants de nombreuses régions où sévissent les GIA observent une espèce de répartition de travail entre ceux-ci et l'armée. Le terrain semble abandonné aux groupes armés qui s'acharnent sur les populations civiles, tandis que les forces de sécurité n'apparaissent que sporadiquement pour réprimer cette même population. Un jeune homme originaire de Saoula qui a dû fuir l'Algérie pour sauver sa vie a vécu exactement ce scénario que décrit longuement N. Yous dans son ouvrage précité :

« Le paysage politique a complètement changé dans les années 1994-1995. Les hommes qui avaient recouru aux armes nous étaient de moins en moins familiers. Nous ne savions pas ce qu'était advenu des membres du FIS de notre région qui étaient actifs dans la clandestinité. Certains avaient pris le maquis, d'autres ont été déclarés tués, arrêtés ou disparus. De plus en plus de personnes trouvaient la mort sans que nous en connaissions les motifs. Les assassinats prenaient un caractère de plus en plus arbitraire. Il était clair, pour nous, que les responsables n'étaient pas des membres du FIS mais des extrémistes dont certains revenaient d'Afghanistan. [...] Quand les membres du GIA régnaient sur notre quartier, les for-

¹²⁴ Avant de prendre leurs distances, ces groupes ont non seulement fait allégeance à l'émir du GIA, notamment Djamel Zitouni, mais ont cautionné les crimes commis en son nom. Les défections de très nombreux groupes ont commencé après les assassinats des dirigeants de la *jaz'ara* qui ont rallié le GIA, c'est-à-dire à partir de l'automne 1995. Toutefois, il faut relever que les groupes dissidents étaient systématiquement poursuivis par ceux dirigés par les « émirs du DRS ».

¹²⁵ *Seriyat al-maouquou'oun bid-dima*, 16 mars 1996, in *Al-kataïb al-jihadiya touakid ikhtiraq al-moukhabarat lil-jama'a al-islamiya al-moussalaha* (Les compagnies djihadistes confirment l'infiltration du GIA), recueil de déclarations des groupes armés datées entre 1995 et 1997 publié par la « communauté algérienne en Grande-Bretagne », non daté, sans pagination.

¹²⁶ Nesroulah YOUS (avec la collaboration de Salima MELLAH), *Qui a tué à Bentalha ?*, La Découverte, Paris, 2000.

ces de l'ordre avaient comme par miracle disparu. Mais à certains moments de la journée, on pouvait remarquer la présence de gendarmes et de militaires. Le chef de la gendarmerie, par exemple, se déplaçait librement dans les rues et ne donnait pas l'impression de se sentir dans l'insécurité. Néanmoins, il y a eu souvent des opérations de ratissages. Mais elles n'étaient pas dirigées contre les membres du GIA mais plutôt contre nous, les jeunes du quartier. Ils ont arrêté des gens qu'ils ont torturés. Certains ne sont jamais revenus. Deux de mes amis ont été arrêtés par les gendarmes. Ayant pris peur qu'on vienne me chercher aussi, j'ai fréquemment changé de lieu de séjour. Les membres du GIA ont montré à des amis à moi une liste comportant onze noms de personnes à qui ils ordonnaient de rejoindre le maquis. Le mien y était figuré. Ceci s'était passé fin 1994. Nous nous demandions souvent si la gendarmerie et le GIA ne collaboraient pas ensemble : les uns nous terrorisaient pour nous contraindre à monter au maquis, les autres nous traquaient pour nous enfermer dans les centres de torture. De moins en moins nous comprenions ce qui se déroulait devant nos yeux, mais nous avions tous le pressentiment désagréable qu'il y avait un lien entre tout cela¹²⁷. »

Comprenant de moins en moins ce qui se passe, de nombreux habitants des régions concernées se laissent souvent enrôler dans des milices contrôlées par les militaires, espérant se protéger de ces groupes qui violent des femmes et massacrent des familles entières. Ceux qui n'acceptent pas de jouer le rôle de forces supplétives sont traqués, menacés et souvent contraints de quitter leurs maisons et régions pour ne pas subir la violence des groupes armés venus les massacrer.

« Quelque temps plus tard, un massacre a été commis à environ 800 m au sud de notre quartier : 17 morts. Des survivants ont essayé d'alerter la gendarmerie par les haut-parleurs de la mosquée mais personne, en cette nuit, n'a répondu à leur appel. Les forces de l'ordre venues le lendemain, ont laissé entendre aux rescapés que les auteurs du massacre étaient à identifier parmi leurs propres enfants et qu'ils feraient mieux de s'armer à leur tour. Ma famille, comme beaucoup d'autres, a décidé de fuir vers les bidonvilles situés plus au nord en direction d'Alger¹²⁸. »

Certains groupes armés qui quittent alors les structures du GIA expliquent que leur décision est motivée par les massacres commis contre la population.

« Les *moujahidine* ont appris que ces actes criminels successifs visaient des populations connues pour le soutien qu'elle leur a apporté. Ainsi, en un mois, plus de deux cents innocents, la plupart des femmes et des enfants, ont été tués. Notre mouvement *al-baqun 'alal-'ahd* n'a jamais hésité à clamer devant Allah son innocence de ces crimes [...]. Nous renouvelons encore une fois et solennellement notre serment de combattre ces factions qui commettent ces crimes et qui, dans leurs bulletins, soutiennent que ces atrocités sont légitimées par des fatwas pour justifier l'assassinat de femmes et d'enfants¹²⁹. »

Il ne fait absolument aucun doute qu'à partir du début 1996, l'armée contrôle totalement les banlieues et la grande périphérie d'Alger, où la concentration de forces de sécurité est considérable. La résistance armée islamiste autonome est décimée ou paralysée par les actions conduites au nom du GIA. Mais les massacres ne cessent pas pour autant. Bien au contraire, ils se multiplient, ainsi que les attentats à la bombe. Finalement, en 1997, alors que l'AIS est sur le point de rendre les armes et que de nombreux groupes rallient cette « trêve-reddition », la population de l'Algérois, région entièrement quadrillée par les militaires, est victime de petits et grands massacres. Les assaillants ciblent les familles entières originaires de régions où étaient implantés les vrais maquis et où des groupes armés dirigés par le DRS les avaient contraints à fuir une première fois (pour la banlieue d'Alger, les réfugiés venaient notamment des villages autour de Médéa, Blida...)¹³⁰.

¹²⁷ Témoignage d'un réfugié en Allemagne, recueilli par Algeria-Watch en 1997, <www.algeria-watch.org/farticle/aw/awtermiloud.htm>.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ AL-BAQUN 'ALAL-'AHD, « Communiqué à propos des massacres à Blida et Médéa », 2 mai 1996, in *Al-kataib al-jihadiya...*, *op. cit.*

¹³⁰ Lire l'aperçu des événements précédant le massacre de Bentalha, in *Réponse au mémoire...*, *op. cit.*, p. 84 *sq.*

2. Discréditer le FIS au sein de la population algérienne et vis-à-vis de la communauté internationale

« Le pouvoir algérien sait parfaitement que ces différentes formations, partis, mouvements ou groupuscules sont totalement éclatés. Mais en octobre 1992, il va, pour tenter de déconsidérer définitivement le FIS, dans toutes ses composantes, pratiquer un vaste amalgame. L'arrestation des auteurs présumés de l'attentat de l'aéroport est ainsi mise en scène pour déjouer toute tentative de rapprochement entre le pouvoir et le FIS. Objectif : montrer que les membres du Front, quelles que soient leurs tendances, sont tous mouillés jusqu'au cou dans des actions terroristes et, qui plus est, dans un terrorisme aveugle, donc particulièrement odieux¹³¹. »

Dès 1992, le pouvoir et les médias proches des milieux éradicateurs lancent des campagnes de désinformation dans le but de disqualifier et discréditer le FIS en relevant son caractère violent et en occultant tous ses appels au dialogue. D'ailleurs, toute tentative de réconciliation, quelle que soit la couleur politique de ses initiateurs, est qualifiée de caution au « terrorisme ». Avec l'apparition du GIA, aucune occasion ne sera manquée pour relever une présumée proximité entre le FIS et les groupes armés (dès novembre 1991 — comme nous l'avons vu —, l'attaque de la caserne de Guemmar avait été imputée au FIS alors que celui-ci non seulement avait condamné cet acte mais n'avait aucun intérêt, à un mois des élections, à le commettre). Le but de cet amalgame est de criminaliser ce parti interdit depuis mars 1992 afin de justifier cette interdiction *a posteriori* et qu'il disparaisse à la fois de la scène politique et des consciences. Le déclarer « terroriste » fait de chaque sympathisant un criminel à poursuivre. La répression est telle que, même ceux qui ne sont pas convaincus de la responsabilité du FIS dans les crimes commis au nom du GIA, préfèrent s'en distancier. D'autres choisissent même (ou sont contraints) de s'enrôler dans les milices poussées à combattre les sympathisants du FIS¹³².

Tous les moyens sont employés pour conditionner l'opinion, lui dicter le vocabulaire de l'« éradication », la soumettre à une grille de lecture falsifiée des événements. Elle ne doit pas connaître la réalité, mais seulement reproduire ce qu'on lui impose comme étant la réalité. Dès 1995, François Burgat relève le but réel d'un certain nombre d'assassinats commandités :

« Des hommes et des femmes — bien sûr, les preuves “absolues” ne sont pas encore disponibles, mais on dispose de très denses faisceaux de témoignages et d'indices — sont morts pour le seul bénéfice qu'escomptaient tirer leurs assassins de la répulsion inspirée au public de leurs admirateurs. Chaque segment de l'opinion publique a été soigneusement ciblé, chaque mobilisation sociale, ethnique ou socioculturelle aussi, pour tenter de la détourner de son cours naturel et de l'instrumentaliser contre le camp islamiste : les femmes bien sûr, mais tout autant les étudiants, les amoureux du football ou du raï, les Berbères, les islamistes modérés, etc. Des tensions latentes ou existantes ont été exploitées, d'autres renforcées lorsqu'elles n'étaient que vaguement crédibles (football, raï), voire créées de toutes pièces ou presque (universités, écoles, consommateurs) lorsqu'elles n'existaient pas¹³³. »

Tous ceux qui tentent une approche autre que sécuritaire sont suspectés de sympathie pour les terroristes. Au moment des réunions de l'opposition algérienne à Rome en novembre 1994 et janvier 1995, la presse éradicatrice s'est particulièrement déchaînée et pas uniquement contre les représentants du FIS. En voici un exemple probant :

« Hier, alors que Ahmed Ben Bella embrassait chaleureusement Anouar Haddam, membre du califat du GIA, à Rome, sous le regard bienveillant des représentants de l'Église catholique, dont plusieurs de

¹³¹ Nicole CHEVILLARD, « Algérie : l'après guerre civile », *op. cit.*, p. 71.

¹³² Le nombre de disparitions de personnes en fait enlevées et liquidées par les milices parce qu'elles étaient sympathisantes du FIS est effrayant. Se sont notamment distinguées, dans cette sale besogne de troupes supplétives de l'armée, les milices de Sellami dans la région de Boufarik, El-Mekhfi à Lakhdaria et Hadj Fergane dans la wilaya de Relizane.

¹³³ François BURGAT, *L'Islamisme en face*, la Découverte, Paris, 1995, p. 171.

leurs membres ont été assassinés par les hommes de ce même Anouar Haddam en Algérie, un enfant de sept ans était égorgé à Tazoult, dans la wilaya de Batna¹³⁴. »

Mais cette diabolisation du FIS ne sert pas uniquement à la consommation intérieure. Il faut aussi manipuler l'opinion publique internationale et dévier son attention des crimes commis par la junte au pouvoir vers ceux des islamistes, présentés comme les seuls barbares et sanguinaires. Des intellectuels français vont reproduire le discours éradicateur algérien et le radicaliser en interdisant *de facto* à quiconque de poser des questions sur l'identité des groupes qui massacrent des civils, surtout à partir de la fin 1997 :

« Les éradicateurs — algériens et français — qui récusent comme “obscène” l'hypothèse que les massacres puissent avoir d'autres responsables que les groupes terroristes islamistes, affirment que ceux-ci sont bel et bien dirigés par un état-major qui siègerait essentiellement à l'extérieur de l'Algérie : à Londres, en Allemagne ou en Suisse. Et ils en voient la preuve dans l'existence en effet indiscutable de journaux en langue arabe se réclamant “du” GIA, édités notamment à Londres, où l'on peut lire qu'il est licite d'égorger des gens au nom de telle ou telle sourate du Coran. Mais dans le même souffle, ils identifient GIA et FIS, occultant le fait que le premier livre une guerre sans merci au second, et que le FIS a systématiquement dénoncé dans des communiqués publics les massacres perpétrés “au nom de l'islam”¹³⁵. »

Les intellectuels « éradicateurs » français, expliqueront clairement, dans divers rassemblements à Paris, quelle conception de la démocratie doit à leurs yeux être imposée en Algérie :

« Je suis pour le dialogue du pouvoir avec les forces démocratiques. Demander aux démocrates de dialoguer avec les islamistes, c'est demander aux victimes d'embrasser leurs bourreaux avant qu'ils ne les égorgent¹³⁶. »

Ce n'est qu'après la publication, en février 2001, du livre d'un ex-officier de l'armée algérienne décrivant en détail les pratiques criminelles des militaires¹³⁷ (suivie d'autres témoignages de transfuges qui impliquent clairement l'armée dans des massacres et surtout dans la création et la manipulation des GIA) que les « démocrates-éradicateurs » en France font preuve d'un peu plus de réserve. Leur propagande sera toutefois réalimentée par les prétendues collusions du mouvement islamiste algérien, armé ou non, avec l'organisation internationale d'Al-Qaïda.

Depuis 2003, on est malheureusement confronté à un autre type de silence : bien peu d'observateurs osent encore nier que les militaires et le DRS sont responsables depuis 1992 de graves crimes, mais la dimension de leur implication dans le terrorisme qui sévit encore en Algérie est banalisée et continue par là même d'être occultée. Il en découle une indifférence coupable. Alors que chaque mois cent à deux cents morts sont à déplorer, plus personne ne s'en émeut.

3. *Instaurer la terreur au sein même des groupes*

Les premières mesures de Zitouni, une fois désigné « émir national » du GIA fin 1994, furent de s'attaquer au courant de la *jaz'ara*. Il donne alors l'ordre au FIDA, un groupe armé affilié à cette tendance, de se dissoudre et interdit les deux journaux que cette dernière publie au nom du GIA¹³⁸. Puis il annonce qu'il est le seul à pouvoir nommer les personnes habilitées à rassembler des dons. Il s'attaque aux « commerçants du *jihad* » (en citant Kébir, Anas et Kherbane), qu'il accuse de dé-

¹³⁴ *Le Matin*, 22 novembre 1994.

¹³⁵ François GEZE, « Algérie, face au poids de l'histoire et à la manipulation », *Politique Autrement*, juin 1998.

¹³⁶ Pascal Bruckner à l'occasion d'un meeting de solidarité avec l'Algérie à Paris le 3 février 1997, auquel participent des personnalités politiques, des intellectuels et artistes algériens et français (*El-Watan*, 5 février 1997).

¹³⁷ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, La Découverte, Paris, 2001.

¹³⁸ Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 201.

tournements de fonds¹³⁹. En fait, par le biais des procurations qui ne peuvent à l'avenir être établies que par Zitouni lui-même, le DRS a accès au réseau extérieur de financement de la lutte armée¹⁴⁰.

Cette guerre vers l'intérieur du mouvement islamiste s'exprime — comme nous l'avons plusieurs fois noté — par le rejet du FIS, de ses politiques, rejet qui revient dans de nombreuses déclarations du GIA. Déjà sous l'émirat de Gousmi, toute tentative de dialogue du FIS avec le gouvernement ou les autres partis était dénoncée et rejetée. Cette position se durcit encore après l'unification de mai 1994, puisque le FIS est catégoriquement dénoncé en tant qu'organisation et que la direction du GIA exige de tout membre du FIS de rejoindre le GIA à titre individuel tout en exprimant son « regret pour cette déviation » (*at-tawba mina al-bida'*).

Les rencontres entre les partis de l'opposition à Rome en novembre 1994 et janvier 1995, qui aboutirent à la publication d'une « plate-forme de sortie de crise », sont violemment attaquées comme étant des actes d'« apostasie »¹⁴¹. Là encore, la position du GIA rejoint tout à fait celle du pouvoir algérien. En mai 1995, un communiqué du GIA menace de mort certains dirigeants du FIS, leur interdisant de parler au nom du *jihad* en Algérie. Et après l'échec des discussions avec un émissaire d'Abbassi Madani qui s'était rendu dans le campement du GIA pour expliquer les derniers développements des négociations avec le pouvoir, Zitouni exclut en juin 1995 Abbassi Madani et Ali Benhadj du *majless-ech-choura*¹⁴².

Ali Benhadjar relève, dans un document rédigé en juillet 1997 dans le but d'éclairer l'opinion sur l'affaire de l'enlèvement et l'assassinat des moines de Tibhérine en mars 1996, que les pratiques de Zitouni consistaient à rejeter les principes et règles élaborés par ses prédécesseurs, allant jusqu'à mettre à mort ceux qui suivent les préceptes d'autorités religieuses ne leur convenant pas :

« Lorsque se produisit la dérive du GIA sous la conduite de Zitouni, manipulé par les services de sécurité avec des fetwas et des directives aberrantes, ils annulèrent nos engagements et dévièrent de notre voie en rendant licite le sang, les biens et l'argent de ceux qui n'étaient pas d'accord avec eux. Il n'y a pas à s'étonner si ces valets honteux en arrivèrent à enlever les moines et à les tuer, eux qui tuèrent les meilleurs des prédicateurs et des *moudjahidine* officiers et des civils qui travaillaient avec eux¹⁴³. »

D'autres groupes qui se sont retirés du GIA entre fin 1995 et début 1996 ont publié des communiqués justifiant leur décision. Ils y décrivent les pratiques « subversives » qui sévissent au sein du GIA.

« Concernant la nature des opérations subversives, *al wathiqa ashar-iya* fait état, entre autres, de la “propagation de conflits et de désunion dans les rangs des *moudjahidine* au moyen d'incidents fabriqués de toutes pièces et décourageant toute politique de fraternité et de tolérance parmi les *moudjahidine*”, “semant des rumeurs sur les leaders et les commandants de groupes, les accusant d'actes d'hérésie, d'immoralité et d'incrédulité” ou “semant les haines et les divisions”. Ce document rapporte encore la “fabrication de prétextes fallacieux et de mensonges pour obtenir le consentement de certains *moudjahidine* de combattre d'autres frères *moudjahidine*”¹⁴⁴. »

D'autres groupes témoignent des pratiques en cours au sein du GIA. Ainsi *Seriyat al-iqdam* dénonce « la propagation d'idées sectaires, [...] des conflits, la discorde et de la sédition parmi les frères d'une même foi¹⁴⁵ ». *Seriyat al-wafa* rapporte les infiltrations à la tête du GIA de personnes

¹³⁹ Communiqué du 27 juillet 1995 publié dans *Al-Ansar* (cité par Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 202).

¹⁴⁰ Voir aussi Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 219, note 16.

¹⁴¹ Voir la Plate-forme dans Annexes : Documents de base, n° 2-2.

¹⁴² Tawil rapporte que les discussions entre l'émissaire et les dirigeants du GIA étaient consacrées à la plate-forme de Rome (Kamil TAWIL, *op. cit.*, pp. 203-208), mais il semblerait que la discussion tournait autour des pourparlers des dirigeants du FIS avec Zéroual et ses conseillers.

¹⁴³ Abu Cha'ib Ali BENHADJAR, « L'affaire de la mise à mort des sept moines », 17 juillet 1997 (traduction : <www.algeria-watch.org/farticle/tigha_moines/benhadjar.htm>).

¹⁴⁴ KATIBAT AL MEDEA, *al wathiqa ashar-iya* (le document jurisprudentiel), *op. cit.*, pp. 2 et 12 (cité dans « What is the GIA », *loc. cit.*, p. 403).

¹⁴⁵ SERIYAT AL-IQDAM, in *Al-kataib al-jihadiya...*, *op. cit.*

qui ont « semé la désespérance dans les rangs des *moudjahidine* en créant un climat de peur, de haine, de terreur et de suspicion parmi les frères¹⁴⁶ ».

Une autre méthode pour semer la peur dans les rangs du GIA fut celle d'assassiner des membres de familles de combattants. La LIDD (Ligue islamique pour la *da'wa* et le *djihad*), créée en février 1997 sous la direction de l'émir Ali Benhadjar, est composée de groupes qui se sont retirés du GIA dès la fin 1995. Elle revient sur les liquidations des familles de combattants transfuges du GIA dans différentes publications :

« Le GIA des services secrets trouva une nouvelle excuse pour se venger lâchement en perpétrant ces horribles massacres qui visaient principalement les familles des *moudjahidine* qui avaient quitté le GIA ainsi que ceux qui sympathisaient avec ces *moudjahidine*, en plus des membres du FIS. Ces massacres se sont étendus ensuite pour toucher la population dans son ensemble, et les prétextes du GIA des services secrets au sujet de ces tueries étaient aussi innombrables que versatiles. Ainsi, les crimes les plus horribles ont été commis contre la population et le dit plan terroriste a été exécuté comme promis.¹⁴⁷ »

D'ailleurs le chef de la LIDD, Ali Benhadjar, a subi lui-même l'acharnement du GIA puisque le 1^{er} février 1997, trente et un membres de sa famille sont massacrés à Ktiten, un quartier de Médéa.

Les responsables d'un autre groupe, *al baqun 'alal-'ahd* (les fidèles au serment), expliquent dans un communiqué en janvier 1998 la stratégie employée par le DRS, et ne font aucune distinction entre celui-ci et les GIA, car il s'agit à leurs yeux d'une même stratégie dans le but d'en finir avec la résistance armée :

« Après les défaites successives infligées aux soldats de la junte au pouvoir et les désertions massives des membres de l'armée et de la police, les services secrets ont changé de stratégie et adopté les anciennes méthodes coloniales en mettant sous pression les civils sans défense qui soutiennent leurs frères. Cette stratégie visait à contraindre la population à s'armer pour l'opposer aux *moudjahidine* et à entraîner le pays dans une guerre civile. Elle a été mise en œuvre par l'unité spéciale des services de la Sécurité militaire dirigée par le général Smaïn Lamari, en coopération avec les milices conduites par Mohamed Cherif Abbas. Face aux réticences de la population, la junte renégate s'est mise à perpétrer ces massacres barbares pour terroriser la population, limiter son soutien aux *moudjahidine* et la contraindre à porter des armes. Cette politique de terreur a été conçue pour finalement déformer l'image du mouvement islamique et causer le trouble au sein du mouvement de *djihad* [...]. Nous voulons, en conséquence, montrer à l'opinion internationale que la plupart des victimes de ces crimes barbares sont les familles des *moudjahidine* du centre et de l'ouest du pays. Alors que le régime putschiste criminel craint toute initiative d'enquête internationale, notre mouvement se déclare favorable à toute investigation sur ces massacres, y compris sur les carnages de Benzerga (Bordj-El-Kifan), Médéa, Larbaa, Chebli, Raïs, Ben-Aknoun, Sidi Kebir (Blida), Bainem, Tiaret, Saida, ainsi que sur les récents massacres de Relizane¹⁴⁸. »

Dans ce climat de suspicion et d'angoisse, le chef du GIA a destitué des responsables de groupes locaux, dont plusieurs ont tout simplement été liquidés. Ainsi la *katiba al-Medea* signale début 1996 la « destitution des commandants connus pour leur efficacité contre le régime despotique » et la « rupture des liens entre les zones d'opération du *djihad*¹⁴⁹ ». Et la compagnie *al-iqdam* rapporte : « Chaque fois qu'un imam ou un *moudjahid* appelait à serrer les rangs, à rectifier les écarts et à appliquer le principe de la concertation, il était destitué et désarmé et éventuellement disparaissait sans laisser de trace¹⁵⁰. »

¹⁴⁶ SERIYAT AL-WAFA BIL 'AHD, in *Al-kataïb al-jihadiya...*, *ibid.*

¹⁴⁷ *Ar-Rabita*, n° 2, octobre 1997, pp. 8-18 (cité in « Responses of the islamic movements », in *An Inquiry...*, *op. cit.*, p. 594).

¹⁴⁸ Communiqué signé de Mustafa El-Arbaoui, 9 janvier 1998 (cité in « Responses of the islamic movements », in *An Inquiry...*, *op. cit.*, p. 596).

¹⁴⁹ KATIBAT AL-MEDEA, *al wathiqa ashar-iya*, 8 février 1996, *op. cit.*, pp. 3 et 5 (cité dans « What is the GIA », *loc. cit.*, p. 43).

¹⁵⁰ SERIYAT AL-IQDAM, in *Al-kataïb al-jihadiya...*, *op. cit.*

La *katiba al-Arbi'a* rapporte que Zitouni aurait été nommé émir pour une période de transition de trois mois, le temps de convoquer tous les combattants pour réunir un *majless-ech-choura* élargi. La période transitoire passa et rien ne fut organisé. Le moral des troupes en aurait pâti, mais quand commencèrent les enlèvements de combattants qui ont certainement été tués, le moral se détériora d'autant plus que les hommes éliminés étaient des spécialistes des questions religieuses, militaires, de logistique ou faisaient partie des meilleurs prédicateurs¹⁵¹.

4. Supprimer tout groupe à l'intérieur du GIA qui ne se laisse pas assujettir

Des dizaines, voire des centaines de combattants furent assassinés par les hommes de Zitouni. La liquidation la plus spectaculaire fut celle du groupe de la *jaz'ara*, dont le chef de file était Mohamed Saïd. Ali Benhadjar, membre d'un groupe ayant rallié le GIA pour s'en dissocier en 1996, raconte les circonstances dans lesquelles ces hommes ont trouvé la mort :

« Mohamed Saïd et Abderrezak Redjam étaient en mission à l'Ouest au printemps 1995 afin de convaincre l'Armée islamique du salut (AIS) de se joindre à la *moubaya'a* [allégeance] à l'émir du GIA. Leur rencontre avec Kada Benchiha de la zone 4 (chef du GIA pour l'Ouest, liquidé lui-même par la suite), avec Amor Habchi du Centre et Ahmed Benaïcha de l'AIS, a montré que chez ceux-ci, il y avait beaucoup de réserves à l'égard de Djamel Zitouni et de la manière dont il était devenu émir national du GIA après la mort de Chérif Gousmi¹⁵². »

Ils devaient se rendre par la suite au QG de Zitouni à Bougara :

« Zitouni les soupçonnait d'avoir comploté contre lui¹⁵³. Sur leur chemin vers Bougara, ils se sont arrêtés chez nous à Tamesguida, du 20 au 22 juillet 1995. J'ai tout fait pour les convaincre de ne pas continuer leur chemin. Nous avons des indices sur les intentions de la *djama'a* [groupe] de Djamel Zitouni. Amor Habchi, émir du Centre, avait été condamné à mort et exécuté après son retour de l'Ouest. Mais Mohamed Saïd n'a rien voulu savoir. Il nous a répondu qu'il ne serait pas le prétexte d'une division entre les musulmans¹⁵⁴. »

Tawil rapporte que Mohamed Saïd et Abderrezak Redjam se seraient rendus fin septembre ou début octobre 1995 dans un camp du GIA dans la région de Médéa après avoir appris l'assassinat par le GIA en juillet 1995 de Abdennacer Titraoui. Ils auraient exigé une rencontre avec la direction. C'est là qu'un piège leur aurait été tendu. Une voiture devait les transporter à un autre endroit et on ne les revit plus jamais¹⁵⁵. Par la suite, ce sera au tour de Mahfoud Tadjine et Abdelwahab Lamara (chef du FIDA) d'être assassinés, en décembre 1995. Entre quarante et cinquante combattants ont ainsi été tués, presque tous des universitaires, proches de Mohamed Saïd.

Le GIA n'a annoncé la mort de Mohamed Saïd et Abderrezak Redjam que mi-décembre 1995, en mentionnant qu'ils étaient « tombés en martyrs ». Face aux questionnements et suspicions de différents groupes dont le FIS, Zitouni signe un communiqué daté du 5 janvier 1996, publié dans *Al-Ansar* du 11 janvier 1996, dans lequel il justifie ces assassinats par le fait que les responsables de la *jaz'ara* auraient tenté de prendre le pouvoir au sein du GIA. Ces responsables auraient par quatre fois tenté un coup, et le communiqué cite les personnes « incriminées », condamnées à mort et finalement tuées¹⁵⁶.

¹⁵¹ Communiqué de la *katiba al-Arbi'a* du 23 décembre 1995, in *Al-kataïb al-jihadiya...*, *op. cit.*

¹⁵² El Kadi IHSANE, « Ali Benhadjar raconte la guerre interne au sein du GIA », *Algeria Interface*, 27 décembre 2001.

¹⁵³ Tawil raconte que Zitouni soupçonnait Mohamed Saïd d'être en contact avec les services secrets français afin d'éviter les attentats en France (Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 223). Nous ne disposons pas d'autres sources qui confirment ces contacts, mais il est certain que les membres de la *jaz'ara* ne partageaient pas la stratégie de Zitouni d'impliquer la France dans le conflit algérien.

¹⁵⁴ El Kadi IHSANE, « Ali Benhadjar raconte la guerre interne au sein du GIA », *loc. cit.*

¹⁵⁵ Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 247, note 1.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 247, notes 6 et 8.

Il est important d'insister sur cette opération de liquidation de la tendance de la *jaz'ara*, car elle marque le moment où de nombreux groupes, qui observent la dérive du GIA depuis la prise de pouvoir de Zitouni et de ses hommes, décident de se retirer de l'organisation et de dénoncer ses pratiques ainsi que les manipulations du DRS. Quelques-uns des groupes rallieront la trêve conclue par l' AIS en octobre 1997. Ainsi la *Seriyat al-iqdam* rapporte que le *jihād* a été victime de complots internes pour le vider de son essence et le dévier de la « voie islamique » et des principes légaux afin de le faire échouer, et l'isoler du peuple. Zitouni aurait ordonné l'élimination physique des meilleurs hommes qui ont fait allégeance, à leur tête Mohamed Saïd, Abderrezak Redjam, Souleïman Boussadoun, Mohamed Al-Amin, Abdelhamid Boucha et Bachir Tourkmane. La compagnie s'interroge : qui est derrière la liquidation de Saïf Allah Dja'far ? Quelles sont les raisons de l'assassinat de Mohamed Saïd ? À qui profitent ces meurtres ? Tout cela aurait-il été fait pour que la direction du combat revienne à un groupe inconnu de suspects mis en place par des cercles des services secrets¹⁵⁷ ?

Mais comme nous l'avons constaté, les adeptes de la *jaz'ara* ne sont pas les seules victimes de cette opération de liquidation : la *katibat al-Maout* dénonce que dans leur compagnie un groupe d'hommes, parmi les meilleurs, auraient été enlevés pour être jugés. Ils auraient été liquidés. De même que la direction du GIA aurait renvoyé trente hommes en armes de leur compagnie et placé quarante autres sous contrôle avec l'ordre de ne pas porter d'armes¹⁵⁸.

La *jama'a hamat ad-da'wa as-salafiya* rapporte qu'elle avait condamné le communiqué de Djamel Zitouni qui rendait licite l'assassinat des épouses de gendarmes, militaires et policiers, selon elle, contraire à la loi islamique. Lorsqu'elle fit part de ses critiques à Zitouni, celui-ci leur envoya un message très clair de menace de mort¹⁵⁹.

Ces assassinats ont suscité également d'importants questionnements au sein des organisations qui soutenaient le GIA à l'étranger, notamment chez ceux qui prenaient en charge la publication de *Al-Ansar* à Londres (qui ne paraîtra pas durant huit mois à partir de juin 1996¹⁶⁰ et ne sera publiée de nouveau qu'après la mort de Djamel Zitouni).

5. Mener la guerre à tous ceux qui ne rallient pas le GIA.

L'opposition du GIA à l' AIS s'exprime dès la création de cette dernière à l'été 1994, mais elle sera particulièrement virulente à partir de début 1995.¹⁶¹ En mars 1995, le GIA déclare la guerre contre tous ceux qui ne se rallient pas à lui. À l'est et à l'ouest du pays, où l' AIS est bien implantée, le GIA ne peut s'imposer, mais au centre, tous les groupes qui n'ont pas fait allégeance au GIA sont ciblés. Samraoui, citant les informations données par Abdelkader Tigha, écrit que le DRS attisait ces guerres fratricides :

« En fait, pour que les deux organisations s'entre-tuent plus efficacement, le DRS aidait à la fois le GIA et l' AIS, fournissant des munitions, de l'armement, des moyens de liaisons, des médicaments (le médecin du CPO, le docteur Metizi, se rendait même au maquis pour soigner les blessés). Cette tactique a permis l'élimination d'un nombre considérable d'islamistes¹⁶². »

¹⁵⁷ SERIYAT AL-IQDAM, in *Al-kataïb al-jihadiya...*, op. cit.

¹⁵⁸ KATIBAT AL-MAOUT, 31 janvier 1996, in *Al-kataïb al-jihadiya...*, ibid.

¹⁵⁹ Abou Abderrahim Bikhalel, 9 janvier 1996, in *Al-kataïb al-jihadiya...*, ibid.

¹⁶⁰ D'après Tawil, une rencontre de ceux qui soutiennent le GIA a lieu le 6 juin 1996 pour prendre la décision de suspendre la publication d'*Al-Ansar*. Ils n'ont pas encore obtenu les preuves qu'ils exigent de lui justifiant les assassinats de Mohamed Saïd et consort. Parmi eux, Abou Qoutada el falastini et Abou Mosa'ab as-suri, ce qui représente un coup pour le GIA (Kamil TAWIL, op. cit., p. 231).

¹⁶¹ Le 6 février 1994 déjà, le GIA annonçait avoir exécuté 70 membres du MIA qu'il accuse d'avoir tenté de l'infiltrer. Son chef Saïd Makhloufi est traité de "traître, agent des services gouvernementaux". In *Maghreb-Machrek*, n° 144, avril-juin 1994, p. 69.

¹⁶² Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 209.

Une fois éliminés des dizaines de politiques du GIA et du mouvement islamiste armé, la violence contre la population redouble en intensité. L'année 1996 s'annonce extrêmement sanglante avec dix-huit attentats au véhicule piégé dans Alger qui font soixante-dix-neuf morts et plus de trois cents blessés durant le seul mois de janvier¹⁶³. Surviennent alors des massacres de familles entières, stratégie qui culminera dans les grands massacres de 1997 avec plusieurs centaines de victimes à chaque tuerie.

Dès le début de 1995, la radicalisation des positions du GIA vis-à-vis de tous ceux qui ne se rallient pas à lui et vis-à-vis de la population n'a cessé de s'affirmer sous l'émirat de Zitouni. Les menaces dirigées contre ceux qui soutiennent l'État ou qui ne manifestent pas suffisamment leur soutien aux *moujahidine* se multiplient — soutien à l'État est à prendre au sens large du terme. Une série de *fatwa* (pluriel de *fatwa*) sont émises, dont l'une datée du 6 février 1995 menaçant de tuer une épouse de membre des services de sécurité pour chaque femme islamiste détenue. Un ultimatum est fixé au 10 mars, date à laquelle les détenues islamistes doivent être libérées¹⁶⁴. Ce communiqué inaugure les enlèvements, viols et assassinats de femmes qui accompagneront plus tard chaque massacre¹⁶⁵.

Un autre communiqué s'adresse aux journalistes, notamment à ceux de la radio et de la télévision qui servent les « apostats » en les sommant d'abandonner leur emploi s'ils ne veulent pas être la cible du GIA¹⁶⁶. À la même période, les attentats à la bombe débutent. Le plus spectaculaire fait plus de quarante morts et des dizaines de blessés sur le boulevard Amirouche à Alger le 30 janvier 1995, en réponse à la publication de la plate-forme de Rome quelques jours auparavant.

Fin 1995, un livre traitant de la stratégie du GIA, de ses principes et méthodes est publié sous le nom de Djamel Zitouni¹⁶⁷. Il y explicite sa conception du mouvement islamique qui se résume en fait à l'exclusion de tout ce qui n'est pas GIA : pas d'alliance avec les Frères musulmans (qui ont accepté l'idée de la démocratie), les soufis, la *jaz'ara* (qui soutient que le « *ihad* est un moyen non civilisateur ») et appelle à la « coexistence pacifique », les qotbistes, etc. C'est dans cet écrit que Zitouni énumère toutes les institutions à combattre car elles relèveraient de l'apostasie : « Le GIA considère comme apostats les institutions de l'État algérien, gouvernement, ministères, tribunaux, assemblées populaires, parlementaires ou de *choura*, armée, gendarmerie et police¹⁶⁸. » Tawil explique que le GIA considère le pouvoir algérien comme non-musulman (*kafir*) mais distinguerait entre celui-ci et le peuple qui serait lui, musulman. Puis il précise les conditions d'adhésion au GIA qui se définit comme *salafi*. La personne y accède à titre individuel, et

« doit être musulman, salafi, doit faire allégeance à l'émir, couper tout contact avec les “tyrans” [*ta-waghit*, pluriel de *taghout*], exprimer son repentir et reconnaître son erreur s'il a fait partie du FIS, de

¹⁶³ Hassane ZERROUKY, *La Nébuleuse islamiste*, op. cit., p. 237.

¹⁶⁴ Kamil TAWIL, op. cit., p. 213. D'après lui, le FIS aurait affirmé qu'il s'agissait là d'une « fatwa » du DRS. De nombreux groupes armés condamneront cette fatwa dans leurs communiqués (*Al-kataib al-jihadiya...*, op. cit.).

¹⁶⁵ « Février 1995 : de nombreuses femmes sont kidnappées, certaines violées, d'autres mutilées et assassinées, dans la région de Blida et de Chlef par des “groupes armés”. Ces actes ignobles et crapuleux sont fortement médiatisés par la télévision d'État » (Salah-Eddine SIDHOUM, « Chronologie d'une tragédie cachée (1992-2002) », <www.algeria-watch.org/mrv/2002/chrono/chrono_1995.htm>).

¹⁶⁶ *Al-Ansar*, 19 janvier 1995 (cité par Kamil TAWIL, op. cit., p. 215). « 1^{er} février 1995 : un journaliste de la télévision, Nacer Ouari, chargé du journal des malentendants, est tué à Sidi-Moussa (Alger) » (Salah-Eddine SIDHOUM, *Chronologie*, op. cit.).

¹⁶⁷ Ce livre portant le titre *Hadaya labbi-al-'alamine fi tabyine ussul as-salafiyine wa ma yadjib mina-al-'ahd 'ala al-mudjahidine* ne porte pas de nom d'éditeur et aurait été signé par Zitouni du nom de Abu Abdurrahmane Amine le 28 rabi'ath-thani 1416, correspondant 23 septembre 1995. Ce livre a été distribué là où se diffusait *Al-Ansar* (voir Kamil TAWIL, op. cit., p. 222, note 39).

¹⁶⁸ Cité par Kamil TAWIL, op. cit., pp. 216-217.

l'AIS, de *at-takfir wal-hijra*, des partis laïcs ou communistes, le parti An-Nahda, Hamas, la *jaz'ara*, les soufis ou les Frères musulmans¹⁶⁹ ».

Les menaces maintes fois proférées par Zitouni seront appliquées, ce que confirme Mohammed Samraoui :

« Surtout, plusieurs milliers d'Algériens seront horriblement massacrés par le GIA, en majorité des civils ou des islamistes membres de l'AIS (Armée islamique du salut) ou d'organisations rivales (durant la période de l'«émirat» de Zitouni, le DRS fabriquera d'ailleurs de nombreux communiqués du GIA signés de lui, s'attaquant aux deux leaders du FIS, Abbassi Madani et Ali Benhadj, et les condamnant à mort)¹⁷⁰. »

Cette condamnation de tous ceux qui ne se soumettent pas au GIA prendra des formes ahurissantes lorsque Antar Zouabri, un des bras droits de Djamel Zitouni, deviendra émir du GIA en septembre 1996, après la mort de celui-ci. En fait, plus le GIA s'affaiblit en nombre en raison des défections des groupes dissidents mais aussi des coups portés par l'armée contre les « vrais » groupes, plus il se réduit à son noyau largement maîtrisé par le DRS, redoublant de violence et de barbarie. L'apogée de cette barbarie sera atteint lors des « grands massacres » de 1997 et 1998.

Les groupes armés dissidents identifient le GIA avec le DRS

Le programme meurtrier assigné au GIA par les chefs du DRS correspond parfaitement à ceux des groupes clandestins de lutte anti-insurrectionnelle mis en place par des régimes militaires de différents pays d'Amérique latine et d'Afrique, au cours des années 1970 et 1980. D'ailleurs, dès le début de 1995, des voix s'élèvent à l'intérieur des maquis pour dénoncer le GIA comme instrument de la lutte contre-insurrectionnelle conduite par les généraux « janviéristes ». Le chef de l'AIS, Madani Mezrag quant à lui, appelle en mars 1995 les membres du GIA à se méfier de la « jurisprudence des services de sécurité », insistant sur les infiltrations d'agents et les manipulations :

« Faites attention aux éléments douteux qui se sont faufilés parmi vous, qui s'attèlent à mettre les *moudjahidine* sur la mauvaise voie, à traiter certains parmi eux d'impies sans preuve ni indication. Ces éléments qui ont été formés spécialement pour jouer ce rôle, ont pu infiltrer vos rangs par différents moyens et ont commencé à émettre des avis religieux qui n'ont de preuve que le doute, la haine et ce qui passionne les âmes. Ils affirment qu'une proportion importante des *moudjahidine* est un "groupe égaré qu'il faut combattre", poussant ainsi la sédition parmi les *moudjahidine* ; ce qui fait l'affaire des forces de la tyrannie¹⁷¹. »

Mais c'est surtout à partir de la fin 1995, au moment des dissidences des groupes qui avaient rallié le GIA, que se multiplient les déclarations à propos de l'infiltration de l'organisation. Nombre de ces dissidents sont convaincus que la direction du GIA est contrôlée par un groupe inconnu qui a introduit la doctrine *d'at-takfir wal-hidjra* (aboutissant à l'excommunication de pans entiers de la société, jusqu'à déclarer *kafir* — mécréant — le peuple entier) et dévié ainsi le *djihad* du droit chemin. Ce groupe, affirment-ils, est en fait contrôlé par des agents du DRS qui permettent l'infiltration d'autres éléments dans le but de radicaliser le mouvement armé, de le discréditer auprès de la population et de terroriser celle-ci.

En mai 1996, *Al Baqun 'ala-l-'ahd* résume ce que des groupes comme *wafa bil-'ahd*, le Mouvement pour un état islamique (MEI), *katibat rabbaniya*, *katibat al-khadhra*, *katibat al-fath*, *katibat Médéa*, *katibat al-maout*, etc. ont déjà dénoncé dans leurs propres déclarations :

¹⁶⁹ *Ibid.*, pp. 218-219.

¹⁷⁰ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 219.

¹⁷¹ Madani MEZRAG, « Lettre aux *moudjahidine* », in *Mots de vérité à ceux qui se sentent concernés*, publié en Europe en français par l'Instance exécutive du FIS en avril 1995, p. 20.

« Il est désormais notoire pour le peuple, en général, et pour les *moudjahidine*, en particulier, que les groupes schismatiques kharidjites et d'excommunication sont infiltrés par les services secrets de la junte qui manipulent ces groupes [...] pour frapper de l'intérieur le noble combat des *moudjahidine* en les discréditant aux yeux de la population et des religieux. [...] Soit dit en passant, ces tueries ont lieu dans les régions de Blida et de Médéa dont on sait qu'elles sont fortement quadrillées par les troupes de la junte. Tandis que les zones contrôlées par les *moudjahidine* authentiques sont constamment la cible de raids de la junte, les zones où les kharidjites (GIA) sont présents n'ont jamais été visées par l'armée depuis plus d'un an [depuis début 1995]. C'est une preuve substantielle de l'existence de liens entre le GIA et les services secrets de l'armée pour les maintenir et les utiliser dans le cadre de leur plan d'anéantir le *djihad*¹⁷². »

Le Mouvement pour un État islamique (MEI), de son côté, va même plus loin en annonçant, en mars 1996 :

« Notre mouvement est aujourd'hui convaincu que la direction du GIA est infiltrée par les funestes services secrets et nous avons la preuve indubitable que leur commandant, Abou Abderrahmane Amine (*alias* Djamel Zitouni), collabore avec des agents secrets. Des copies de documents obtenus par notre mouvement ont été remises à certains des commandants du GIA ayant manifesté leur révolte contre cette direction corrompue qui avait légitimé le viol et le meurtre de femmes allaitant ou enceintes¹⁷³. »

Saïd Makhloufi, chef du MEI, donne les noms de ceux qu'il considère être entre les mains du DRS : il nomme Abou Abderrahmane Amine (Djamel Zitouni), Abou Raïhana (Farid Achi), Abou Talha al-Djanoubi (Antar Zouabri)¹⁷⁴. Le FIDA (Front islamique pour le djihad armé) confirme que ces hommes sont des agents du DRS et y ajoute les noms de Redouane Makador, Omar Chikhi, Bouzid Abdel Sami'et Abou al-Bassir¹⁷⁵.

Cependant, les groupes dissidents du GIA ne sont pas les seuls à affirmer que la direction du GIA ainsi que certains des groupes ralliés sont infiltrés, manipulés et même créés par le DRS. Nous avons déjà eu l'occasion de citer quelques-unes des révélations d'anciens membres des services de sécurité algériens. Dès 1997, alors que le pays est ravagé par des massacres dont la dimension, l'ampleur et les circonstances défraient la chronique, des transfuges de l'armée algérienne prennent la parole pour dévoiler les pratiques du DRS. Ces révélations d'acteurs et témoins directs n'ont pas suscité de la part des gouvernements occidentaux de demandes d'explication aux responsables algériens, et ce jusqu'à nos jours. Bien au contraire, la désinformation du régime, qui attribue tous les crimes aux islamistes, a été accueillie en Occident comme argent comptant. Depuis, les victimes, témoins, ex-militaires et ONG continuent d'attirer l'attention sur l'implication des organes officiels, dont le DRS, dans les crimes commis en Algérie, mais à l'heure du « terrorisme islamiste international », ils ne sont pas entendus.

D'anciens officiers confirment que le GIA est un instrument du DRS

Dès septembre 1997, un groupe de policiers réfugiés en Europe diffuse un appel dans lequel ils affirment que les massacres sont commis par trois groupes : « Les forces spéciales [de l'armée] et la Sécurité militaire ; des milices et des organisations créées par des "éradicateurs" [...] ; les GIA enfin, qui depuis 1994 sont entièrement infiltrés et se trouvent donc entièrement au service du DRS. » Ils poursuivent :

¹⁷² Communiqué sur les massacres dans les régions de Blida et de Médéa, Abdurahmane Abou Jamal, 2 mai 1996 (cité par M. BENDRISS, « Responses of islamic movement », in *An Inquiry...*, *op. cit.*, p. 596).

¹⁷³ Mouvement pour un État islamique, communiqué n° 2, signé du commandant Saïd Mekhloufi, 14 mars 1996 (in *Al-kataïb al-jihadiya...*, *op. cit.*). Saïd Makhloufi aurait annoncé le retrait du MEI du GIA le 27 août 1994, voir Maghreb Machrek, 146, octobre-décembre 1994, 174.

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ FIDA, communiqué n° 1, 15 février 1995 (in *Al-kataïb al-jihadiya...*, *op. cit.*).

« Nous avons été choqués et cela nous a fait souffrir de voir si souvent, depuis fin 1992, des voitures banalisées sortir des casernes et des postes du DRS, pour commettre des attentats contre des civils : juges, hauts fonctionnaires, journalistes, étrangers et de simples gens mais aussi des policiers et des officiers de l'armée. Le lendemain, nous pouvions lire dans les journaux que des extrémistes avaient commis ces actes terroristes.

« À partir de 1993, nous avons reçu l'ordre de ne plus arrêter ou blesser les gens, mais uniquement de tuer et de tuer. Ils ont fait de nous des meurtriers sanguinaires et des bandits avides.

« Certains de nos collègues ont commis — sur ordre — des attentats contre des civils, notamment les actions de Blida et de Chlef en février 1994, où des douzaines de civils ont été tués et massacrés, leurs têtes ont été coupées et jetées dans les rues. C'était le début d'une nouvelle méthode de lutte antiterroriste — celle de l'assassinat collectif de civils. Les ordres étaient : tuez leurs familles et leurs proches.

« Certains de nos collègues commettaient ces opérations de tueries et de massacres dans un sentiment d'ivresse et de bonheur. Ils étaient soumis à l'influence de "cachets stimulant le courage et neutralisant la peur". On nous donnait quotidiennement ces cachets avant d'entreprendre une opération contre le "terrorisme". Le plus sanguinaire d'entre nous était récompensé en montant en grade, en obtenant une double paie ou une mutation dans les troupes spéciales.

« De l'autre côté, nous avons été témoins de la liquidation de douzaines de collègues policiers par la Sécurité militaire, parce qu'ils avaient exprimé leur désaccord face aux événements ou hésité au moment d'exécuter les ordres de tuer et massacrer.

« Beaucoup d'entre eux furent torturés parce qu'ils avaient refusé de tuer ou d'égorger des civils. Nombreux sont ceux qui sombrèrent dans la folie en raison des tortures. Beaucoup d'entre nous durent quitter l'Algérie, et les familles en paient le prix¹⁷⁶. »

En novembre 1997, un ex-agent secret algérien révèle au quotidien *Le Monde* que :

« Djamel Zitouni, ancien chef présumé du GIA (Groupe islamique armé), était en réalité une créature de l'ancienne Sécurité militaire. "Il a été recruté en 1991 dans un camp de sûreté dans le sud algérien. Nous l'avons aidé à prendre la direction du GIA en 1994", précise-t-il¹⁷⁷. »

En janvier 1998, un ex-capitaine rapporte au journal allemand *Der Spiegel* comment les hommes du colonel Athmane Tartag, dit « Bachir », chef du CPMI (Centre principal militaire d'investigation, service du DRS situé à Ben-Aknoun, sur les hauteurs d'Alger), procèdent à des opérations subversives :

« Sa spécialité [à Tartag], c'était l'application d'une sorte de meurtre collectif — il faisait exécuter la famille d'islamistes passés dans la clandestinité. Ses hommes se déployaient la nuit, vêtus non pas d'uniformes mais de *kachabias*, le long habit des hommes pieux. Ils frappaient à la porte de la famille qu'ils voulaient punir et murmuraient : "Ouvrez, nous sommes les frères", puis ils pénétraient dans l'appartement et exécutaient leur crime¹⁷⁸. »

Ces propos sont confirmés par un autre agent secret, Adlane Chaabane, qui explique, également en janvier 1998, à un quotidien en langue arabe de Londres :

« Contrairement à ce qui circule dans la presse, les massacres ne sont pas nouveaux. Depuis 1994, les massacres sont conduits par les services de sécurité, et particulièrement par une section spéciale de la Sécurité militaire qui les organise et les exécute. C'est la "Direction centrale de la Sécurité militaire"¹⁷⁹. Elle agit dans le cadre d'un "centre opérationnel" qui est constitué d'une unité de commandos dirigée

¹⁷⁶ Appel en arabe du 2 septembre 1997, signé par trois officiers de police : Ramadani, Meziani, Arfi (traduction allemande : <www.algeria-watch.org/mrv/mrvre/Erklaeru.html>).

¹⁷⁷ « Un officier algérien accuse les services secrets dans les attentats de Paris », *Le Monde*, 10 novembre 1997.

¹⁷⁸ « Ils soupçonnaient la Sécurité militaire », *Der Spiegel*, 12 janvier 1998 (traduction en français d'Algeria-Watch, <www.algeria-watch.org/mrv/mrvmass/Spiegel3.html>).

¹⁷⁹ Il s'agit en fait de la DCSA (Direction centrale de sécurité de l'armée), dirigée de 1990 à 1996 par le général Kamel Abderrahmane.

par le colonel Athmane Tartag, surnommé “Bachir”. Le but est de terroriser les familles d’islamistes dans les quartiers islamistes pour les isoler des autres familles qui peuvent leur être d’un grand soutien.

« Cette unité spécialisée a pour base la caserne de Ben-Aknoun à Alger. Au début, cette unité était constituée de six à dix éléments vêtus de la *kachabia* ou de la *djellaba* qui laissent pousser des barbes d’une dizaine de jours. Leur méthode de travail est la suivante : au milieu de la nuit, ils sont transportés dans des véhicules civils dans les quartiers islamistes comme Cherarba, Les Eucalyptus, Sidi-Moussa, Meftah, etc. Les éléments rentrent dans les localités et ciblent des familles bien précises, celles auxquelles appartiennent les islamistes recherchés. Ils frappent à la porte en criant : “Ouvrez, nous sommes les *moudjahidine*.” Dès que la porte s’ouvre, les occupants sont tous tués. Au petit matin, le bilan s’élève d’environ une trentaine de morts. Les maisons sont détruites ensuite, durant la journée¹⁸⁰. »

Afin d’éviter que les forces de sécurité se voient imputer ce genre de crimes, ce seront les GIA qui les revendiqueront de plus en plus souvent.

À la suite des odieux massacres commis en 1997, d’autres transfuges révéleront également l’implication directe de l’armée dans le terrorisme attribué aux islamistes¹⁸¹. Les révélations les plus précises à propos de la manipulation du GIA par les services secrets sont certainement celles, en 2002, de l’ex-capitaine Ahmed Chouchane, parachutiste-instructeur des forces spéciales de l’armée. Arrêté en mars 1992 et condamné à trois ans de prison pour « conspiration armée », il est victime d’une tentative avortée de kidnapping à sa sortie de prison le 1^{er} avril 1995 :

« Après l’échec du kidnapping, le commandement des services de sécurité a adopté, avec moi, la méthode du chantage. Le général-major Kamel Abderrahmane lui-même [chef de la DCSA] m’a dit que certains au sein des services de sécurité ont décidé mon élimination et que je ne peux échapper à cette peine qu’en travaillant sous son autorité personnelle ; et il m’a promis une promotion instantanée au grade de colonel et de mettre à ma disposition tout l’argent que je veux. [...] Après la première rencontre, ils m’ont proposé de participer à un projet d’assassinat des chefs du FIS en clandestinité qui ont pris les armes et ils m’ont cité à ce titre : Mohammed Saïd, Abderrezak Redjam et Saïd Makhloufi. Je me suis étonné après la citation des cibles en leur disant que ces personnes sont des politiques et ont été forcées de prendre les armes ; et il est possible de trouver, avec eux, des solutions qui préserveront les droits de tous les Algériens et éviteront de faire couler plus de sang. J’ai aussi dit : “Si vous m’aviez parlé de l’assassinat de Djamel Zitouni, qui a reconnu sa responsabilité dans le massacre des femmes et des enfants, ma mission aurait été plus compréhensible !” A ce moment-là, le colonel Bachir Tartag m’a interrompu avec virulence et m’a dit : “Laisse Zitouni tranquille, il est des nôtres et c’est avec lui désormais que tu travailleras, nous t’organiserons un rendez-vous avec lui”¹⁸². »

Chouchane acceptera ce chantage afin de gagner du temps ; il fuira du pays en novembre 1995 pour arriver en Angleterre en novembre 1997, où il obtiendra l’asile politique.

Abdelkader Tigha, ex-adjutant du DRS en fonction dans l’un des plus importants centres, le CTRI de Blida (qui fut dirigé d’août 1990 à octobre 2003 par le colonel M’henna Djebbar), a confirmé pour sa part début 2003 à la revue *Nord-Sud Export* la coopération entre son service et le GIA de Zitouni, notamment dans l’enlèvement des moines de Tibhirine en mars 1996. Mais déjà en 1993, ce service avait infiltré le GIA :

« Revenons à Blida en 1993 et à la façon dont s’opèrent les arrestations de suspects identifiés par le service de recherche et investigation où travaille Tigha, avec l’aide des agents infiltrés, par ce service, dans les milieux considérés comme proches du GIA. Avec l’appui du GIS (Groupement d’intervention spéciale de la gendarmerie), les équipes du service de la police judiciaire sortaient en opération durant le

¹⁸⁰ *El-Watan el-Arabi*, 2 janvier 1998.

¹⁸¹ Voir *Documents de base* : Compilation de témoignages d’officiers et policiers algériens dissidents (1994-2003), n° 4-4.

¹⁸² Témoignage de l’ex-capitaine Ahmed Chouchane, MAOL, 13 août 2002, <www.algeria-watch.org/farticle/nezzar_souaidia/chouchen_temoignage.htm>. Voir aussi son témoignage lors du procès intenté par le général Nezzar à l’ex-sous-lieutenant Habib Souaïdia, in *Le Procès de « La Sale Guerre »*, op. cit., pp. 162-175.

couvre-feu instauré par l'armée, pour procéder aux différentes arrestations des personnes présumées impliquées dans la subversion¹⁸³. »

Cette infiltration devient rapidement noyautage, puis prise en main du groupe ciblé. Tigha rapporte que :

« dans le cadre d'opérations de "noyautage", un agent est recruté dans un milieu déterminé avec pour objectif de surveiller, neutraliser ou détruire ce milieu. C'est ce qui s'est passé avec le GIA de Djamel Zitouni, l'ex-parti FIS et plusieurs groupes armés indépendants. Le groupe armé indépendant opérant à Alger et dirigé par Khelifi Othmane, surnommé Hocine Fliche, a été détruit par une telle opération de noyautage en juillet 1998. L'agent infiltré était Boulafaâ Bouzid, adjudant du DRS et expert en explosifs. Par la confection de colis piégés et de bombes, il a contribué à semer la terreur à Alger avant de permettre la destruction du groupe armé ».

Il confirme aussi l'implication des services secrets dans le GIA et ce dès le début de ses agissements :

« À la question "Le GIA de Zitouni était-il au service de la Sécurité militaire algérienne ?", Abdelkader Tigha répond "oui" sans hésitation : "Parce que la manipulation et l'infiltration du GIA servaient davantage les intérêts de la mafia politico-financière et quelques responsables militaires. Le GIA a été utilisé également pour détruire les autres groupes armés, notamment l' AIS qui disposait d'une grande popularité auprès du peuple algérien". »

Dans son dernier cahier, Tigha raconte la naissance du GIA :

« Le GIA a été pris en charge depuis le début, depuis 1993. La manipulation du GIA a commencé par le recrutement, par le DRS, à Blida, d'un émir, parmi les premiers qui ont contribué à la mise sur pied du GIA, en l'occurrence le nommé Merdj Abdelkrim, codifié Mike, ex-imam bénévole de la ville de Boufarik à Blida. »

Son recrutement aurait ainsi permis d'influer sur l'imam national du GIA de l'époque, Benamar Aïssa. Ses communiqués étaient alors signés dans les locaux du DRS de Blida. À la mort de Benamar, fin 1993, Merdj Abdelkrim aurait aussi travaillé avec Zitouni au profit du DRS :

« Il téléphonait de chez nous à l'étranger, il donnait des instructions de l'intérieur de nos bureaux... » Tigha précise, plus loin : « L'émir Merdj Abdelkrim a été éloigné par le DRS et installé à la ville d'Oran jusqu'à nos jours, à l'ouest du pays, dans une habitation fournie par le DRS¹⁸⁴. »

Les informations sans doute les plus complètes sont celles fournies par l'ex-colonel Mohammed Samraoui, ex-bras droit de Smaïn Lamari, chef du DCE. De mars 1990 à juin 1992, Samraoui a été responsable du SRA (Service de recherche et d'analyse) du DRS, avant d'être affecté en septembre 1992 à l'ambassade d'Algérie en Allemagne en tant qu'attaché militaire. Il a déserté en février 1996 et a obtenu l'asile politique en Allemagne. Il est impossible de reproduire ici tous les éléments que rapporte Samraoui dans son livre déjà cité¹⁸⁵ à propos de l'implication des services secrets dans la création, le développement et l'instrumentalisation des GIA — nous en avons cité quelques-uns —, mais il est important de revenir sur ses éclaircissements à propos de la création du GIA.

Comme nous l'avons vu, après la victoire du FIS aux élections communales de juin 1990, les futurs putschistes prennent conscience de la menace qui pèse sur eux et mettent tout en œuvre pour contrôler le mouvement islamiste, en radicalisant certaines de ses franges, les poussant à la violence, dans le but de disqualifier le FIS en entier.

Assez rapidement, le DRS tente donc de reconstituer des groupes armés en utilisant l'ancien MIA, ce qui échoue dans un premier temps mais ne l'empêche pas de mettre en place des structures pouvant abriter de futurs maquis. Samraoui relate ainsi qu'en juillet 1991, le commandant Amar

¹⁸³ NORD-SUD EXPORT, *Dossier politique*, 7 mars 2003.

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*

Guettouchi, responsable du Centre principal des opérations (CPO), service chargé des actions illégales du DRS, se rend avec Ahmed Merah, ancien du MIA devenu collaborateur du DRS, et une compagnie de l'ANP dans la localité de Aomar dans la wilaya de Boumerdès, pour préparer l'installation d'un faux maquis¹⁸⁶.

L'infiltration et la prise en main des « Afghans » ont été abordées plus haut. Elle se serait faite — selon Samraoui — dès 1990, par le biais notamment du capitaine Ahmed Bouamra : celui-ci s'est rendu lui-même en Afghanistan sur ordre du DRS, en se faisant passer pour un déserteur islamiste, et devint à son retour émir et imam de la mosquée dite « Kaboul » à Alger, où des jeunes furent endoctrinés et formés à guérilla et familiarisés aux armes¹⁸⁷. Les « Afghans » se retrouveront plus tard en partie dans les GIA. Mais parallèlement, d'autres groupes seront créés par le DRS :

« En avril 1991, soit deux mois avant la date des élections législatives, initialement prévues le 27 juin (elles seront reportées au 26 décembre 1991 à la suite de la grève du FIS et de l'instauration de l'état de siège), le colonel Smaïl Lamari chargea en ma présence le commandant Guettouchi de créer des noyaux islamistes qui seraient totalement contrôlés par des agents du DRS et de veiller à leur coordination : l'idée était que chaque agent puisse diriger un groupe de cinq à dix hommes. Il n'était pas encore question de créer des groupes armés *ex nihilo*, mais seulement des réseaux qui serviraient à encadrer et contrôler les militants du FIS prêts à suivre le mot d'ordre de "désobéissance civile" prôné par les "durs" du parti (comme Saïd Makhloufi), ainsi que les jeunes islamistes radicaux hostiles à la ligne légaliste du FIS et qui commençaient alors à passer à la clandestinité dans le but de monter au maquis¹⁸⁸. »

Le terrain était donc plus ou moins préparé pour faire basculer une partie des islamistes dans une violence dont tireraient profit les décideurs, au cas où cela se révélerait nécessaire. Dès l'interruption du processus électoral le 11 janvier 1992, le DRS prépare plusieurs attentats qui frapperont les esprits : l'assassinat de six policiers dans la rue Bouzrina, le 9 février 1992, et l'attaque quelques jours plus tard de l'unité militaire de réparation navale, « l'Amirauté » ; et surtout, quelques mois plus tard, celui de l'aéroport d'Alger du 26 août 1992, qui fait neuf morts et plus de cent blessés¹⁸⁹. Ces attentats servent bien sûr à discréditer le FIS, mais aussi à préparer certains hommes à devenir les futurs dirigeants du GIA. La tuerie de la rue Bouzrina a ainsi été imputée à Moh Leveilley, dont nous avons eu l'occasion de parler.

Samraoui énumère les différentes méthodes employées pour contrôler l'opposition islamiste :

« - infiltrer les groupes armés véritablement autonomes, par l'intermédiaire de militants islamistes retournés (pour la plupart arrêtés par les services puis "remis en circulation" après avoir accepté de collaborer, par le chantage ou par la compromission), ou grâce à des agents du DRS, comme les militaires se présentant comme "déserteurs", [...].

- utiliser les groupes déjà manipulés qui sont passés à la lutte armée dans les premiers mois de 1992 (principalement le MIA, la secte El-hidjra oua at-takfir, les "anciens d'Afghanistan") pour attirer de nouvelles recrues ;

- favoriser la création de groupes par des militants sincères mais manipulés, dès le départ, à leur insu (comme le Mouvement pour l'État islamique de Saïd Makhloufi, créé au printemps 1992) ;

- infiltrer, dans les camps de sûreté du Sud et les centres pénitentiaires, de faux islamistes délinquants, lesquels, une fois élargis, constitueront, à partir de 1993, des groupes armés qui seront actifs dans les régions connues pour leur soutien au FIS ;

- créer, de toutes pièces, des groupes armés dirigés par des "émirs" qui étaient en réalité des officiers du DRS¹⁹⁰. »

¹⁸⁶ *Ibid.*, pp. 82-83.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 87 *sq.*

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 93.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 143 *sq.* L'officier de police Kamel B., qui devait enquêter sur les assassinats des policiers dans la rue Bouzrina, relatera que ce sont des membres de l'armée qui ont commis ce crime.

¹⁹⁰ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, pp. 167-168.

Un exemple de cette dernière méthode a été révélé en 1998 par un journal italien : un certain lieutenant Farid avait réussi dès 1992 à s'infiltrer parmi des jeunes de la Casbah et à créer son propre groupe en simulant une fuite lors d'une arrestation. Un an plus tard, il fit partie des dirigeants nationaux du GIA, car il avait montré son efficacité dans l'activité subversive, notamment le recrutement d'hommes (dont de nombreux autres agents du DRS) et l'approvisionnement en armement. Une fois son réseau mis en place, il aurait fait tuer des policiers, magistrats et fonctionnaires par des hommes convaincus de se battre pour la bonne cause. Dans une étape suivante, il monta des opérations dans lesquelles les combattants furent tués, il divulgua les caches d'armes et d'hommes et finalement lorsque ce « faux » groupe ne devait plus servir, il distribua à ses hommes près de deux cents paires de chaussures de sport de la marque « Tango », inconnue en Algérie. Ainsi rendus facilement repérables par des forces de sécurité bien informées, les membres de ces groupes se sont laissés abattre comme des lapins¹⁹¹.

Mohammed Samraoui comme Abdelkader Tigha ont donné également nombre d'informations au sujet d'attentats et d'assassinats attribués aux GIA, mais qui ont été commandités par le DRS.

Le GIA contre la France

« Un événement spectaculaire va se produire opportunément qui va tout à la fois lancer l'armée algérienne contre les refuges des terroristes et entraîner, sinon l'approbation, du moins la compréhension momentanée des gouvernements étrangers, en particulier de la France¹⁹² » : fin octobre 1993, trois agents consulaires français (les époux Thévenot et Alain Freissier) sont enlevés à Alger par un groupe du GIA, puis relâchés quelques jours plus tard à l'issue d'une cavalcade rocambolesque, munis d'un ultimatum sommant tous les étrangers de quitter le pays dès le 1^{er} décembre¹⁹³.

Les premières menaces contre la France datent en fait de septembre 1993, lorsque deux géomètres français sont assassinés dans la région de Sidi-Bel-Abbés ; mais après le « vrai-faux » enlèvement des trois fonctionnaires français, la plupart des Occidentaux quitteront peu à peu l'Algérie. Les nombreux assassinats d'étrangers (près d'une centaine)¹⁹⁴ seront suivis de l'interdiction pour les journalistes et autres visiteurs de se déplacer librement. Dès 1994, les ambassades occidentales fermeront leurs portes, ne conservant qu'un service d'urgence. La présence de témoins étrangers gênants est ainsi fortement réduite et la guerre pourra pendant des années se dérouler à huis clos.

Durant l'émirat de Zitouni, le cercle d'influence du GIA s'étend à la France, à qui il « déclare la guerre » peu après sa prise de pouvoir fin 1994. D'après Kamil Tawil, on l'a vu, les partisans de la *jaz'ara* s'y seraient opposés¹⁹⁵. Le 25 décembre 1994, un Airbus d'Air France est pris d'assaut sur le tarmac de l'aéroport d'Alger par un groupe du GIA. Les circonstances de ce détournement

¹⁹¹ Valerio PELLIZZARI, « Ecco come il regime ha infiltrato la Casbah », *loc. cit.*

¹⁹² Pierre DEVOLUY, Mireille DUTEIL, *La Poudrière algérienne, op. cit.*, p. 318. Voir pour plus de détails sur l'enlèvement des trois agents consulaires : MAOL, <www.anp.org/affairedesotages/affairedesotages.html>.

¹⁹³ Il s'agissait en réalité d'une opération montée par le DRS en coordination avec le ministre français de l'Intérieur de l'époque, Charles Pasqua, et son réseau. Dans un reportage de Jean-Baptiste Rivoire diffusé sur Canal Plus le 1^{er} décembre 2003, un ancien membre de la DGSE en poste à l'ambassade de France à Alger, et qui de surcroît est le gendre des époux Thévenot, révèle avoir su dès le début qu'il s'agissait d'une affaire montée entre le DRS et la DST (voir *Services secrets : révélations sur un vrai-faux enlèvement*, <www.algeria-watch.org/fr/mrv/mrvreve/affaire_thevenot_script.htm>).

¹⁹⁴ Salah-Eddine SIDHOUM, *Liste non exhaustive des victimes étrangères*, dans : Documents de base, n° 3-18.

¹⁹⁵ Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 194.

sont très troublantes : les bagages des voyageurs n'ont pas été fouillés, soixante-six passagers embarquent sans que leur billet ait été contrôlé¹⁹⁶, les ravisseurs font entrer des armes et des explosifs, et ce à une période où les autorités algériennes sont sensées prendre des mesures exceptionnelles de contrôle en raison du terrorisme qui a déjà touché l'aéroport même en août 1992. Un bras de fer commence entre autorités françaises et algériennes : les premières veulent faire intervenir des gendarmes français, ce que refusent les secondes. Entre-temps, trois passagers sont tués (ce qui est étonnant, c'est que plusieurs personnalités connues se trouvant dans l'avion ne sont pas touchées ; les victimes sont un ressortissant vietnamien, un cuisinier français et un policier algérien). Finalement, l'avion peut décoller et rejoindre l'aéroport de Marseille, où une unité d'élite du GIGN le prend d'assaut et tue les ravisseurs — lesquels, jusqu'à ce jour, n'ont pas été identifiés. L'enquête judiciaire piétine, les autorités algériennes refusant toute collaboration.

Nous avons vu qu'en ce début de l'année 1995, l'initiative de paix amorcée à Rome par l'opposition algérienne met très mal à l'aise les « décideurs ». Non seulement cette rencontre est suivie avec beaucoup d'intérêt par les partenaires occidentaux — dont la France —, mais le président Liamine Zéroual tente de nouveau de négocier une sortie de crise avec les responsables du FIS. Une jonction entre ces deux initiatives peut mettre en danger la position des « éradicateurs » des deux côtés de la Méditerranée. Les militaires algériens et leurs amis français feront tout pour que le gouvernement français — leur principal allié — ne se rallie pas à ce plan de paix. Les attentats qui frapperont bientôt Paris vont contraindre les politiques français à accepter qu'Alger leur dicte leur ligne de conduite.

Du 11 juillet au 17 octobre 1995, cinq attentats vont bouleverser l'opinion française qui, ciblée par une orchestration médiatique formidable, va être persuadée que les commanditaires sont des islamistes algériens. Or rien n'est moins sûr.

Les attentats contre la France

Nous avons vu que dès 1993-1994, des menaces sont proférées par le GIA contre la France, parce que celle-ci soutient le régime des généraux. Jusqu'à présent, les Français étaient une cible privilégiée parmi les étrangers en Algérie, mais en ce mois de juillet 1995, c'est en France que le GIA va frapper. Dans la station Saint-Michel du RER, une bombe explose le 25 juillet : sept voyageurs sont tués et 80 sont blessés. Le 17 août, une bombe explose dans une poubelle, avenue de Friedland, et fait 17 blessés ; le 6 septembre, une voiture piégée explose devant une école juive de Villeurbanne (Rhône), faisant 14 blessés ; le 6 octobre, une bombe explose près de la station de métro Maison-Blanche à Paris, bilan : 18 blessés ; le 17 octobre, un attentat est commis à la station Musée d'Orsay du RER, qui fait 30 blessés.

Dès la première bombe, le GIA est pointé du doigt. D'ailleurs, celui-ci les revendique dans un communiqué daté du 23 septembre¹⁹⁷. Pourtant, dès ce moment-là, de nombreux policiers et responsables politiques français se demandent qui sont les commanditaires de ces attentats : « “On ne peut exclure que les services de renseignement algériens aient été impliqués dans cette première opération. Après, les islamistes ont pris naturellement le relais”, affirmait notamment un haut responsable français. [...] “La Sécurité militaire algérienne, affirmait ainsi le ministre de l'Intérieur de Jacques Chirac, a tenté d'orienter les policiers français sur des fausses pistes pour qu'on élimine des gens qui les gênent”¹⁹⁸. »

Mais ces doutes ne seront pas rendus publics et pour l'opinion, c'est le GIA qui sera désigné comme unique responsable. Cette position conciliante vis-à-vis du pouvoir algérien se retrouvera quelques années plus tard lors du procès de deux hommes incarcérés pour leur participation aux

¹⁹⁶ Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste RIVOIRE, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit., p. 415.

¹⁹⁷ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 247.

¹⁹⁸ *Libération*, 1^{er} novembre 2002.

attentats, puisque les éléments mettant en cause le DRS ne seront pas pris en compte par l'instruction. D'ailleurs, les enquêteurs français resteront curieusement inefficaces pour mettre la main sur un certain Ali Touchent, pourtant considéré par la police comme étant le coordinateur des attentats. Il passera plusieurs fois à travers les mailles du filet et sera finalement exfiltré pour être tué en Algérie. Mohamed Samraoui révélera que Touchent, depuis quelques mois en France, a été approché début 1993 par la Sécurité militaire qui sollicita sa collaboration en échange du règlement de ses problèmes administratifs. Les premières cellules du GIA apparaissent dès l'été et Ali Touchent est désigné par Djamel Zitouni comme le responsable de ces réseaux en Europe. Il est en contact permanent avec son officier traitant du DRS et il recrutera plusieurs jeunes qui seront directement manipulés par le DRS par son biais¹⁹⁹. Il s'agit notamment de Khaled Kelkal, qui sera liquidé devant les caméras de télévision par un membre d'une unité spéciale française.

La manipulation ira même plus loin puisque la DST, service de renseignement français, sera elle aussi impliqué dans les coups tordus du DRS. Comme l'explique Samraoui, la coopération entre le DRS et la DST est telle que celle-ci couvre des trafics de faux papiers et d'armes vers l'Algérie pour accéder à des informations sur les réseaux islamistes en France et en Europe. Or, c'est le DRS lui-même qui crée ces réseaux ! Lorsque les agents de DST se rendent compte jusqu'où vont leurs homologues algériens — commanditer des attentats sur le sol français —, il est trop tard et ils ne peuvent que couvrir les actes des Algériens²⁰⁰.

Dans un documentaire sur les attentats de Paris diffusé en 2002 sur Canal Plus, les journalistes Jean-Baptiste Rivoire et Romain Icart montrent que de nombreux fonctionnaires, politiques et membres des services secrets français savaient que le GIA était un instrument entre les mains du DRS algérien. Un officier des Renseignements généraux français explique ainsi aux deux journalistes que Ali Touchent était nécessairement un homme du DRS : « C'était fatalement un agent. En France, on a connu aussi des agents comme cela qui montaient un réseau et puis ils s'en sont toujours sortis, ils ont remonté un réseau après. Pour moi, c'est un agent, c'est difficile de comprendre autrement²⁰¹... » L'ancien magistrat Alain Marsaud, ex-chef du service central de lutte antiterroriste (1986-1989), leur confirme : « C'est vrai qu'une des réflexions de la DST, cela a été de constater que dès qu'on remontait les réseaux Kelkal, on tombait sur des gens des services officiels algériens. On avait tous de bonnes raisons d'être extrêmement prudents. »

M. Marsaud est tout à fait convaincu que les actes terroristes commis en 1995 en France sont le fait de l'État algérien : « Quand on a vécu les années 1983 à 1990, on se rend compte que le terrorisme d'État est quelque chose d'assez particulier, cela utilise des organisations écran. En l'espèce, on peut considérer qu'à un moment ou à un autre, le GIA a été une organisation écran pour porter le feu en France. » Pourquoi ? Tout simplement pour prendre la France en otage et obliger ses politiques à souscrire à la stratégie des « putschistes » algériens. Et l'ancien chef du service de la lutte anti-terroriste ajoute qu'il est dans l'intérêt de ceux qui commanditent ces attentats de le faire savoir et d'en divulguer l'origine : « Cela ne sert à rien de commettre des attentats si vous ne faites pas passer le message et si vous ne forcez pas la victime à céder. Donc après, se met en place une diplomatie parallèle : il faut bien faire comprendre d'où vient la menace et comment on peut y mettre fin en contrepartie de certains avantages²⁰²... »

Après ces attentats, plus aucun homme politique français en exercice n'osera condamner publiquement le régime algérien. Lionel Jospin lui-même, auparavant très critique vis-à-vis des généraux d'Alger, une fois devenu Premier ministre, expliquera au plus fort des massacres, au journal de TF1, le 29 septembre 1997 : « Dans le cas de l'Algérie, la très grande difficulté, c'est que nous ne savons pas comprendre ce qui se passe véritablement en Algérie. [...] Nous sommes contre une

¹⁹⁹ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., pp. 231-232.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 247.

²⁰¹ Jean-Baptiste RIVOIRE et Romain ICARD, *Attentats de Paris : on pouvait les empêcher*, Canal Plus, 4 novembre 2002. Voir le script : <www.algeria-watch.org/farticle/sale_guerre/documentaire_attentats.htm>.

²⁰² *Ibid.*

opposition fanatique et violente qui lutte contre un pouvoir qui lui-même utilise, d'une certaine façon, la violence et la force de l'État. Alors nous sommes obligés d'être assez prudents. [...] Je dois aussi penser aux Français : nous avons déjà été frappés. Je dois veiller à ces questions. Je suis pour que nous prenions nos responsabilités, mais en pensant que la population française doit aussi être préservée. C'est lourd de dire cela, mais vous comprendrez aussi pourquoi il est de ma responsabilité de le dire²⁰³. »

Le 30 octobre 2002, Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem, accusés d'avoir participé à trois des attentats de 1995, seront condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises spéciale de Paris. L'ombre de Ali Touchent plane sur le tribunal, mais son rôle capital permettant de comprendre l'implication concrète du DRS n'aura pas été vraiment débattu.

L'enlèvement et l'assassinat des moines de Tibhirine

Une autre affaire qui aura un fort retentissement en dehors de l'Algérie est celle de l'enlèvement et l'assassinat en 1996 de sept moines de la communauté trappiste de Tibhirine, dans la région de Médéa. Plusieurs livres ont été consacrés à ce drame, mais les zones d'ombres continuent à persister jusqu'à ce jour : aucune enquête approfondie n'a en effet été diligentée par les autorités algériennes ni par la justice française — malgré le fait qu'il s'agisse de citoyens français. L'Église catholique, quant à elle, et en premier lieu l'archevêque d'Algérie, Mgr Teissier, a préféré s'en tenir à la version officielle attribuant le crime au GIA, sans exiger d'explications. Les informations rassemblées montrent pourtant que la vérité sur cette affaire est certainement bien éloignée de ce qu'ont voulu faire croire et les responsables algériens, et les responsables français.

Dans la nuit du 26 au 27 mars 1996, un groupe armé s'introduit dans le monastère et enlève sept des moines qui y vivent. D'après Ali Benhadjar, un maquisard de la région qui avait rallié le GIA et s'en est dissocié après le meurtre des moines, les ravisseurs des moines auraient également procédé cette nuit-là à une importante opération de repréailles dans la région, en enlevant plusieurs habitants de leurs maisons et tuant trois d'entre eux, tout en détruisant portes et mobiliers dans un vacarme qui aurait dû alerter les forces de sécurité, d'autant que les assaillants se déplaçaient en voiture au moment du couvre-feu²⁰⁴. Une fois les moines enlevés, ils auraient pris avec leurs otages la route de la montagne à pied. Un des otages se serait libéré et aurait informé les forces de l'ordre du lieu de détention des moines et du groupe armé, mais celles-ci n'auraient pas bronché (en revanche, la région fut plus tard bombardée... au napalm²⁰⁵).

Ce n'est qu'un mois après l'enlèvement, le 18 avril 1996, que le GIA le revendique et propose un échange de prisonniers. Le 30 avril, un émissaire de Djamel Zitouni se rend à l'ambassade de France, où il remet une cassette vidéo des moines enregistrée le 20 avril. Puis aucune nouvelle ne parvient, jusqu'à l'annonce de l'exécution des otages le 21 mai 1996. Leurs têtes seront retrouvées — d'après les autorités algériennes — le 31 mai.

Nous disposons aujourd'hui d'un témoignage de première main qui éclaire une partie des faits : fin 2002, l'ex-adjutant Abdelkader Tigha, en poste en 1996 au CTRI de Blida, a confirmé au quotidien *Libération* les dires de l'ex-capitaine du DRS Hacine Ouguenoune, qui avait affirmé que cet enlèvement était une opération montée par la Sécurité militaire. Tigha raconte avoir vu le numéro deux du DRS, le général Smaïl Lamari, dit « Smaïn », se réunir avec Mouloud Azzout, à la fois agent du DRS et bras droit de Djamel Zitouni, la veille de l'enlèvement des moines. Il voit deux

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ Abu Cha'ib Ali BENHADJAR, « L'affaire de la mise à mort des sept moines », *loc. cit.*

²⁰⁵ Ce qui, selon le père Armand Veilleux, qui était alors procureur général de l'ordre cistercien trappiste et qui a suivi de près le déroulement de cette tragique affaire, expliquerait qu'il n'ait pu voir les dépouilles des moines qu'avec beaucoup d'insistance auprès des autorités algériennes, mais surtout qu'en fait, il n'en restait que les têtes (Armand VEILLEUX, « Hypothèses sur la mort des moines de Tibhirine », *Le Monde*, 24 janvier 2003).

fourgons sortir de la caserne le soir même de l'enlèvement, comme pour procéder à des arrestations. Il demande quelle destination prennent ces véhicules, on lui répond : « Médéa ». Quand les deux fourgons sont de retour, « on croyait à une arrestation de terroristes, raconte Tigha. C'était malheureusement les sept moines qui venaient d'être kidnappés. Ils ont été interrogés par Mouloud Azzout. Deux jours après, il les a emmenés sur les hauteurs de Blida puis au poste de commandement de Djamel Zitouni, au lieu-dit Tala Acha, constitué d'abris souterrains, d'une infirmerie de fortune et d'une école pour les nouvelles recrues [des GIA]²⁰⁶ ». De là, Mouloud Azzout maintient le contact avec le CTRI. Selon Tigha, des conflits entre fractions du GIA auraient ensuite contraint Zitouni à remettre les otages à un groupe rival qui lui, n'était pas affilié au DRS. Est-ce que le DRS a essayé de les récupérer en procédant aux bombardements ?

Il semblerait que cette prise d'otage ne devait pas se solder par l'assassinat des moines. Son double objectif, pour le DRS, aurait été de faire partir ces témoins encombrants de la « sale guerre » et de s'assurer une nouvelle fois le soutien du gouvernement français. Or, non seulement il y a eu dérapage au niveau des « groupes armés », mais les services de renseignements français s'en sont mêlés : René Guitton, auteur d'un ouvrage sur cette affaire, a — certainement sur la base d'informations des services secrets français — rapporté que la DST avait négocié pendant toute la période de l'enlèvement. Le préfet Jean-Charles Marchiani, proche de Charles Pasqua, aurait même eu un contact avec les preneurs d'otages et prétendu pouvoir obtenir leur libération si la DGSE ne s'était pas mêlée de cette affaire²⁰⁷. Il est tout à fait plausible qu'il se soit agi une fois de plus d'un coup du DRS dont étaient informés certains responsables de la DST — très liés à leurs homologues du DRS, notamment « Smaïn » Lamari —, mais qui a doublement dérapé. On peut faire l'hypothèse que, afin d'éviter que la vérité soit découverte, les sept moines et Djamel Zitouni furent liquidés.

Suite aux révélations de Tigha, le 9 décembre 2003, la famille de l'un des moines assassiné (le père Lebreton) et le père Armand Veilleux ont porté plainte contre X avec constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction près le Tribunal de grande instance de Paris, pour qu'une enquête soit enfin menée.

Le GIA de Zouabri

Les circonstances de la mort de Djamel Zitouni ne sont pas encore élucidées à ce jour, et la date exacte de sa disparition n'est pas non plus connue. Certains prétendent que le DRS l'a liquidé une fois sa mission accomplie, tandis que d'autres avancent qu'il a été tué par une faction rivale²⁰⁸. Il est en tout cas certain que le DRS voulait s'en débarrasser, comme l'analyse Mohammed Samraoui :

« En fait, un motif important de la liquidation de Zitouni par ses maîtres [...] était très probablement d'« effacer » un personnage qui avait joué un rôle essentiel dans l'enlèvement des moines, mais aussi dans les actions terroristes du GIA contre la France quelques mois plus tôt [...]. Une fois leurs objectifs en France atteints (arrestations, mise en résidence surveillée et contrôle des islamistes ; sensibilisation de l'opinion et de la classe politique française), les chefs du DRS devaient éliminer un témoin gênant, surtout que les enquêtes menées en France sur les attentats de l'été 1995 risquaient de démasquer le rôle de Djamel Zitouni et de conduire aux véritables commanditaires. Une fois mort, toutes les traces s'effacent et tous les attentats seront imputés aux réseaux du seul Djamel Zitouni²⁰⁹. »

²⁰⁶ Arnaud DUBUS, « Les sept moines de Tibhirine enlevés sur ordre d'Alger », *Libération*, 23 décembre 2002.

²⁰⁷ René GUITTON, *Le martyre des moines de Tibhirine*, Calmann-Lévy, Paris, 2001, p. 153 sq.

²⁰⁸ Abdelkader Tigha rapporte qu'il aurait été tué dans une embuscade de l'AIS, sur renseignement du DRS (NORD-SUD EXPORT, *Dossier politique*, op. cit.).

²⁰⁹ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, op. cit., p. 226.

Officiellement, Zitouni aurait été tué le 16 juillet 1996. Selon Tigha, sa mort serait probablement survenue en mai 1996 — donc au même moment que l'assassinat des moines de Tibhirine qu'il aurait commandité. Antar Zouabri, dit « Abou Talha », aurait alors été propulsé « émir national » du GIA à la faveur d'un coup interne à l'organisation. Entre la mort de Zitouni et l'annonce officielle de l'intronisation de Antar Zouabri le 18 juillet 1996, des luttes pour le pouvoir secouent les GIA. Le nouveau *majless-ech-choura* ne comprend qu'un émir local, celui de la première région, le reste étant composé d'illustres inconnus. D'après Kamil Tawil, la nouvelle direction aurait tout de même réussi à rallier Mahfoud Aslaoui, qui a l'avantage d'avoir d'importants contacts avec le mouvement « djihadiste » à l'extérieur de l'Algérie²¹⁰.

Après les nombreuses défections de groupes, Zouabri tente de regrouper ceux qui restent tout en se débarrassant de concurrents. C'est ainsi qu'il fait tuer Benchiha fin août 1996, émir de la deuxième région qui avait participé à la création du GIA mais s'en était dissocié début 1996. Zouabri craignait qu'il puisse rassembler les groupes dissidents autour de lui et le menacer. Une fois son monopole plus ou moins rétabli, à l'instar de son prédécesseur, il définit ce qu'il croit être un État islamique, conception se basant essentiellement sur des interdits, puis il s'attelle à trouver des soutiens à l'extérieur de l'Algérie. Ainsi il émet des interdictions contre toute relation avec l'État, il prohibe la cigarette, la mixité, l'école et le travail pour les femmes, la visite d'avocats, le recours aux tribunaux, etc. Il impose la prière et la *zakat* pour le GIA, etc.

Zouabri renoue les liens avec les responsables des organisations djihadistes étrangères (les organisations égyptienne *al-djihad* et libyenne *al-muqatala*, les partisans de Abou Qotada le Palestinien et de Abu Monsab le Syrien, qui avaient émis des critiques à l'encontre du GIA), qui demandent des explications sur plusieurs points, notamment l'exclusion de Ali Benhadj du GIA (il faut rappeler que ce dernier ne s'est jamais prononcé sur son intégration « d'office » dans le *majless-ech-choura* du GIA lors de l'union en mai 1994) en raison de son soutien au « contrat national » de Rome.

Répondant aux assertions selon lesquelles le GIA serait adepte du kharijisme (du groupe *al-hijra wa-t-takfir*), Zouabri répond que c'est la *jaz'ara* qui le désigne ainsi. Un fascicule de soixante pages est rédigé fin 1996 par Abu Mondhar pour répondre aux différentes questions posées par les alliés à l'étranger. En substance, y est justifiée la guerre qu'a menée le GIA contre ceux qui se sont ralliés à lui lors de l'union en mai 1994, mais aussi contre le FIS, le pouvoir algérien, la France, etc., en certifiant qu'il s'agissait là du respect de la méthode *salafi* que les anciens avaient déjà suivie²¹¹. Dans cet opuscule, le rédacteur explique pourquoi le GIA ne pouvait être traité de kharidjite. Dans de longues explications, il développe l'idée que le peuple algérien ne peut être considéré comme *kafir* (mécréant) s'il suit les préceptes du GIA et s'il combat à son côté. Le glissement vers la qualification du peuple algérien de *kafir* se fera ensuite rapidement pour « justifier » les massacres.

Finalement, Abou Hamza, qui était chargé à Londres de la publication du bulletin du GIA, *Al-Ansar*, décide de reprendre du service en février 1997, après huit mois d'interruption, expliquant que ceux qui avaient accusé le GIA d'être infiltré par le DRS ne lui avaient pas apporté les éléments probants qu'il demandait pour justifier leurs accusations.

Malgré des effectifs plus restreints, le GIA redouble alors de férocité. Les attentats à la bombe qui avaient débuté sous l'ère de Zitouni s'intensifient à la fin de l'année 1996. Il ne se passe pratiquement pas un jour sans qu'une bombe explose ou qu'un attentat à la voiture piégée ne soit perpétré. De nombreux passagers sont tués à de faux barrages sur les routes et les massacres contre des villageois prennent une dimension nouvelle à partir de l'automne 1996. Ils vont augmenter en nombre et en intensité au début de l'année suivante. La grande majorité de ces massacres ont lieu dans l'Algérois, réputé « fief du GIA » tout en étant quadrillé par l'armée. Ils sont commis contre les

²¹⁰ Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 254.

²¹¹ *Ibid.*, p. 288, note 28.

populations qui par le passé avaient soutenu les maquisards ou qui ont refusé de s'enrôler dans des milices, notamment dans la région de Médéa, Chebli, Larbaâ, Blida, Meftah, etc.

Ces massacres suscitent alors bien des questionnements dans la population, car s'il est facile de déposer des bombes dans des endroits à forte affluence et de se fondre dans la foule, comment comprendre que des groupes d'individus puissent circuler librement dans une région où sont stationnés près de 100 000 hommes des forces de sécurité, s'introduire dans des villages qui sont sous le contrôle de l'armée, tuer des civils et repartir sans être arrêté ? Comment ces groupes peuvent-ils survivre alors que la population ne leur est plus acquise et que de nombreux habitants sont armés ? Pourquoi ces groupes armés s'en prennent-ils souvent aux familles dont un ou plusieurs hommes ont pris le maquis ? Comment savent-ils que le village ciblé ne compte pas de milice ?

Les tueries prennent une ampleur insupportable lors du premier semestre 1997. Le GIA les revendique en précisant qu'il ne tue pas sciemment les enfants, mais les épouses d'apostats, ce qui serait « licite ». Il s'agirait de massacres de familles de miliciens qui auraient tué des familles de membres des GIA. La première déclaration dans laquelle le GIA prend la responsabilité de ces crimes est rendue publique après le massacre de vingt-cinq personnes à Hammam Melouane près de Bougara, le 10 février 1997, et celui de Chréa le 17 du même mois, région contrôlée par les miliciens et l'armée. Dans le deuxième massacre, les victimes sont en majorité des femmes dont les demeures seraient des maisons closes et des bars²¹².

Dans les mois qui suivent, plusieurs très grands massacres vont horrifier le monde : le 21 avril, cent vingt personnes sont tuées en une nuit dans une ferme à Bougara ; en juillet-août, il ne se passe pratiquement pas un jour sans qu'un massacre ne soit commis entre Blida, Médéa et Aïn-Defla, faisant des centaines de victimes. Le 29 août, à Raïs, près de Sidi-Moussa, une lointaine banlieue d'Alger dans laquelle la concentration des militaires est la plus forte, se déroule un massacre de près de trois cents personnes (deux cents sont blessées). Quelques jours plus tard, dans la nuit du 5 septembre, à Sidi-Youcef, où sont pourtant stationnées des unités des forces spéciales, soixante-dix personnes sont tuées. Et le 22 septembre, un très grand massacre à lieu à Bentalha, à 20 km d'Alger, faisant plus de quatre cents victimes. C'est suite à l'effervescence que suscitent ces crimes abominables que le GIA publie fin septembre 1997 son dernier communiqué. Il a enfin franchi le pas de considérer le peuple algérien comme *kafir* (incroyant), ce qui justifierait la violence dont il est victime :

« L'incroyance (*koufr*) dont a fait preuve ce peuple d'hypocrites qui s'oppose à la victoire des *moudjahidine* et de leurs soutiens n'enlève rien à notre détermination et ne nous affaiblira pas, si Dieu le veut. [...] Nos actes de tueries et de massacres, d'égorgements, d'expatriation, d'incendies, de capture de femmes [...] sont des actions qui nous rapprochent de Dieu²¹³. »

Il est impossible de comprendre le pourquoi de ces massacres si on ne prend pas en considération la situation politique de l'époque au sein du sérail des « décideurs ». L'analyse des nombreuses informations disponibles permet en effet de formuler l'hypothèse que ces massacres, qui se déroulent sous les yeux des unités de l'armée passives, ont été froidement planifiés par les chefs du « clan éradicateur » de l'armée, dans le but d'affaiblir le clan du président Liamine Zéroual et de son conseiller Mohamed Betchine.

Depuis le début 1996, on l'a vu, un conflit aussi cruel que sournois oppose le clan des « putschistes » à celui de Zéroual, qui espère conclure à son profit un accord avec les chefs de l'ex-FIS. Le président semble gagner du terrain et menacer la suprématie des « janviéristes ». Zéroual est alors ciblé par les assassinats de ses proches (mort mystérieuse du général Saïdi Fodhil en juin 1996, du chef de l'UGTA Abdelhak Benhamouda en février 1997), par des campagnes de dénigrement (contre Mohamed Betchine), par des menaces contre ses hommes et finalement par les

²¹² *Ibid.*, pp. 278-279.

²¹³ Cité par Kamil TAWIL, *ibid.*, p. 283.

grands massacres visant à le discréditer entièrement ; en septembre 1998, Liamine Zéroual finira par jeter l'éponge en démissionnant (nous allons revenir sur ce sombre chapitre).

L'Algérie continuera à être secouée par des massacres jusqu'à l'été 1998, les plus importants survenant à l'ouest du pays entre fin 1997 et début 1998, faisant près de mille morts. Le GIA cessera ensuite d'agir. Il n'y aura que la presse éradicatrice pour le ressusciter de temps à autre. Il a semble-t-il rempli ses missions et ne sert plus que d'épouvantail. D'autres groupes surgiront, tout aussi mystérieux que le GIA.

L'AIS, bras armé du FIS, de la création à l'annonce de la trêve

Tentative de reconstitution du FIS à l'étranger

Dès l'interdiction du FIS le 4 mars 1992, une délégation de trois députés élus du parti, constituant la « délégation parlementaire » dirigée par Anouar Haddam (de la fraction de la *jaz'ara*) se rend à l'étranger pour sensibiliser l'opinion internationale à la situation de non-droit qui sévit en Algérie. Quelques mois plus tard, une représentation du FIS est envoyée à l'étranger, dirigée par Rabah Kébir (*salafi* modéré). Il s'agit là des représentations de deux courants au sein du FIS n'exprimant pas toujours les mêmes positions.

La répression, la clandestinité, les faiblesses d'analyses et d'organisation politique, l'émergence d'une résistance armée, qui pousse les responsables du FIS à prendre position, font que le FIS se disloque de plus en plus en Algérie et à l'étranger. En septembre 1993, se rencontrent à Tirana (Albanie) plusieurs cadres et responsables du FIS représentant les plus importants courants agissant sur le terrain en Algérie : les partisans du MEI de Saïd Makhloufi (représentés par Kame-reddine Kherbane), la *jaz'ara* de Mohamed Saïd (représentée notamment par Anouar Haddam et Ahmed Zaoui), Rabah Kébir qui représente le gros des troupes du FIS surtout à l'est et l'ouest du pays (dont deux hommes dirigeront l'AIS quelques mois plus tard) et enfin Abdallah Anas qui en tant qu'ex- « Afghan » pouvait peut-être modérer certains d'entre eux ralliés au GIA.

Le FIS est donc reconstitué dans ses composantes les plus importantes, sous la dénomination d'« Instance exécutive du FIS à l'étranger » : Rabah Kébir en est le président, Anouar Haddam et Abdallah Anas sont les vice-présidents. Les participants acceptent le principe de la défense légitime du peuple face à la répression du régime, mais ne peuvent s'entendre sur la représentation politique et militaire à l'intérieur, mis à part évidemment celle des deux cheikhs Abbassi Madani et Ali Ben-hadj. Il n'a pas été décidé non plus de ce que deviendraient la « cellule de crise » et le « bureau exécutif provisoire », organes de décision du FIS en cette période de répression. Assez rapidement, il est clair qu'aucune des parties engagées ne consent à se dissoudre et à abandonner ses atouts, qu'il s'agisse des moyens d'information ou financiers²¹⁴. La difficulté provient aussi du fait que sur le terrain, la lutte armée est déjà organisée par des groupes de tendances différentes qui ne se soumettent pas facilement à une direction politique — qui plus est formée sur le tard et à l'étranger.

De fait, ce sont les fractions armées qui dictent principalement les orientations des représentants politiques du mouvement islamiste à l'étranger, et non une direction politique qui définit une stratégie. On conçoit facilement les dérapages dans les prises de positions que cette situation peut entraîner. C'est du reste la raison pour laquelle le DRS n'aura aucune difficulté à s'introduire, manipuler et orienter le mouvement armé, tandis que le mouvement politique doit s'incliner s'il ne veut pas disparaître, lorsqu'il n'est pas lui-même infiltré par des agents secrets. En conséquence, les conflits initiaux ne se résorbent pas. Pourtant, d'après Kamil Tawil, à l'intérieur du pays, la nouvelle de la création de l'Instance aurait été reçue avec une grande satisfaction, notamment par Mohamed Saïd. Toutefois, l'union du MEI et de la *jaz'ara* au sein du GIA en mai 1994 consomme la rupture entre les différentes tendances au sein de l'Instance exécutive.

Le fait que les deux dirigeants historiques du FIS n'aient pas émis de directives à propos de la question de la lutte armée, sa gestion et sa représentation légitime, n'a fait qu'accentuer le problème. À notre connaissance, ils ne se sont pas prononcés sur les structures armées existantes et ont laissé à chaque cadre du FIS la liberté de s'organiser à titre individuel. En revanche, le GIA et l'AIS

²¹⁴ *Ibid.*, pp. 134-142.

ont intégré « d'office » Abbassi Madani et Ali Benhadj dans leur *majless-ech-choura* respectif, afin de se prévaloir de la légitimité nécessaire leur permettant de parler au nom des dirigeants du FIS et du mouvement islamiste.

La création de l' AIS et les premières négociations avec le pouvoir

Face au GIA, que les partisans de Rabah Kébir ne veulent pas rejoindre (ils n'ont d'ailleurs pas été invités à le faire), se crée entre juin et juillet 1994 l' AIS (Armée islamique du salut), qui se définit comme bras armé du FIS²¹⁵. Ahmed Benaïcha devient chef de l' AIS à l'ouest (communiqué du 3 juin 1994) et Madani Mezrag à l'est (communiqué du 10 juillet 1994)²¹⁶. L' AIS n'a pas pu s'organiser au centre du pays, totalement dominé par le GIA. Le 18 juillet, les deux branches de l' AIS publient un communiqué en commun dans lequel elles rejettent l'union avec le GIA, parce que celui-ci « excommunie » tous les combattants extérieurs au GIA.

Pris de cours par l'union de différentes fractions du mouvement armé au sein du GIA au mois de mai 1994 et la crainte que celui-ci n'occupe tout le terrain, les nouveaux responsables de l' AIS ont annoncé sa création dans l'urgence. L' AIS se réfère donc fortement aux deux dirigeants du FIS emprisonnés et trouve sa représentation politique dans l'Instance exécutive dont le responsable Rabah Kébir est en exil en Allemagne.

« Pour les deux chefs de l' AIS, Madani Mezrag et Ahmed Benaïcha, le *djihad* n'est qu'un moyen pour négocier en position de force avec le pouvoir. Pour le GIA, l'instauration de l'État islamique par la violence armée, sans concessions, tient lieu de programme et de stratégie²¹⁷. »

Peu après la création de l' AIS, les conflits au sein de l'Instance sont tels que Rabah Kébir — qui dans un communiqué du 2 août 1994 salue la création de l' AIS — en exclut deux de ses membres : Anouar Haddam et Ahmed Zaoui, qui, d'après lui, auraient choisi d'agir dans un autre cadre. Ces derniers se défendent d'être des partisans du GIA et continuent à revendiquer leur appartenance au FIS, qui ne se serait pas autodissous ; mais il est certain que les positions des deux exclus resteront ambiguës jusqu'à la mort du cheikh Mohamed Saïd, fin 1995. C'est aussi une des raisons pour lesquelles les actions revendiquées par le GIA n'ont été franchement dénoncées que tardivement par ces hommes (ils ont toutefois condamné un certain nombre d'attentats, notamment ceux qui visaient les étrangers).

Il est à noter à ce sujet que, selon Samraoui, dès le printemps 1993, les services parallèles français du ministre de l'Intérieur de l'époque, Charles Pasqua, avaient pris contact avec Rabah Kébir par le biais de Moussa Kraouche, membre de l'Instance exécutive, résident en France et agent du représentant du DRS en France, le colonel Habib²¹⁸, dans le but de contrôler une partie du FIS à l'étranger. Jean-Charles Marchiani, lors d'une rencontre avec Kébir, lui aurait suggéré de se débarrasser des éléments « extrémistes » au sein de l'Instance, afin que celle-ci puisse être considérée

²¹⁵ Cela est contesté par ses détracteurs. D'après Tawil, des membres de l' AIS ont rapporté qu'à différentes reprises durant l'année 1993, des membres du FIS avaient soulevé la question d'une union avec le GIA, que les responsables de cette organisation ont rejetée. Le travail d'organisation de l' AIS aurait débuté en janvier 1994 (Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 172).

²¹⁶ Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 168-169.

²¹⁷ Hassane ZERROUKY, *La Nébuleuse islamiste, op. cit.*, p. 199.

²¹⁸ De son vrai nom Mahmoud Souamès, le colonel Habib, responsable du DRS à l'ambassade d'Algérie à Paris, était non seulement chargé de récolter toute information utile sur les réseaux d'approvisionnement en armes, mais aussi d'infiltrer les associations islamiques existantes et de créer des groupes contrôlés et dirigés par le DRS, notamment ceux responsables des attentats de Paris en 1995 (voir Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 227-229).

comme partenaire potentiel dans des négociations avec le pouvoir algérien²¹⁹. À partir de l'été 1994, note Séverine Labat,

« l'intensification de la répression, à l'intérieur — notamment à l'encontre de la population des quartiers populaires — comme à l'extérieur des frontières algériennes — mises en détention de militants du FIS en France, renforcement des mesures sécuritaires à la suite de l'attentat de Aïn-Allah [août 1994] et prises de position de Charles Pasqua en faveur du gouvernement algérien —, va cependant avoir pour effet de conduire certains responsables de l'AIS à se livrer à une surenchère, à tout le moins verbale, avec les groupes islamiques armés au cours de l'été 1994²²⁰ ».

Cette dense activité de l'AIS permet aux dirigeants du FIS de négocier avec le pouvoir en relative position de force, d'autant plus que les méthodes de son bras armé se distinguent nettement de la sauvagerie du GIA. Or force est de constater qu'à chaque tentative de négociation, il y a un regain de violence du côté du régime comme de celui des groupes armés. L'AIS fait l'objet d'attaques permanentes du GIA. Après l'annonce de l'échec du dialogue à l'automne 1994 (voir ci-dessus), elle finit par se démarquer très nettement de ces méthodes.

Ce qu'il faut retenir de cette phase, c'est que le DRS a su très efficacement instrumentaliser les conflits entre les courants islamistes, les appuyant en termes de logistique et de renforts en combattants, tout en les opposant en même temps les uns aux autres — y compris, comme nous l'avons vu, au sein même du GIA.

Le chef de l'AIS prépare le terrain pour des négociations entre le FIS et le pouvoir

L'AIS constitue le pôle de ralliement pour les militants du FIS qui ne s'identifient pas à la *jaz'ara* et aux *jihadistes* du GIA. Elle prône une lutte armée visant surtout des objectifs militaires et en phase avec une stratégie politique n'excluant ni la communication ni la négociation. D'ailleurs, dès 1995, des négociations sont en cours avec le pouvoir²²¹ — elles aboutiront, après bien des attermoissements et rebondissements, à la trêve du 1^{er} octobre 1997, à laquelle se rallieront de nombreux groupes qui avaient auparavant quitté le GIA.

Pour comprendre pourquoi quelques mois après l'annonce de sa création — voire dès sa création même —, l'AIS s'engage dans des négociations avec le pouvoir, il faut revenir sur certains événements décisifs de cette période.

Le 11 janvier 1995, on l'a vu, l'opposition algérienne réunie à Rome, avec le concours de la communauté catholique Sant'Egidio, signe une plate-forme de sortie de crise. Une véritable perspective semble alors en vue puisque tous les partis représentatifs de l'époque y ont souscrit. Encore faut-il que les décideurs militaires acceptent ce document de travail pour négocier la fin de l'état de non-droit, ce qui ne sera pas le cas, pour les raisons que soulignera le sociologue Lahouari Addi :

« L'idée d'une telle réunion signifiait que les principaux courants politiques de la société s'entendaient sur les règles minimales qui organisent la compétition pour le pouvoir dans le respect de l'alternance électorale, ce qui est en soi inacceptable pour l'armée qui se conçoit comme source exclusive du pouvoir. C'est pour avoir menacé cette règle non écrite du système politique algérien que Sant'Egidio, qui croyait bien faire, a suscité dans la presse privée et gouvernementale une campagne de

²¹⁹ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 229 ; Kamil TAWIL, *op. cit.*, p. 178-179.

²²⁰ Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens*, *op. cit.*, p. 277. « Minoritaires dans la région du Centre, certaines "compagnies" de l'AIS, à travers leur bulletin *El Fath el moubine* (la victoire éclatante), se livreront, à partir de cette date, à une surenchère permanente (revendication d'attentats, proférations de menaces à l'encontre des intérêts étrangers...) destinée à préserver leur audience auprès des éléments les plus radicalisés de la base du FIS. »

²²¹ Samraoui affirme même que, dès la création de l'AIS en 1994, des négociations étaient en cours par le biais de Abdelkader Sahraoui, un sympathisant du FIS qui vit en Allemagne (Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang*, *op. cit.*, p. 270).

haine d'une violence verbale inouïe. Certains journalistes proches des militaires ont été jusqu'à accuser Sant'Egidio d'être animée par l'esprit des Croisades, faisant allusion à ses liens avec l'Église catholique, avançant en outre qu'une paix négociée sous les auspices d'une association chrétienne était inacceptable pour des musulmans²²² ! »

Le fait que cette initiative trouve des échos favorables auprès de certains gouvernements occidentaux inquiète en effet sérieusement les décideurs militaires, qui lancent une campagne médiatique sous tous azimuts pour discréditer la plate-forme et ses signataires, les traitant de « traîtres », de complices des « terroristes » du FIS assimilé au GIA, etc. Et comme on l'a vu, quelques jours après la signature du « contrat de Rome », le 30 janvier, un terrible attentat du GIA endeuille Alger, apparaissant clairement comme une fin de non recevoir à cette solution de paix de la part du GIA-DRS²²³. Enfin, le 22 février 1995, un massacre est organisé par les forces de l'ordre au sein de la prison de Serkadji, provoquant la mort de près de cent détenus, dont de nombreux cadres du FIS condamnés à mort ou à de lourdes peines de prison (les autorités prétendront qu'il s'est agi d'une simple « mutinerie »)²²⁴.

Sur le plan politique et militaire, ce début de l'année 1995 connaît des manœuvres lourdes de conséquences : le président Zéroual relance une initiative de dialogue sur les modalités relatives à la tenue des élections présidentielles, que le FIS et d'autres partis de l'opposition rejettent. Pour faire preuve de sa volonté d'apaisement, Zéroual fait promulguer en février une loi dite de la *rahma* (clémence), permettant aux membres de groupes armés de se repentir. Peu après, en mars, l'armée lance une grande offensive militaire dans la région de Aïn-Defla qui fait, selon Habib Souaïdia, « un millier de morts » (principalement des civils)²²⁵. L' AIS est de plus en plus prise entre deux feux, acculée par l'armée régulière mais surtout par les attaques incessantes des GIA, qui causent la mort de dizaines si ce n'est de centaines de ses membres. C'est dans cette conjoncture qu'elle s'engage — ou est contrainte — à négocier.

Certains analystes pensent que l' AIS voulait par l'action militaire centralisée renforcer la position du FIS vis-à-vis du pouvoir,

« mais la volonté de ne pas laisser les GIA occuper seuls le terrain, de conserver le contrôle de ses troupes, et d'éviter que son sigle ne soit, plus longtemps, l'objet de manipulations de la part de la Sécurité militaire, passée maître dans l'art de fabriquer des faux communiqués islamistes en vue d'attiser des querelles internes au mouvement, conduit finalement l' AIS à se doter d'un commandement unique. Responsable de la région Est, Mezrak Madani est, en coordination avec la direction du parti à l'intérieur comme à l'extérieur, désigné « émir national » au mois de mars 1995, quelques jours après l'annonce de la remise en détention de Madani et Benhadj²²⁶ »,

après l'échec des pourparlers de l'été précédent et en réponse à la plate-forme de Rome.

À peine autoproclamé « émir national » de l' AIS, Mezrag propose des négociations, ce qui fait dire à certains observateurs que l' AIS a plutôt été poussée à s'engager totalement dans la guerre, notamment contre le GIA, afin de l'acculer et lui imposer des conditions de négociation.

²²² Lahouari ADDI, « Un conflit singulier : la crise algérienne », Algeria-Watch, janvier 2003, <www.algeria-watch.org/farticle/analyse/addi_conflit.htm>.

²²³ Il est surprenant de noter qu'au lendemain de l'annonce de signature de la plate-forme de Rome, la réaction du GIA a été positive et qu'il ait proposé d'« arrêter la guerre » si le pouvoir accepte les demandes de l'opposition et il rajoute trois autres conditions : l'application de la « loi de Dieu » contre les généraux, la libération de Layada et la dissolution des partis « communistes, athées ». Mais quelques jours plus tard, le GIA fait volte-face et dénonce de manière très virulente cet accord, allant jusqu'à traiter les signataires d'« impies ». L'attentat meurtrier du 30 janvier symbolise ce refus catégorique. La première réaction provenait-elle d'une faction du GIA favorable à ces initiatives et étouffée immédiatement par des directives venues du DRS ?

²²⁴ Voir dossier n° 5 sur les exécutions sommaires.

²²⁵ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, op. cit., p. 138.

²²⁶ Séverine LABAT, *Les Islamistes algériens, entre les urnes et le maquis*, op. cit., p. 234.

C'est donc Madani Mezrag, dont une partie du parcours reste obscure, qui serait l'artisan de ces négociations en position de faiblesse. Lors d'un accrochage début 1995, il a été blessé et capturé. Il aurait été « retourné » par le DRS qui a simulé une évasion afin qu'il réintègre les rangs de l'AIS²²⁷. Dans cette hypothèse, qui semble effectivement probable, cela signifierait que, pratiquement dès sa création, l'AIS était discrètement contrôlée par le DRS : pour les responsables des services secrets, c'était sans doute un moyen de « neutraliser » la mouvance islamiste la moins radicale, en l'embarquant à la fois dans des négociations au long cours (toujours relancées, toujours avortées, elles n'aboutiront qu'en 1997) et dans une guerre stérile avec le GIA (lequel deviendra, on l'a vu, une véritable organisation de guerre anti-insurrectionnelle au service du DRS).

Devenu « émir national » de l'AIS, Mezrag s'impose comme interlocuteur du pouvoir. Dans la presse algérienne, subitement, il est présenté comme un « modéré »²²⁸. En mars, il rédige une série de lettres²²⁹ adressées à différents destinataires (aux dirigeants du FIS, aux anciens *moudjahidine* de la guerre de libération, aux organisations et personnalités politiques, au peuple algérien, à l'ANP, aux *moudjahidine*, aux savants et aux prédicateurs, au président). L'objectif est de se démarquer des GIA, de condamner ces derniers comme étant des instruments entre les mains des services de sécurité et de pousser les deux dirigeants emprisonnés à s'en démarquer tout en appelant les groupes armés qui ont pris leurs distances vis-à-vis des GIA à se rallier à l'AIS.

D'après Kamil Tawil, dès 1995, un courant au sein de l'AIS s'emploie à trouver un accord avec le pouvoir, en raison de l'échec de l'initiative de Rome, mais aussi suite à la radicalisation progressive du GIA. Le journaliste rapporte que Madani Mezrag ne partage pas la position de certains qui considèrent que le GIA peut être utilisé pour faire pression sur le pouvoir, et qu'une fois un accord trouvé, il se soumettrait aux exigences des dirigeants du FIS. Madani Mezrag a pris contact avec Abassi Madani pour lui expliquer la situation catastrophique qui prévaut dans le pays, la dérive du GIA et la nécessité de négocier rapidement un arrêt de la violence avec le pouvoir. De nombreux combattants auraient accepté l'idée de négocier avec le président Liamine Zéroual,

²²⁷ « Arrêté en février 1992, après l'annulation des élections législatives, [Mezrag] est emprisonné durant sept mois. Il s'évade, en mai, dans des conditions troubles, de l'hôpital de Jijel où il avait été transféré pour des raisons de santé. Madani Mezrag intègre les premiers groupes armés liés au FIS, et un mandat d'arrêt est lancé contre lui pour le meurtre d'un policier à Jijel, en juin 1993. Un mois plus tard, il signe un communiqué annonçant la création d'une "commission militaire de l'est". Avec Ahmed Benaïcha, un élu du FIS entré en clandestinité à Chlef dans l'ouest algérien, il fonde, au printemps 1994, l'Armée islamique du salut (AIS) qui s'oppose à la fusion des différents groupes armés sous la direction du GIA. À partir de janvier 1995, Madani Mezrag, devenu "émir" de l'AIS, va signer plusieurs communiqués sous le pseudonyme d'"Abou el Haïthem". Il suggère aux autorités algériennes une "solution politique" et des négociations avec les responsables du FIS » (ALGERIA INTERFACE, <www.algeria-interface.com/new/article.php?article_id=432>).

Le porte-parole du MAOL, le Mouvement algérien des officiers libres, indique quant à lui qu'il aurait été pris en main par le DRS, ce qui expliquerait ses efforts pour amorcer un dialogue (Y.B. et Samy MOUHOUBI, « Algérie, un colonel dissident accuse », *Le Monde*, 26 novembre 1999).

²²⁸ Y. B. et Samy Mouhoubi écrivent : « Un membre du MAOL croit savoir que, "lorsque Madani Mezrag [chef de l'AIS] revient de la Légion arabe de Kadhafi, il se fait "débriefer" par les services. Une zone d'ombre entoure ensuite l'épisode de son évasion de l'hôpital de Constantine. Il rejoint alors le maquis, mais, en 1995, à la veille des élections présidentielles, il est blessé lors d'une embuscade et se retrouve de nouveau en prison, d'où il écrit une lettre d'allégeance au chef de l'État — un texte de sept pages — dans lequel il reconnaît l'autorité de Liamine Zéroual et où il lui demande d'œuvrer pour une solution politique. Dès ce moment, le chef de l'AIS est bel et bien en contact direct avec les militaires." Mais l'un d'entre eux, le général "Smaïn", patron de la sécurité intérieure, court-circuite la présidence en prenant la conduite des pourparlers. Il est alors décidé de maintenir les maquis de l'AIS pour contrebalancer les éléments incontrôlés des GIA et ménager des possibilités de négociation en temps et en heure. Le stratagème prend fin le 1^{er} octobre 1997, lorsque Madani Mezrag, au nom de l'AIS et sous la férule de ses tuteurs gradés, annonce une "trêve unilatérale et inconditionnelle" » (« Algérie, un colonel dissident accuse », *loc. cit.*).

²²⁹ Publiées sous forme de fascicule par l'Instance exécutive du FIS à l'étranger sous le titre : *Mots de vérité à ceux qui se sentent concernés*, avril 1995.

considéré comme nationaliste et partisan du dialogue avec le FIS, contrairement à d'autres responsables du gouvernement et de l'armée désignés comme « éradicateurs » et représentants du « parti de la France ». Tawil ne dit pas dans son livre quelle a été la réponse de Abbassi Madani à la proposition de Mezrag²³⁰.

Dans sa lettre aux « frères *moudjahidine* des compagnies combattantes à travers le territoire national » Madani Mezrag avertit ces derniers :

« L'Armée islamique du salut vous appelle à vous méfier de la "jurisprudence des services de sécurité" qui n'ont de but que défaire nos rangs, liquider le *djihad*, porter préjudice aux *moudjahidine*, les pousser à l'affrontement fratricide et ainsi leur faire perdre l'opportunité historique de concrétiser les aspirations de la nation²³¹. »

Comme nous l'avons vu, il met en garde contre les agents infiltrés par le DRS et recommande aux combattants du GIA de se retirer de cette formation et de s'unir avec l'AIS.

L'appel « aux savants et aux prédicateurs » est révélateur des ambiguïtés et hésitations dont font preuve les *'ulama* à propos de la légitimité religieuse des stratégies concurrentes du GIA et de l'AIS. Mezrag s'étonne du silence des personnalités religieuses par rapport au combat que mène l'AIS, laissant le terrain libre aux apologistes des méthodes sanguinaires du GIA :

« Nous nous attendions à ce que vous fassiez votre devoir légitime envers un mouvement de *djihad* populaire mené par le peuple algérien musulman pour une cause juste et sacrée. Ce devoir qui doit inclure les orientations, les conseils, les avis religieux qui guident le mouvement et préservent de toute déviation.

« Vous devez aussi encourager la nation à porter l'aide nécessaire au mouvement du *djihad*. Alors que nous attendions tout cela, nous avons reçu des lettres nous appelant à jeter les armes et laisser l'affaire aux autres, se basant sur des informations mensongères et fausses, des rumeurs tendancieuses, des réalités erronées qu'ils ont recueillies auprès de ceux qui sont restés derrière pour déguster les délices de ce monde et des services de sécurité qui ne cachent pas leur hostilité à l'Islam et aux musulmans. [...] Clarifiez aux gens qu'une *fetwa* est un témoignage et que le témoignage nécessite la présence. Il est donc normal de considérer les fatwas qui proviennent de derrière les rideaux des chambres climatisées et des bibliothèques d'universités coupées de la réalité des opprimés, comme nulles et non avenues, car elles ne visent pas le service de l'Islam ou l'arrêt de l'effusion de sang des musulmans, mais simplement à assurer la pérennité de la dictature et la continuité de l'orgueil²³². »

Son appel aux *chouyoukh* va dans le même sens, puisqu'il les implore d'intervenir et de dévoiler la réalité de ce qui se passe sur le terrain :

« Par de telles clarifications, vous allez couper l'herbe sous les pieds de certains prétendus savants et propagateurs de fausses *fatwas* qui ont pu créer un certain trouble parmi les compagnies des *moudjahidine*, induisant certains en erreur, traitant d'autres de perversité et d'apostasie par utilisation d'un mélange de jurisprudence certes savant, mais qui ne s'applique en aucun cas à notre environnement actuel. [...] Par vos mises au point, vous allez mettre chacun devant ses responsabilités afin que les *moudjahidine* puissent se débarrasser de certains éléments séditieux qui ne veulent pas que les sacrifices de la nation soient couronnés de succès ni le *djihad* réaliser ses objectifs. Il sera alors aisé de réunir et unifier les compagnies combattantes sur des bases profondes, une vision claire et un programme prophétique sain²³³. »

Deux points doivent être soulignés : d'une part, la coïncidence entre la remise en détention des dirigeants du FIS, la nomination de Madani Mezrag comme « émir national de l'AIS », et le nouvel appel au dialogue par le pouvoir en vue des élections présidentielles prévues pour la fin de l'année ; et, d'autre part — comme nous allons le voir —, l'initiative de Mezrag de prendre contact avec le pouvoir peu après la rédaction de ces lettres.

²³⁰ Kamil TAWIL, *op. cit.*, pp. 297-298.

²³¹ Madani MEZRAG, « Lettre aux *moudjahidine* », in *Mots de vérité*, *op. cit.*, p. 19-20.

²³² Madani MEZRAG, « Lettre aux savants et aux prédicateurs », in *Mots de vérité*, *op. cit.*, p. 25.

²³³ Madani MEZRAG, « Lettre aux *chouyoukh* », in *Mots de vérité*, *op. cit.*, p. 28.

Négociations entre le FIS et le pouvoir

N'obtenant pas de réponse des destinataires de ces lettres, Madani Mezrag lance un deuxième appel daté du 1^{er} avril 1995, dans lequel il dénonce la guerre fratricide qui se prépare entre le GIA (sans le nommer) et l'AIS. Tout en réitérant son allégeance aux *chouyoukh*, il pose les jalons pour une négociation avec le pouvoir. Il demande aussi que les personnes concernées réagissent. Finalement, Abbassi Madani répond le 9 avril 1995 par une lettre destinée à Zéroual, dans laquelle il explique être disposé à annoncer une trêve, et il propose un plan de sortie de crise en énonçant quelques conditions.

Des pourparlers sont donc amorcés entre les deux parties. Abbassi Madani, qui pouvait consulter les autres responsables du parti (Benhadj, Hachani, Abdelkader Omar, Ali Djeddi, Abdelkader Boukhamkham, Kamel Guemmazi), qu'ils soient en prison ou libérés, devait discuter avec les généraux Mohamed Betchine et Tayeb Derradji, tous deux conseillers de Liamine Zéroual. Une rencontre a lieu entre les responsables du FIS et les deux émissaires de Zéroual. Or le lendemain de la dernière rencontre prévue le 11 juillet 1995, le pouvoir annonce l'échec des pourparlers et publie un « document de principes » présenté comme étant le résultat des discussions²³⁴. Que s'est-il passé ?

Sur la base de la lettre de Abbassi Madani, les dirigeants du FIS devaient élaborer une ébauche de plate-forme servant de base pour des consultations avec notamment le ministre conseiller à la Présidence, Mohamed Betchine. Ce document daté du 19 juin 1995 fut remis au pouvoir, mais il ne pouvait être discuté sereinement qu'une fois les dirigeants libérés selon la démarche convenue entre les deux parties²³⁵. « Mais, expliquera quelques semaines plus tard dans une interview l'un des fondateurs du FIS, dès qu'il a reçu le document, le pouvoir a commencé à tergiverser et à créer des embûches, au point d'exiger que les négociations se déroulent avec les prisonniers et en prison²³⁶ ! » Ce que les représentants du FIS refusent. Après une attente de deux semaines, ces derniers constatent l'absence de volonté du côté de la présidence et « nous avons décidé le 9 juillet de soumettre tous les tenants et aboutissants de l'affaire au peuple, à travers un communiqué à publier dans la presse nationale ».

Le pouvoir décide alors de mettre au secret les trois plus hauts responsables du FIS emprisonnés, Abbassi Madani, Ali Benhadj et Abdelkader Hachani, et le ministre de la Justice fait interdire aux dirigeants libérés toute activité politique et toute déclaration publique. S'ensuit l'annonce officielle de l'échec des négociations, selon laquelle Abbassi Madani aurait accepté initialement le document présenté par le pouvoir, mais aurait ensuite changé d'avis²³⁷. Les dirigeants du FIS récusent cette allégation et dénoncent la mascarade de dialogue, qui une fois de plus n'avait pour but que l'assujettissement du FIS.

Ce fut en fait la dernière tentative discrète de dialogue entre le pouvoir et le FIS, car dorénavant ce sont les responsables du DRS qui imposeront directement leur propre démarche. Pour cela, il leur faut non seulement en finir avec l'AIS, mais aussi contenir le président Zéroual qui, aux yeux des décideurs militaires, se permet trop de libertés. Ces derniers craignent en effet que le « contrat national » élaboré à l'initiative de l'opposition réunie à Rome — et qui depuis, trouve des adeptes dans la société civile algérienne mais aussi à l'étranger — n'aboutisse notamment avec l'aval du président, qui pouvait y trouver son compte. Une espèce de marché est donc conclu entre le haut commandement militaire et Zéroual : pas de négociation avec le FIS contre la promesse d'organiser des élections présidentielles qui conforteront la position de Zéroual comme président de la République.

²³⁴ Kamil TAWIL, *op. cit.*, pp. 214-223.

²³⁵ Publiée dans *El-Mounkidh* de septembre 1995.

²³⁶ « Abdelkader Omar rompt le silence », *La Nation*, 22-28 août 1995.

²³⁷ Document présenté par la presse nationale le 11 juillet 1995.

Le pouvoir organise donc les élections présidentielles en novembre 1995, véritable défi car la réaction des électeurs, appelés par le FIS au boycottage, est imprévisible. Il faut dire que toutes les mesures de pression sont prises pour que le scrutin se déroule sans incidents, mais aussi pour que les électeurs aillent voter. L'atmosphère est pesante et inquiétante. Zéroual obtient finalement 61 % des voix à l'issue d'un scrutin truqué et la communauté internationale — qui n'exige en fait que la fin, même fictive, d'un vide constitutionnel — accueille ces résultats comme un grand succès. Le FIS se voit dans l'obligation de revoir ses positions et Rabah Kébir adresse une lettre à Zéroual dans laquelle il reconnaît cette victoire et propose des pourparlers. Fort du score obtenu, Zéroual ne répond pas.

Début janvier 1996, le FIS tente une nouvelle fois de prendre contact avec le président par le biais des membres du *majless-ech-choura* qui ne sont ni en prison ni dans le maquis. Ils lancent un appel aux groupes armés pour stopper leurs actions²³⁸ et au pouvoir pour prendre les mesures nécessaires afin de sortir le pays de la crise. Mais cette fois-ci encore, le président ne répond pas. Ce blocage suscite des conflits au sein du FIS. D'après Tawil, l'AIS, le bras armé du FIS, s'attendait à un ralliement des groupes qui avaient pris leur distance du GIA après les assassinats de Mohamed Saïd et de ses partisans, mais ces groupes ne répondent pas favorablement aux divers appels lancés durant l'année 1996. Des luttes internes secouent aussi l'Instance exécutive. Il semble que Kherbane désapprouve la position conciliante de Kébir vis-à-vis du pouvoir. En janvier 1997, Kherbane ainsi que Moussa Kraouche sont exclus de l'instance²³⁹. Celle-ci se rapproche encore plus de la direction de l'AIS qui négocie depuis plus d'un an avec le pouvoir militaire.

Lahouari Addi résume une situation déterminée par une logique exclusivement sécuritaire qui aboutit à la négation de toute politique de dialogue. D'ailleurs, il ne sera plus question du « contrat national » à partir de 1997 :

« Pour être en mesure de refuser une offre de paix émanant de partis ayant une légitimité électorale (FIS, FLN, FFS), les seuls à avoir eu des députés élus en décembre 1991, les militaires ont doté en novembre 1995 le général Liamine Zéroual, président du HCE (Haut Comité de l'État) depuis janvier 1994, d'une légitimité électorale en organisant un scrutin présidentiel. Mais Liamine Zéroual devait démissionner trois années plus tard parce que ses pairs l'avaient empêché de négocier directement une solution politique avec les islamistes. Sur fond de massacres de villageois (Raïs, Bentalha...), dont on se demande s'ils n'ont pas été commandités à cette fin, un clan de l'armée a signé un accord secret avec l'AIS, fortement infiltrée, et que L. Zéroual a refusé d'avaliser parce que, pensait-il, il relevait plus de la manœuvre que de la négociation sérieuse²⁴⁰. »

Le DRS impose la reddition

D'après les informations que rapporte Kamil Tawil, la recrudescence des massacres contre les civils dans les premiers mois de 1996 pousse Madani Mezrag à rédiger une lettre aux responsables militaires dans laquelle il exprime sa volonté de négocier une trêve. Passant par des canaux non officiels, celle-ci parvient au général Rabah Boughaba, commandant de la 5^e région militaire et appartenant au clan de Zéroual. Smaïn Lamari, chef de la DCE, informé de cette initiative, dépêche un officier au campement de l'AIS pour sonder le terrain et étudier les possibilités de conclure un accord « en direct »²⁴¹. Cette rencontre semble porter ses fruits, puisque les deux parties s'entendent

²³⁸ Le FIS avait déjà par le passé, notamment le 19 juin 1995, sommé le GIA de condamner la violence contre les civils (*Maghreb-Machrek*, juillet-septembre 1995, p. 75). En exhortant le GIA à se distancer de ces violences contre les civils, le FIS cherche aussi à dévoiler les pratiques subversives du DRS.

²³⁹ Kamil TAWIL, *op. cit.*, pp. 224-227.

²⁴⁰ Lahouari ADDI, « Un conflit singulier : la crise algérienne », *loc. cit.*

²⁴¹ Dans un rapport analysant la genèse de la « concorde civile », l'ONG International Crisis Group écrit que les discussions entre Mezrag et l'armée auraient commencé en mai 1996, et que, dès que le premier contact a été engagé par le général Boughaba, c'est Smaïn Lamari qui a pris les choses en main (INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *La Concorde civile : une initiative de paix manquée*, Bruxelles, 9 juillet 2001, p. 4).

sur le fait qu'un accord doit être conclu dans le cadre d'une solution politique globale. Cela conduira finalement à un accord DRS-AIS dont les détails furent discutés lors de nombreuses rencontres au cours des mois suivants : il est prévu que des mesures d'apaisement précèdent un appel à la trêve par l'AIS, qui s'engage à convaincre d'autres groupes à s'y rallier ; l'armée s'engage quant à elle à ne pas attaquer les campements de l'AIS et à tout faire pour faciliter les initiatives de l'AIS sur le terrain. Abbassi Madani et Abdelkader Hachani sont libérés en juillet 1997 et il y a promesse de prendre des mesures positives en direction du FIS une fois que la trêve est annoncée²⁴².

L'accord conclu entre l'émir de l'AIS et les émissaires du DRS le 20 août 1997 est resté secret. D'après le journal londonien *Ach-Charq Al-Awsat*, il comporterait les clauses suivantes :

- « 1. L'amnistie générale en faveur de tous les groupes trévistes.
2. Considérer tous ceux qui sont morts durant ces années de violence comme des victimes de la tragédie nationale.
3. Prise en charge totale et compensation par l'État de toutes les victimes.
4. L'arrêt définitif des hostilités par l'AIS et les groupes ayant rejoint la trêve.
5. Création d'une commission mixte de suivi des contacts entre l'ANP et l'AIS.
6. Création d'une commission interministérielle composée des ministères de la Justice et de l'Intérieur devant superviser l'élargissement des personnalités de l'ex-FIS dans un délai de dix-huit mois.
7. La concentration de toutes les factions de l'AIS et des autres groupes armés dans des points précis sous le contrôle de l'ANP.
8. L'intégration de ces éléments dans des unités spéciales de lutte contre les groupes terroristes.
9. L'inventaire de toutes les armes et munitions en possession des groupes trévistes.
10. Évacuation des familles des éléments trévistes en des lieux sûrs et éloignés des zones d'opérations antiterroristes.
11. Élaboration d'une loi comme cadre juridique à la trêve.
12. Reconnaissance par l'AIS de l'ANP "comme la seule armée en Algérie" et "comme étant l'émanation de la glorieuse ALN".
13. Arrêt définitif de toutes les actions armées, avec l'engagement de ne prêter aucun soutien direct ou indirect à une quelconque faction ou groupe terroriste à travers le territoire national²⁴³. »

Enfin, le point qui risque de faire des vagues et de raviver une polémique déjà passionnée concernerait, selon le journal londonien, le « retour de l'ex-FIS sur la scène politique nationale ». Avec, cependant, une précision de taille : ce retour est conditionné, selon la même source, « par la création d'un nouveau sigle conduit par une nouvelle direction n'ayant rien à avoir avec les "historiques" de l'ex-FIS ».

Donc, une fois libéré, Abbassi Madani doit lire le texte annonçant la trêve à la télévision algérienne. Or — comme par le passé — des tergiversations au sein du pouvoir font qu'il est empêché de s'exprimer. Le 30 août 1997, choqué par les massacres quasi quotidiens qui endeuillent alors le pays, Abbassi Madani écrit une lettre au secrétaire général des Nations unies, Kofi Anan, qui vient de s'exprimer à ce sujet. Il lui fait part de son intention de collaborer avec son institution pour que cessent les tueries²⁴⁴. La réaction du pouvoir algérien est aussi immédiate que brutale. Le clan des

²⁴² D'après nos informations, il n'est toutefois pas question de libérer Ali Benhadj, pourtant numéro deux du FIS.

²⁴³ Cité dans *La Tribune*, 20 décembre 1999.

²⁴⁴ « En réponse à votre appel destiné aux Algériens pour le dialogue et l'entente, ainsi que pour trouver une solution à la crise et parvenir à l'arrêt de l'effusion de sang ; considérant la volonté du peuple algérien blessé ainsi que celle de tous les sages, des fidèles et de l'opinion publique nationale et internationale, et vu

« janviéristes » n'accepte pas un tel acte, assimilé à un appel à l'ingérence, et Madani est placé en résidence surveillée avec interdiction de communiquer avec l'extérieur²⁴⁵.

En fait, ce n'est pas tant cette initiative qui a fait avorter les négociations, que le fait que les « janviéristes » n'acceptent pas l'idée d'abandonner un combat militaire qu'ils mènent depuis des années contre les islamistes et qu'ils sont sûrs de gagner, et surtout d'être devancés par le président Zéroual, qui a acquis à leurs yeux une trop grande autonomie vis-à-vis d'eux. D'ailleurs les militaires, d'une manière générale, sont persuadés de pouvoir venir à bout de l'insurrection islamiste si on leur en donne vraiment les moyens. Habib Souaïdia, auteur de *La Sale Guerre*, se souvient de cette époque :

« Nous avons également appris — et nous en parlions beaucoup entre jeunes officiers — que l'AIS avait engagé des discussions avec des hommes de la présidence en vue d'une "solution négociée". Et que le général Smaïn Lamari, l'adjoint de "Tewfik", avait été chargé par ce dernier de faire capoter cette démarche, qui était à l'époque très mal vue dans les casernes. Comme beaucoup de mes camarades, j'étais en effet convaincu que l'ANP avait les moyens de venir à bout de tous les groupes armés. Mais ce que je voyais sur le terrain me permet de dire avec certitude que le climat d'insécurité arrangeait les intérêts des dirigeants militaires — ce qui est toujours vrai cinq ans plus tard²⁴⁶... »

Malgré donc le énième échec des négociations entre les islamistes proches du FIS et le pouvoir, l'AIS annonce en septembre une trêve à partir du 1^{er} octobre 1997, à laquelle se rallient aussi d'autres groupes armés, dont le groupe de Ali Benhadjar (LIDD). Les modalités de l'accord conclu entre le DRS et l'AIS n'ont jusqu'à ce jour jamais été officiellement rendues publiques. Il est en tout cas établi que dès l'automne 1997, les quelques milliers d'hommes de l'AIS sont placés dans des campements contrôlés par l'armée ; ils seront autorisés à rejoindre la vie civile après la promulgation de la loi dite de « concorde civile » par le président Bouteflika en juillet 1999, sur laquelle nous allons revenir.

La trêve sur fond de massacres et de luttes de clans au sein du pouvoir

Il faut ici rappeler que durant cette année 1997, le conflit se durcit entre le président Liamine Zéroual et les « janviéristes », irrités par ses velléités d'émancipation. Lorsque, début juillet, Zéroual relâche Abassi Madani, ce dernier s'engage comme on l'a vu à appeler à la cessation des hostilités. Mais les massacres de civils atteignent peu après leur acmé, et le « clan présidentiel » — Liamine Zéroual, son ministre-conseiller à la sécurité Mohamed Betchine et le patron de la gendarmerie nationale, Tayeb Derradji — est soumis à une énorme pression, comme le racontera un porte-parole du MAOL :

« Vous traitez avec des égorgeurs, lui dit-on. Or, ce que la présidence ignore ou ne veut pas comprendre, c'est que l'état-major et les services, en entamant la dernière phase de la lutte antiterroriste, vont faire d'une pierre deux coups : ils mènent leurs propres négociations secrètes avec l'AIS afin de court-circuiter un accord probable entre le FIS et la présidence, car l'état-major et les services ne veulent pas d'un tel accord. Et cela leur permet aussi de faire pression sur l'AIS, en obligeant celle-ci à se dé-

la situation à laquelle a abouti la question algérienne et ce qu'endure comme massacres collectifs le peuple algérien, je suis pleinement disposé pour lancer immédiatement un appel pour l'arrêt de l'hémorragie en préparation pour un dialogue sérieux qui mettra une fin honorable à la crise, et qui permettra la sauvegarde du pays, et ce, par l'aide de Allah et celle des partisans du droit des peuples à l'autodétermination et qui respectent les droits humains » (lettre de Abbassi Madani, datée du 30 août 1997, in FIS, *Le FIS du peuple, politique, droit et prison en Algérie*, mai 2003, p. 257).

²⁴⁵ Kamil TAWIL, *op. cit.*, pp. 227-228.

²⁴⁶ Habib SOUAÏDIA, *La Sale Guerre*, *op. cit.*, p. 138.

marquer des massacres. Ce à quoi elle se résout en accusant formellement les GIA d'être responsables de toutes les exactions²⁴⁷. »

Le nombre de massacres ne baisse pas. On peut dire qu'à partir du mois de juillet, il ne se passe pratiquement pas un jour sans tuerie faisant au moins vingt victimes. L'opinion internationale commence à se poser des questions. Le secrétaire général des Nations-unies, Kofi Annan, demande au gouvernement algérien de dialoguer avec l'opposition, les grandes organisations internationales de défense des droits de l'homme exigent des explications sur ces violences inouïes.

En fait c'est la perspective d'un accord politique entre le président, qui s'appuie sur une majorité parlementaire et bénéficie de soutiens américains, et le FIS qui menace d'affaiblir le clan adverse. C'est la raison pour laquelle la pression s'intensifie tant sur Zéroual et son conseiller Betchine (qui manifeste des velléités de prendre en main le « parti présidentiel » et de se préparer aux élections présidentielles prévues pour 2000), que sur l'AIS et le FIS. Pour certains, c'est dans cette constellation complexe de luttes de clans que le rôle de Madani Mezrag devient décisif : en permettant que se réalise le scénario concocté par Smaïn Lamari, il prive le clan du président Zéroual d'une de ses cartes maîtresses.

Le 21 septembre l'AIS annonce son intention d'entrer en trêve à partir du 1^{er} octobre. Le 22, à Bentalha, sont massacrées plus de 400 personnes. Les massacres ne cessent pas et de plus en plus de voix s'élèvent pour mettre en cause la responsabilité à l'armée : il s'agit des responsables du FIS, mais aussi de Hocine Aït-Ahmed, président du FFS, qui dénonce la responsabilité partagée des islamistes et de l'armée. Les appels les plus forts pour que cessent ces tueries proviennent de l'extérieur. Qu'il s'agisse du Haut Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, du secrétaire général d'Amnesty International ou même du secrétaire d'État américain, la version officielle qui décrète que les islamistes sont les seuls responsables des massacres est fortement contestée et une commission d'enquête internationale est exigée. Le gouvernement va alors déployer une colossale offensive pour repousser toute allusion à la responsabilité de l'armée dans les violences.

Mais, la trêve de l'AIS le 1^{er} octobre 1997 n'apaise en aucun cas ces luttes de clans. Les massacres jalonnent ce dernier trimestre de l'année 1997 tout en se déplaçant géographiquement vers l'ouest. Les plus importants auront lieu dans la wilaya de Relizane fin décembre 1997 et début 1998, faisant près de 1 000 morts. Il faut attendre le mois de février 1998 pour observer une relative décroissance de ces violences. À l'issue d'une campagne médiatique sans précédent contre le ministre-conseiller Mohamed Betchine durant l'été 1998 et sur fonds de massacres qui continuent à discréditer le président et son gouvernement, incapables de protéger la population, Zéroual annonce sa démission le 11 septembre 1998 et de nouvelles élections présidentielles sont prévues.

Quant à Samraoui, il évoque un autre aspect, et non des moindres, de cet « accord » conclu avec l'AIS :

« Parallèlement à cette barbarie absolue, les chefs du DRS, de plus en plus soucieux des réactions de la communauté internationale, commenceront à organiser le repli d'une partie de leurs groupes islamistes : ce sera la "trêve" conclue en octobre 1997 par le général Smaïn avec l'AIS. Cet accord servait surtout de couverture "légale" pour amnistier les agents et les cadres du DRS qui avaient simulé des désertions pour infiltrer les groupes (et permettre plus tard leur réinsertion dans les rangs de l'ANP)²⁴⁸. »

Les « putschistes » ont donc gagné la bataille. Cependant, même si les massacres ont considérablement diminué, ils n'ont pas cessé.

²⁴⁷ Cité par Y. B. et Samy MOUHOUBI, « Algérie, un colonel dissident accuse », *loc. cit.*

²⁴⁸ Mohammed SAMRAOUI, *Chronique des années de sang, op. cit.*, p. 291.

La concorde civile

Le 13 juillet 1999, pour entériner la trêve conclue par l'AIS ralliée par de nombreux groupes armés, Abdelaziz Bouteflika, élu président de la République après le retrait de tous les autres candidats aux élections d'avril 1999, fait promulguer la loi dite de la « concorde civile ». Le 16 septembre, un référendum donne 99 % de « oui » à la démarche présidentielle sur la concorde civile, plébiscite utilisé pour légitimer le président mal élu.

La loi de « concorde civile » ne se distingue pas énormément du décret sur la *rahma* promulgué début 1995 par le président Liamine Zéroual. Toutefois Bouteflika a innové en introduisant ce qui a été appelé « grâce amnistiante » pour les membres de l'AIS connus et listés. Ils ont pour une partie d'entre eux secondé les militaires dans leur lutte contre les groupes armés encore actifs. Il faut cependant insister sur le fait que cette initiative, perçue comme une tentative d'instaurer la paix, a obtenu l'aval de nombreux responsables du FIS, dont Abbassi Madani. Ce dernier a même envoyé le 11 juin 1999 une lettre de soutien au président Bouteflika, dans laquelle il appelle à l'arrêt des combats :

« Je mets à profit cette occasion pour dire que, lorsque j'ai considéré la position de Madani Mezrag, dans le cadre légal de principe et pratique, je ne puis qu'affirmer mon appui total et sans réserve à la position prise par Madani Mezrag, émir national de l'Armée islamique du salut, d'arrêter le combat, en adéquation avec le principe de l'arrêt de l'effusion du sang pour lequel j'ai appelé auparavant. C'est en toute conviction que j'appuie également l'appel lancé en direction des autres groupes pour qu'ils entrent entièrement dans la paix²⁴⁹. »

Cette loi, qui est mise en application dès sa publication le 13 juillet 1999 et a une validité de six mois, est constituée de deux volets²⁵⁰. Le premier concerne les combattants qui ont rendu les armes à partir du 1^{er} octobre 1997 et conclu la trêve : ils ne font pas l'objet de poursuites judiciaires, puisqu'ils ont déclaré se mettre à l'entière disposition de l'État. Le président fait ainsi promulguer le 11 janvier 2000 un décret « portant grâce amnistiante au profit des membres de l'organisation dite "AIS"²⁵¹ ». Son article 1 stipule :

« En application des dispositions de l'article 41 de la loi n° 99-08 du 13 juillet 1999 relative au rétablissement de la concorde civile, sont exonérées des poursuites pour les faits prévus à l'article 1^{er} de cette même loi, les personnes ayant appartenu à des organisations qui ont volontairement et spontanément décidé de mettre fin aux actes de violence et se sont mises à l'entière disposition de l'État et dont les noms figurent en annexe à l'original du présent décret²⁵². »

Cette liste n'a en fait jamais été publiée, de même que le nombre de combattants ayant bénéficié de la loi n'a jamais été rendu public. Les chiffres transmis par la presse se contredisent et ne peuvent être vérifiés.

Quant au second volet, il s'applique aux membres de groupes armés (selon l'article 87 *bis* 3 du code pénal algérien²⁵³) qui se rendent spontanément aux autorités algériennes dans un délai de trois mois (article 8) à compter de la promulgation de la loi. Ils comparaissent devant une « commission de probation » constituée dans sa majorité de représentants de l'exécutif. Ils sont mis sous probation et voient leurs peines atténuées s'ils n'ont pas commis de massacres, attentats ou viols selon les modalités fixées dans la dite loi et sont privés de leurs droits civiques. Ceux d'entre eux qui ont soutenu les activités des groupes sans en être des membres et n'ont pas commis ces crimes

²⁴⁹ <www.algeria-watch.org/farticle/fis-ais/aismadani1.htm>.

²⁵⁰ Loi n° 99-08 du 13 juillet 1999 relative au rétablissement de la concorde civile (voir documents de base n° 1-9).

²⁵¹ APS, 11 janvier 2000, <www.algeria-watch.org/farticle/ais/aisamnistedecret.htm>.

²⁵² Décret publié par l'APS, 11 janvier 2000, <www.algeria-watch.org/farticle/ais/aisamnistedecret.htm>.

²⁵³ Voir Documents de base n° 1-6.

ne sont pas poursuivis, mais ils se voient toutefois déchés de leurs droits civiques pendant une période de dix ans.

Cette loi a été fortement contestée, pour diverses raisons. Certains y voient surtout une amnistie pour les « terroristes », d'autres une réhabilitation des agents infiltrés dans les groupes armés. Ce qui est en tout cas certain, c'est que l'application de la « concorde civile » s'est déroulée dans une opacité totale. L'opinion ne sait pas combien de personnes se sont rendues spontanément aux autorités (des chiffres publiés dans la presse varient de 1 500 à 5 500²⁵⁴), combien de combattants ont bénéficié de la « grâce amnistiante », comment ont fonctionné les comités de probation, combien de personnes ont comparu et bénéficié de la mise sous probation, quelles sont les peines prononcées, que sont devenues les personnes mises en liberté mais déchées de leurs droits, etc.

Les réponses à ces questions pourront montrer si les personnes bénéficiant de ces mesures étaient en partie des membres des services secrets et s'il ne s'agissait pas en fait d'une grande opération de blanchiment pour ces derniers. Soulignons enfin, comme l'a relevé le rapport d'International Crisis Group, que, alors que les combattants de l' AIS et des autres groupes ont toujours déclaré avoir négocié une contrepartie pour l'annonce de la trêve, mis à part le règlement des situations individuelles, qui n'est pas connu de l'opinion, aucune exigence d'ordre politique n'a été satisfaite (libération des prisonniers politiques, reconnaissance du FIS, etc.) :

« De plus, six mois après que la loi de concorde a été promulguée, la mouvance islamiste la considère de plus en plus comme une “mesure policière”. Les promesses faites en juillet 1999 n'ont pas été tenues et en aucun cas la loi n'a donné lieu à un processus de négociations entre tous les islamistes et le pouvoir, comme l'avait demandé Madani dans sa lettre à Bouteflika en juin 1999²⁵⁵. »

Non seulement un des plus importants responsables du FIS, Abdelkader Hachani, est assassiné en novembre 1999, mais tous les autres préalables susceptibles de préparer un terrain pour les négociations ont été jetés par-dessus bord par le gouvernement : les prisonniers libérés sont ceux qui ont purgé la totalité de leur peine, les autres restent emprisonnés ; pas de levée de l'état d'urgence ; pas de garanties pour le retour des responsables du FIS exilés, etc. Abbassi Madani se sent trahi et retire son soutien au président Bouteflika, ce qu'il exprime le 26 novembre 1999 dans un appel adressé aux dirigeants de l' AIS²⁵⁶.

Il s'avère donc que la concorde civile n'est qu'une manœuvre qui a permis d'entériner la stratégie sécuritaire des militaires : il n'est pas question de négociations, mais de reddition des islamistes tout en lavant les militaires de leur réputation d'« éradicateurs ». Mais ce coup de maître va encore plus loin, puisque l'opération de blanchiment envisagée du temps de Liamine Zéroual pour trouver une issue aux centaines de leurs agents impliqués dans le « terrorisme », n'avait pas été acceptée par ce dernier. Bouteflika, en revanche, l'accepte et s'arroge la paternité de la loi de concorde civile afin de combler le déficit de légitimité né de son élection notoirement truquée.

Une fois de plus, il s'agit de la part du pouvoir d'une mascarade en guise d'apaisement, promettant la paix et la réconciliation sans que celles-ci se soient depuis réalisées. Malgré cela, il apparaîtra vite que la « concorde civile » n'est qu'une demi-mesure. Très vite, en effet, Bouteflika évoquera la nécessité de la « concorde nationale ». Longtemps diffuse, cette idée a pris au cours de son premier mandat des contours plus clairs : elle déguise à peine la volonté des décideurs militaires de

²⁵⁴ « Selon les informations qui sont maintenant dans le domaine public et qui ont été fournies ou confirmées aux médias ou aux ONG par des sources gouvernementales, quelque 5 500 membres de groupes armés se sont livrés entre juillet 1999 et janvier 2000. Un peu plus de 1 000 étaient membres de l' AIS et de la LIDD qui ont bénéficié de l'amnistie présidentielle [...] » (AMNESTY INTERNATIONAL, *Algérie : La vérité et la justice occultées par l'impunité*, novembre 2000). Il faut toutefois préciser que parmi ceux qui quittèrent le maquis pour réintégrer la vie légale, il y avait de nombreuses femmes et enfants de combattants qui ont fui les représailles de l'armée ; on ignore si ces derniers sont comptés parmi les 5 500.

²⁵⁵ INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *La Concorde civile...*, op. cit., p. 7.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 8 et 9.

promulguer une loi qui amnistierait tous les crimes commis par les protagonistes de la « sale guerre », ce qui signifie que ni les membres de groupes armés, ni les responsables militaires n'auraient à rendre compte de leurs actes devant la justice. Mais encore faut-il, pour qu'une telle amnistie générale soit reconnue par la communauté internationale, qu'elle soit à peu près conforme aux principes de droit international auxquels a souscrit le gouvernement algérien : c'est cette difficulté réelle (comme l'ont montré dans les années 1990 les déboires des généraux chiliens et argentins qui s'étaient « autoamnistiés ») qui explique que le président Bouteflika n'ait pu trouver une solution satisfaisante au problème au cours de son premier mandat.

Il ne fait guère de doute que c'est la mission première que lui ont confiée les généraux « janviéristes » en permettant qu'il soit réélu en avril 2004, dans un contexte où les menaces du terrorisme international les autorisent à escompter une certaine mansuétude de la part des grandes puissances occidentales...